

Université de Montréal

Étude comparée de la mortalité des esclaves noirs et des esclaves autochtones du Québec ancien (1632 – 1834)

Par Cathie-Anne Dupuis

Département de démographie

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
En vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) en démographie

Août, 2020

© Cathie-Anne Dupuis, 2020

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
Étude comparée de la mortalité des esclaves noirs et des esclaves autochtones du Québec ancien
(1632 – 1834)

Présenté par
Cathie-Anne Dupuis

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Simona Bignami
Présidente-rapporteuse

Lisa Y. Dillon
Directrice de recherche

Thomas Wein
Membre du jury

Résumé

L'esclavage des Autochtones et des Noirs au Canada français est peu connu dans l'historiographie. Ce mémoire comble les lacunes de la littérature démographique existante sur cette population marginalisée en estimant la mortalité des esclaves avec les techniques de l'analyse des transitions. Au travers de ces analyses, ce mémoire répond à la question suivante : quelle est l'intersection du genre et de l'ethnie dans le risque de mortalité des esclaves du Québec ancien entre 1632 et 1834 ? Pour y parvenir, j'ai créé la BDPEQA (Base de données de la population esclave du Québec ancien) à partir des données qualitatives compilées dans le *Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires* par Marcel Trudel (1990). Une analyse descriptive des données de la BDPEQA montre que la population esclave du Québec ancien de 1632 à 1834 est composée à 65% d'esclaves autochtones et 35% d'esclaves noirs. Ces esclaves vivent surtout à Montréal et la moitié d'entre eux vivent sous le régime français. Ensuite, un calcul des médianes au décès et une analyse de survie est effectuée à l'aide des courbes de survie de Kaplan Meier et des régressions multivariées effectuées avec la méthode de Cox, pour évaluer l'association entre le risque de décès avant 40 ans et l'ethnie, le genre, la zone de résidence, les épidémies ainsi que les périodes. On découvre alors que les Autochtones décèdent à un âge médian de 17 ans et les Noirs à un âge médian de 40 ans. Cette étude démontre aussi que les hommes autochtones sont les esclaves les plus à risque de décéder jeunes, peu importe le milieu de vie, la période ou les épidémies.

Mots-clés : esclaves, Québec ancien, Nouvelle-France, Canada, histoire, démographie, histoire des Autochtones, histoire des Noirs, mortalité, morbidité, conditions de vie, PRDH, RPQA, Marcel Trudel

Abstract

The enslavement of Indigenous peoples and persons of African origin by French Canadians is seldom addressed in the historical demography of Québec. Even less is known of the mortality patterns of these two groups. This master's mémoire fills the gaps in the existing demographic literature on this marginalized population, by estimating slaves' mortality risk with event history analysis. Through these analyses, this master's mémoire answers the following question: what was the role of gender and ethnicity in determining slaves' mortality risk? To achieve this objective, I compiled biographical information about the enslaved population of Québec in the BDPEQA (Database of the slaves in ancient Quebec) from qualitative data in the *Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires* by Marcel Trudel in 1990. A descriptive analysis of the BDPEQA data shows that the enslaved population of Québec from 1632 to 1834 is composed of 65% Indigenous peoples and 35% Blacks, lived mainly in Montréal, and during the French regime. Descriptive analyses of biographical data from the BDPEQA (with Kaplan-Meier survival curves and median ages at death) as well as Cox regression models of slaves' risk of death before age 40 indicate that Black slaves had better survival chances than their Indigenous counterparts. Indeed, Indigenous slaves had a median age at death of 17 years compared to 40 years for Black slaves. In addition, Indigenous men have the highest risk of dying, regardless of living environment, period or observation or exposure to epidemics.

Keywords: slaves, enslavement, black, First Nation, Québec, Canada, New France, history, demographic, bondage, mortality, survival analysis, living conditions, RPQA, PRDH, Marcel Trudel

Table des matières

Résumé	ii
Abstract	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vii
Liste des sigles	viii
Remerciements	x
Introduction	1
Chapitre 1. Revue de littérature	4
1.1. Esclavage dans les communautés autochtones avant l'arrivée des Européens	4
1.2. L'esclavage au Québec ancien	6
1.2.1. Histoire de l'esclavage des Autochtones	6
1.2.2. Histoire de l'esclavage des Noirs	9
1.3. Fin de l'esclavage au Québec ancien	12
1.4. État des connaissances sur les conditions de vie des populations du Québec ancien	13
1.4.1. Conditions de vie des esclaves autochtones et esclaves noirs	15
1.4.2. La mortalité et les conditions de vie des Canadiens français	21
1.5. Problématique et questions de recherche	24
Chapitre 2. Sources de données et méthodes	28
2.1. Construction de la base de données	28
2.2. Limites des données	32
2.3. Méthodologie	38
2.3.1. Population à l'étude et mode d'observation	38
2.3.2. Méthodes d'analyse descriptive	40
2.3.3. Méthodes d'analyse multivariées	41
2.4. Variables	42
Chapitre 3. Analyses descriptives et comparées des âges médians au décès des esclaves	44
3.1. Profil de la population esclave	44
3.2. Analyse comparée des âges médians au décès selon l'ethnie et le genre	49

3.3. Conclusion	54
Chapitre 4. Analyses de survie bivariées et multivariées	57
4.1. Analyses des courbes de survie	57
4.1.1. Proportion de survivants selon l’ethnie et le genre	58
4.1.2. Décès selon l’ethnie, le genre et les périodes	59
4.1.3. Décès selon l’ethnie, le genre et les zones géographiques	63
4.1.4. Décès liés aux épidémies	64
4.2. Analyse multivariée avec la méthode de Cox	65
4.3. Conclusion	70
Conclusion	72
Bibliographie	83
Ouvrages	83
Articles	85
Sites internet	87
Annexe 1 – Fréquences des mentions des esclaves selon le type d’événement	89
Annexe 2 – Informations sur les propriétaires d’esclaves	90
2.1. RPQA	90
Annexe 3 – Complétudes des données selon les sous-groupes	93
Annexe 4 – Distribution en pourcentage des caractéristiques des esclaves, selon l'ethnie, le genre et la mode de sélection, 1700 - 1834 Québec	97
Annexe 5 – âge moyen au décès selon les caractéristiques socio-démographiques des esclaves	101
Annexe 6 – Tableau des régressions de Cox, tous les modèles	104
Annexe 7 – Test de multicolinéarité et Inverse Mills Ratio (IMR) pour modèle de Cox	107

Liste des tableaux

Tableau 2.1. Ajustement de l'âge de Nicolas Doyon Laframboise	33
Tableau 2.2. Population à l'étude	40
Tableau 3.1. Distribution en pourcentage des caractéristiques des esclaves ayant un âge au Québec (1632 - 1834).....	45
Tableau 3.2. Moyenne et médiane d'âge au décès des esclaves, selon le genre et l'ethnie et calculé par Marcel Trudel et la BDPEQA, Québec (1632 – 1850).....	50
Tableau 3.3. Âge médian au décès selon l'ethnie et le genre, selon diverses caractéristiques, Québec (1632 - 1834).....	51
Tableau 4.1. Tableau abrégé de la régression de Cox multivariée sur le risque de décéder selon le genre et l'ethnie	67

Liste des figures

Figure 2.1. Entrée typique d'un esclave dans le Dictionnaire de Marcel Trudel, 1990.....	30
Figure 2.2. Nombre de mentions selon l'âge.	34
Figure 2.3. Observation des esclaves dans le BDPEQA.....	39
Figure 3.1. Nombre des esclaves selon l'ethnie, le genre, les périodes et les régions.....	48
Figure 3.2. Mention de décès selon l'année et l'ethnie.....	53
Figure 4.1. Courbe de survie selon le genre et l'ethnie des esclaves du Québec ancien 1632 à 1834	58
Figure 4.2. Courbes de survie selon la période, distribuée selon le genre et l'ethnie au Québec (1632 à 1834).....	61
Figure 4.3. Courbe de survie selon la paroisse de résidence, distribuée selon l'ethnie au Québec ancien (1632 à 1834).....	63
Figure 4.4. Courbe de survie selon l'exposition aux épidémies, distribuée selon l'ethnie, au Québec ancien (1632 à 1834).....	65

Liste des sigles

2ELGBTQQIA : bi spirituel, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, en questionnement, intersexe et asexuel

BDPEQA : base de données de la population esclave du Québec ancien

ENFFADA : Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées

IMR : Inverse mills ratio

PDF : Portable Document Format

PRDH : Programme de recherche en démographie historique

ROC : reconnaissance optique de caractère

RPQA : Registre de population du Québec ancien

VCT: variable changeante dans le temps

À tous ceux et celles qui, encore aujourd'hui, vivent de la discrimination.

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice de recherche, Lisa Dillon pour ses précieux conseils ainsi que sa présence tout au long de ma mineure et de ma maîtrise en démographie. J'aimerais remercier aussi Dominique Deslandres du département d'histoire, qui est arrivé à la fin de la rédaction de ce mémoire, mais qui m'a donné le dernier coup d'envoi et surtout qui offre une voie future à cette recherche. Je tiens enfin à remercier tous les professeur.e.s et membres du personnel du Département de démographie qui m'ont permis d'enrichir mes connaissances et qui m'ont aidée à obtenir les capacités nécessaires pour la rédaction de ce grand travail.

Merci au CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines) pour l'aide financière octroyée par le biais de la BESC M (Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise), ainsi que la bourse Fondation Berthelet-Aubin, qui a grandement aidé à la réalisation de cette recherche. Merci aussi au « Programme de recherche en démographie historique » et ses employés qui m'ont offert un soutien considérable tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Un grand merci également à Jessica Gagnon-Senat, sans qui mes analyses statistiques n'auraient pas été aussi fines et qui m'a aidée à bâtir et à développer mes idées. « Merci de ton soutien dès le jour 1 Jessica ». Merci à ma mère, mon grand-père et mes frères de m'avoir soutenue dans tous mes changements d'idées de carrière et de m'avoir écoutée parler de mes recherches à chaque rencontre de famille.

Finalement, un merci très spécial à mon compagnon de vie depuis les 10 dernières années. Antoine, sans toi je n'aurais pas pu me rendre aussi loin dans mes études, tu as su trouver les bons mots pour toujours me soutenir, me pousser au bout de ma zone de confort et me pousser à m'améliorer en tant qu'étudiante. Merci de m'avoir toujours encouragée et surtout de toujours m'écouter dans les difficultés vécues lors de ce long processus qu'ont été mes études supérieures. Merci de m'avoir aidée à prendre du recul et aussi à prendre des pauses lorsque ce travail prenait trop de place. Merci pour tout.

Introduction

Afua Cooper, autrice du livre *La pendaison d'Angélique*, publié en 2006, écrit que : « Une définition commode de l'esclavage nous dit qu'il s'agit du vol de la liberté et du travail d'une personne par une autre habituellement plus puissante. La violence et la contrainte permettent de perpétrer ce vol et garder la personne captive dans un état d'asservissement. » (Cooper, 2006 :79) Ce type d'esclavage a autant été vécu pendant l'Empire romain (Gallay, 2009: 9) que pendant la colonisation du Nouveau Monde par les Français et les Anglais (Cooper, 2006: 79). L'esclavage a permis à plusieurs sociétés de se construire, soit en utilisant les esclaves comme main-d'œuvre, en tant que soldats, ou en tant qu'esclaves sexuels. Les États-Unis ont utilisé les esclaves africains pour développer une économie basée sur l'agriculture de masse, telle que la culture du coton et du tabac. Le Nord des États-Unis et le Québec ancien, n'ayant pas un climat propice à l'agriculture de masse, ont établi un autre type d'esclavage. Ces esclaves, noirs ou autochtones, étaient des domestiques, des travailleurs de ferme ou des travailleurs spécialisés. Ce type d'esclavage est peu traité dans l'historiographie et la faible longévité des esclaves l'est encore moins dans la littérature démographique.

Au Québec ancien, la période esclavagiste s'étale du XVIIe jusqu'au XIXe siècle. Au travers de ces deux siècles, il est possible d'observer deux périodes distinctes dans lesquelles on retrouve une certaine homogénéité des conditions de vie des esclaves, et ces périodes délimiteront la présente étude. La première période s'échelonne donc de 1632, lorsqu'on recense un premier esclave, jusqu'en 1760, date correspondant à la fin imminente du Régime français. Cette période concerne 61% de la population esclave. La deuxième période quant à elle s'étale de 1760 à 1834, quand la population du Québec a commencé à se diversifier avec l'installation de certains Anglais dans les villes. De plus, la population d'esclaves noirs au Québec est de plus en plus importante à partir de ce moment. Par ailleurs, cette période marque la fin de la société esclavagiste des colonies anglaises : la libération des esclaves débute en 1793 et l'esclavagisme est officiellement aboli dans les colonies anglaises en 1834.

Seulement quelques études historiques ont été menées sur l'esclavage au Québec ancien. Cette littérature se concentre souvent sur des événements ponctuels, tels que la pendaison de Marie-Josèphe-Angélique, une esclave accusée d'avoir mis le feu à la maison de sa propriétaire à

Montréal (Cooper, 2006 ; Beaugrand-Champagne, 2012). D'autres études ont été menées sur une région et une époque en particulier, telles que les recherches de Frank Mackey sur les Noirs à Montréal (2004, 2013). La seule étude systématique sur la population esclave entre 1632 et 1834 a été effectuée par Marcel Trudel en offrant un Dictionnaire des esclaves contenant des mini biographies relatives aux esclaves du Québec ancien. Ce registre d'esclave lui a permis d'affirmer, avec les informations disponibles sur les décès de cette population, que les esclaves autochtones décèdent à environ 17,7 ans et les esclaves noirs à 25,2 ans. Ce mémoire comble la lacune de la littérature démographique existante concernant la mortalité de cette population marginalisée et ses déterminants. C'est donc avec les recherches de Marcel Trudel (1960, 1990, 2004) qu'il a été possible de créer une base de données (la Base de données de la population esclave du Québec ancien, BDPEQA) comprenant 4 143 esclaves autochtones et noirs enregistrés comme ayant vécu pendant la période esclavagiste du Québec, soit entre 1632 et 1834.

Pour faciliter la compréhension de ce mémoire, les individus vivant sur le territoire seront appelés *Canadiens français* et le territoire *Québec ancien*. Pour être plus précise encore, la région ciblée dans ce mémoire englobe les communautés du Québec, des deux côtés du fleuve Saint-Laurent, à partir de la Gaspésie jusqu'à la région de Montréal, ainsi que les communautés résidant à Détroit et à Michilimackinac. Les esclaves autochtones et les esclaves noirs seront comparés tout au long de ce mémoire, sans jamais être considérés comme faisant partie de la même communauté, sauf quand le terme *esclave* est utilisé seul. Nonobstant le souci de représentation historique, les termes péjoratifs ne seront pas utilisés dans ce mémoire. Lorsque les documents historiques mentionnent *nègre*, ils seront décrits comme *Noir* et le terme *sauvage* sera ici remplacé par *Autochtone*. De plus, tout au long de ce mémoire, les *propriétaires* font référence aux *maîtres*.

Ce mémoire se divise en quatre chapitres. Tout d'abord, une recension des écrits permet de mieux comprendre l'histoire de l'esclavage au Québec ancien et fait état de nos connaissances sur les conditions de vie des esclaves, y compris leur mortalité. Le second chapitre décrit la construction de la BDPEQA, ainsi que la méthodologie statistique utilisée pour analyser les données biographiques sur les esclaves. Le troisième chapitre présente les résultats des analyses descriptives des variables sélectionnées. Enfin, le quatrième et dernier chapitre présente les résultats de l'analyse des transitions visant à estimer le risque de décès des esclaves à l'aide des courbes de survie et de la méthode de régression de Cox. Une conclusion résume ensuite les acquis

de cette recherche et consolidera toutes les informations véhiculées dans le mémoire. Les données de la BDPEQA sont analysées dans le but de revisiter le portrait démographique dessiné par Trudel, en utilisant les techniques d'analyse biographique. L'objectif de cette analyse est d'estimer l'âge médian au décès des esclaves, ainsi que de comprendre l'association entre le risque de décès et un nombre sélectionné de caractéristiques sociodémographiques et contextuelles, soit : l'ethnie, le genre, le milieu de vie, les années d'épidémies et la période historique.

Chapitre 1. Revue de littérature

Cette étude démographique des esclaves sur le territoire qu'est environ le Québec d'aujourd'hui est axée sur une littérature historique concernant les origines de l'esclavage au Canada, la taille de cette population, ses caractéristiques sociales ainsi que ses conditions de vie. La première reconnaissance de l'esclavagisme au Canada est apparue en 1859, grâce à la Société historique de Montréal, qui rassemble des documents politiques et juridiques: « l'esclavage [...] a existé de fait et sous le gouvernement français et sous le gouvernement anglais [...] sous le rapport historique, c'est un point important à éclaircir que l'existence de l'Esclavage pendant un temps quelconque dans notre beau pays du Canada. » (La Société historique de Montréal, 1859 : 1) En 1899, Thomas Watson Smith publie *The Slave in Canada*, une monographie concernant surtout les conditions qui entouraient l'esclavage en Nouvelle-Écosse et dans les provinces environnantes; il consacre un chapitre aux esclaves appartenant aux loyalistes américains qui ont migré vers la Nouvelle-Écosse et vers le Québec. Plusieurs auteurs du XX^e siècle ont abordé le sujet globalement (Trudel, 1960, 1990, 2004), tandis que certains se sont concentrés sur certains aspects plus précis, tels que la pendaison de Marie-Josèphe-Angélique (Beaugrand-Champagne, 2004 ; Cooper, 2006) ou l'esclavage dans une unité géographique particulière (Mackey, 2013). Marcel Trudel est le pionnier de l'histoire des esclaves appartenant aux Canadiens français. Sans son œuvre, un dictionnaire de la population des esclaves du Québec, cette recherche n'aurait pas pu voir le jour dans le cadre d'une maîtrise.

1.1. Esclavage dans les communautés autochtones avant l'arrivée des Européens

Les Canadiens français ne sont pas les premiers à profiter de l'esclavage sur le territoire. Les auteurs Brett Rushforth (2012) et Alan Gally (2009) montrent que l'esclavage était déjà ancré dans certaines communautés autochtones. En 2012, Brett Rushforth publie un livre intitulé *Bonds of Alliance, Indigenous and Atlantic Slavery in New France*, faisant suite à un chapitre publié dans l'ouvrage collectif *Indian Slavery in Colonial America* par Alan Gally en 2009: "A little flesh we offer you : the origins of Indian slavery in New France". Brett Rushforth étudie les trouvailles archéologiques, les histoires des voyageurs Canadiens français ainsi que les procès du

bailliage de Montréal, pour mieux comprendre la situation des esclaves dans les Pays d'en haut¹. Par exemple, on découvre que les esclaves représentaient une richesse dans la nation des Cahokia (Rushforth, 2012 : 20), et ces esclaves étaient torturés (Rushforth, 2012 : 22). C'est lors des guerres entre les communautés ennemies qu'ils capturaient des individus pour en faire des esclaves (Gallay, 2010: 312, 314). On retrouve des prisonniers de guerre devenus esclaves surtout dans les Nations situées dans le Michigan et l'Illinois actuel (Rushforth, 2012: 35). Certaines nations de la région des Grands lacs ont humilié et mutilé les prisonniers pour montrer leur supériorité: « Indigenous slavery was thus driven, not by a high demand for slaves, but by the political and cultural imperatives of enslavement. » (Rushforth, 2012 : 29). L'esclavage autochtone fait partie d'une tradition politique, mais aussi d'une tradition de guerre (Gallay, 2010: 314 ; Rushforth, 2012: 23)². Les Algonquiens et les Sioux intimident leurs ennemis en humiliant les prisonniers devenus esclaves pour que ces derniers soient dépouillés de leur identité et pour qu'ils se sentent inférieurs et incapables de fuir la nation (Rushforth, 2012: 35). Le rôle de l'esclave a différé selon la Nation, les années et le genre de l'esclave. L'esclave avait un rôle à la fois économique, politique, culturel et démographique. Les hommes étaient souvent tués ou emprisonnés pour décourager les ennemis de les attaquer. (Gallay, 2010: 313 ; Rushforth, 2012: 19). S'ils n'étaient pas tués, les hommes pratiquaient surtout des tâches normalement dévolues aux femmes dans le domaine de l'agriculture et de la chasse; par exemple, le binage dans les champs ainsi que le transport des sacs pendant les expéditions. Les femmes et les enfants capturés pendant les guerres permettaient une stabilité démographique, car ils étaient inclus dans la société pour remplacer les individus perdus pendant ces mêmes guerres et pendant les périodes d'épidémies. Les femmes devenaient souvent des épouses subordonnées dans des nations polygames (Rushforth, 2012: 19). Puis, on retrouve souvent dans les récits le fait que les Autochtones adoptent leurs esclaves : « Adopted slaves, then, were bound to a household of fictive kin, occupying the physical and metaphorical place of a child

¹ Les pays d'en haut incluent ces États actuels: Minnesota, Wisconsin, Michigan, Indiana, Illinois, une partie de l'est de l'Iowa et le Missouri ainsi que l'ouest de l'Ontario. Donc la grande région des Grands Lacs (Rushforth, 2012: 20).

² Dans la langue algonquienne, le registre lexical associé à l'esclavage montre l'infériorité des prisonniers de guerre. En effet, ce lexique est lié aux termes désignés pour les chiens. Par exemple, *Awakaan* dans la langue Anishinaabe se définit par : capturé, chien ou animal gardé comme un animal de compagnie, ou bien *nit'aouakara* se traduit en anglais par *enslaved* et est directement traduit par: faire de lui mon chien (Rushforth, 2012: 35-36).

but constantly aware that they were not actual relatives » (Rushforth, 2012: 49). Les esclaves adoptés ne sont donc pas nécessairement mieux traités que les esclaves non adoptés.

L'étude de l'esclavage dans les différentes communautés autochtones avant l'arrivée des Européens aide à comprendre son début dans la société Canadienne française, qui est abordé dans la section suivante. L'aspect politique de l'esclavage dans les communautés autochtones se transmet en partie aux Canadiens français: ce contact politique et culturel permet de solidifier les alliances entre les deux parties. Les Français affectaient les esclaves aux travaux manuels et domestiques. Les études de Rushforth et de Gally permettent d'émettre des hypothèses sur les conditions de vie des esclaves au Canada français et d'observer quel a été l'impact de cet esclavagisme sur les Autochtones concernés. L'arrivée des Canadiens français force un changement dans la culture de ces communautés; celles-ci doivent s'adapter et le phénomène va transformer la structure qu'avait l'esclavage jusqu'à ce moment (Rushforth, 2012 : 71).

1.2. L'esclavage au Québec ancien

La Nouvelle-France (1534 - 1763) a connu des débuts difficiles en termes de colonisation du territoire (Charbonneau, et al., 2000 : 100). Les premiers immigrants ne s'établissaient pas au Québec ancien (Charbonneau, et al., 2000 : 100) et il était difficile d'obtenir de la main-d'œuvre pour travailler les terres et faire vivre la colonie (Rushforth, 2009: 372). Avant 1760, seulement 56% des immigrants qui passaient l'hiver sur le territoire y sont demeurés (Charbonneau, et al., 2000 : 106). Ce manque de main-d'œuvre explique en partie la demande d'esclaves autochtones et noirs ainsi que le maintien et l'augmentation de cette demande. Certains auteurs estiment qu'il y aurait eu plus de 10 000 esclaves autochtones sur le territoire du Québec ancien entre 1660 et 1760 (Rushforth et Kahn, 2016).

1.2.1. Histoire de l'esclavage des Autochtones

Prolifique historien de la Nouvelle-France, Marcel Trudel a publié plus d'une cinquantaine d'ouvrages entre 1945 et 2010, tous fondés sur la rigueur scientifique et une argumentation basée sur des sources premières (Chevrier, 2009 : 6). Grâce à son dépouillement des archives canadiennes, Trudel met en lumière la société esclavagiste du Québec ancien; cette histoire n'étant, auparavant, que très peu connue. Dans la foulée de la Révolution tranquille au Québec dans les

années 1960, Trudel publie son premier ouvrage sur les esclaves ayant appartenu à des Canadiens français: *L'esclavage au Canada français, histoire et conditions de l'esclavage*. Son « Dictionnaire », une liste biographique et chronologique des esclaves du Québec ancien, a été publié en 1990, et amélioré jusqu'en 2004. Ce Dictionnaire a certainement permis une meilleure analyse et compréhension des conditions de vie des esclaves, car il s'agit du premier bilan et de la première analyse chiffrée des esclaves appartenant à des Canadiens français. Par conséquent, l'ouvrage de Trudel est abondamment cité dans les différentes études sur le sujet. La deuxième édition de son ouvrage, *Deux siècles d'esclavage au Québec* (2004), écrit en collaboration avec Micheline D'Allaire, est basée sur un plus grand effectif d'esclaves, mais les textes révisés rapportent les mêmes idées générales que l'ouvrage publié en 1960. À partir de ses recherches, Trudel démontre que l'esclavage au Québec est surtout subi par les Autochtones et qu'ils vivent majoritairement à Montréal et Québec. Les 4 185 esclaves identifiés par Trudel sont distribués dans les paroisses des deux côtés du fleuve Saint-Laurent.

Faisant suite à cette recherche, plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question de l'esclavage par les Canadiens français. Gilles Havard et Cécile Vidal (2003) publient une monographie qui se concentre sur l'esclavagisme en Louisiane en faisant quelques parallèles avec l'esclavagisme sur le territoire du Québec actuel. Ensuite, Gallay (2009, 2010) et Brett Rushforth (2009, 2012) sont complémentaires l'un à l'autre : Gallay met l'accent sur les raisons qui ont poussé les Canadiens français à fonder des liens avec les Autochtones et à obtenir des esclaves, tandis que Rushforth explique plus en profondeur les raisons culturelles et économiques qui ont amené les Autochtones à donner et à vendre des esclaves aux Français. Ces auteurs forment un portrait de l'arrivée de ce phénomène. Ces auteurs permettent aussi de comprendre comment cette institution a perduré sur plus de deux siècles.

L'histoire de l'esclavage des autochtones au Québec ancien est intimement liée aux guerres entre les Nations. Les alliances faites entre une Nation et les représentants du roi de France étaient souvent consolidées par le don ou une vente d'esclaves (Trudel, 2004 : 26). La possession d'esclaves de certaines Nations émettait un message clair, autant pour les alliés que les ennemis (Rushforth, 2012: 216). Les esclaves provenaient des Nations ennemies (Trudel, 2004: 55) et les Canadiens français se devaient de libérer les esclaves provenant de la Nation nouvellement alliée (Rushforth, 2012 : 195). Les esclaves acquis par le biais de ces alliances étaient souvent jeunes et

provenaient de nations lointaines (Trudel, 2004: 27). Ces ventes d'esclaves sont avantageuses pour les Nations alliées, car elles permettaient de limiter l'expansion de l'alliance française avec leurs Nations ennemies (Rushforth, 2012: 197). L'avantage pour les Français était l'acquisition d'une main-d'œuvre peu chère à nourrir et à loger. Sans avoir un impact direct sur la mortalité des esclaves, cela explique en partie l'arrivée dans la colonie d'un flux constant d'esclaves autochtones. Quant à elle, la mortalité précoce des esclaves est en partie expliquée par la demande coloniale pour des esclaves, le fait qu'ils travaillaient dans la vallée laurentienne et les tâches difficiles qu'ils exerçaient dans la colonie.

Les ventes d'esclaves se faisaient selon les termes des Nations autochtones. La mise en place de ce système provoque un changement dans la valeur culturelle de l'esclavagisme de ces groupes : les nations devaient faire la guerre à d'autres Nations pour obtenir des prisonniers qu'ils vendaient ensuite en qualité d'esclaves aux Canadiens français. Les esclaves, étant devenus une commodité, perdent leur valeur culturelle traditionnelle et ne sont plus un symbole de pouvoir ou d'accomplissements spirituels. Les Nations, préférant vendre les captifs de guerre, ne font plus de cérémonie de sacrifice ni de torture, et les femmes et les enfants ne sont plus utilisés pour remplacer les individus perdus pendant les guerres (Rushforth, 2009: 379). En conséquence, l'effectif des communautés Autochtones en est réduit (Rushforth, 2012).

Les Canadiens français ont joué un rôle actif dans le transport et la vente de ces personnes. En effet, les marchands et les voyageurs qui fréquentaient les postes de Michilimackinac et de Détroit emmenaient des esclaves dans les paroisses du Québec ancien (Montréal, Québec et Trois-Rivières) pour les vendre. Pendant la guerre des Renards de 1712 – 1738, les voyageurs et les marchands avaient une interdiction de faire la traite de fourrure. Ceux qui ne pouvaient pas fuir le service militaire en profitaient pour prendre des prisonniers de guerre et ensuite les vendre à Montréal et à Québec. (Rushforth, 2012: 208). La traite des esclaves autochtones s'est aussi perpétuée pendant le XVIII^e siècle, en conséquence de la crise économique survenue au Québec ancien (Rushforth, 2009: 373). Effectivement, il était moins coûteux pour les Canadiens français de se procurer un esclave, de le nourrir et le loger que de payer un travailleur libre. Les esclaves autochtones coûtaient moins cher que les esclaves noirs, ils étaient facilement vendus sur le territoire (Cooper, 2006). Ces différences de coût sont donc un facteur important pour expliquer le

ratio d'esclaves autochtones et d'esclaves noirs (d'environ 2 : 1) sur le territoire, pendant le début de la période d'esclavagisme canadien-français.

Au fil des années, l'esclavage au Québec ancien perd sa logique de maintien de l'alliance franco-autochtone et revêt de plus en plus un caractère économique. Les esclaves représentaient des travailleurs de la terre et des domestiques peu coûteux. Non seulement ils n'obtenaient pas de salaire pour leur labeur, mais les propriétaires donnaient des vêtements et de la nourriture de mauvaise qualité à leurs esclaves. Par exemple, le lait et le beurre frais allaient aux propriétaires et à sa famille, tandis que les restes moins frais et gâtés étaient gardés pour les esclaves autochtones (Rushforth, 2012 : 333). De plus, les enfants d'une mère esclave devenaient esclaves à leur tour, ce qui a permis la perpétuation de cette institution et le legs des esclaves dans les familles Canadiennes françaises.

L'histoire de l'arrivée des esclaves autochtones sur le territoire a été abordée autant du point de vue du développement colonial (Gallay) que de celui des Autochtones (Rushforth). Cependant, les effectifs d'esclaves sur le territoire Canadien français ne sont toujours pas bien précisés. Les recherches indiquent qu'il y a eu beaucoup d'échanges entre les Autochtones et les colons français, ce qui laisse croire que Trudel a sous-estimé le nombre d'esclaves autochtones. Si, faute de sources, il est difficile d'aller plus loin au point de vue de l'étude des effectifs, une recherche plus exhaustive sur les conditions de vie des esclaves autochtones permet de connaître davantage leur mortalité et les raisons pour lesquelles les Autochtones décèdent si jeunes, selon l'étude de Trudel (Trudel, 2004 : 167).

1.2.2. Histoire de l'esclavage des Noirs

Les esclaves noirs sont arrivés de manière plus importante sur le territoire pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. L'histoire de l'esclavage des Noirs au Québec ancien a reçu plus d'attention que l'esclavage autochtone dans les recherches et analyses historiques. Winks publie en 1997 : *The Blacks in Canada : a History*, et il dédie un chapitre complet à l'arrivée des esclaves sur le territoire. Ce livre est une révision de son premier ouvrage publié 1971 qui a été enrichi avec de nouvelles sources, une collaboration avec certains historiens ainsi qu'une amélioration dans les termes utilisés. En 1971, certains auteurs l'ont critiqué, car il laissait sous-entendre que les Noirs acceptaient leur statut d'esclave (Winks, 1997 : xvii). Même si cela a été

quelque peu rectifié, en 1997 on retrouve encore un discours mettant l'accent sur la passivité des esclaves dans la discussion sur les débuts de l'esclavage et dans la comparaison avec les esclaves appartenant aux Américains. De plus, l'auteur discute des faits retrouvés dans les sources, sans analyser les lacunes de celles-ci. Par exemple, il émet l'argument que les esclaves noirs étaient plus portés à fuir que les esclaves autochtones (Winks, 1997 : 14 – 15). Or, il est observé dans d'autres sources que les Autochtones sont les esclaves qui fuient le plus (Trudel, 2004 ; La société historique de Montréal, 1859). La supposition de Winks pourrait être expliquée par le fait qu'un esclave venant d'une première nation coûte moins cher qu'un esclave noir (Trudel, 2004); le propriétaire est alors plus enclin à déboursier pour des annonces dans les journaux ainsi qu'une récompense pour le retour d'un esclave noir. Les sources écrites documentent donc plus souvent la fuite des esclaves noirs, sans que ce soit eux qui fuient le plus souvent.

En bref, Winks fait un très bon rassemblement des informations sur l'histoire des Noirs au Canada en général. Cependant, il rapporte les éléments véhiculés dans les sources premières sans critiquer la représentativité de la population esclave dans ces sources. Les sources historiques permettent de connaître seulement une partie des esclaves et une partie de leurs parcours de vie. Winks se fie beaucoup aux découvertes de Trudel en ce qui concerne les données de mortalité sur les esclaves appartenant aux Canadiens français. Sans remettre en question les chiffres, il les rapporte sans les redéfinir.

Winks et Trudel ont établi les bases de nos connaissances sur les conditions d'arrivée des esclaves noirs. Les recherches sur l'histoire des esclaves noirs au Canada ont évolué à partir de ces ouvrages phares pour ensuite se spécialiser sur des aspects particuliers. Cependant, peu de chercheurs traitent de l'arrivée d'esclaves par les États-Unis³ et l'impact que ce mouvement (loyalistes et abolitionnistes) a pu avoir sur leurs conditions de vie.

Les ouvrages généraux et les recueils de documents sont néanmoins riches en informations sur cette population servile. Le premier esclave répertorié sur le territoire du Québec ancien est Olivier Le Jeune, en 1629 (Trudel, 2004: 14). Le Jeune aura trois différents propriétaires au Canada et il décède en 1654, âgé d'environ 30 ans (Winks, 1997 : Trudel, 2004). L'esclave noir suivant dont il subsiste des traces documentaires arrivera sur le territoire près d'un quart de siècle plus

³ Les Treize Colonies anglaises avant 1776.

tard, même si dans l'intervalle, les autorités françaises demandaient au roi de France d'acquérir des esclaves comme on l'observait dans les Antilles et dans les Treize Colonies (Winks, 1997). Les autorités françaises au Québec ancien veulent exploiter le potentiel de ce territoire, mais la température, peu clémente, est une contrainte sévère. Le grand manque de main-d'œuvre incite le gouverneur Denonville et l'intendant Champigny à écrire une lettre au roi en 1688 pour aborder le problème : « Les gens de travail et les domestiques sont d'une rareté et d'une cherté si extraordinaire [...] qu'ils ruinent tous ceux qui font quelque entreprise. On croit que le meilleur moyen d'y remédier serait d'avoir des esclaves [noirs] » (La Société historique de Montréal, 1859 : 2). De plus, les autorités françaises souhaitent avoir des esclaves noirs pour exploiter les ressources naturelles du territoire, telles que les mines, la pêche et l'agriculture (Winks, 1997 : 5). Le roi est hésitant à envoyer des esclaves dans cette colonie, car ils coûtent cher et ils ne sont pas habitués aux températures froides (La Société historique de Montréal, 1859 : 2). Le Québec ancien ne verra jamais l'arrivée d'un aussi grand nombre de personnes noires que les Antilles (Trudel, 2004 : 47). À partir de cette époque, on observe la mise en place de la forme d'esclavagisme qui deviendra typique au Québec, notamment l'acquisition des prisonniers de guerre, Noirs ou Autochtones, qui devenaient principalement des domestiques servant dans les foyers riches (Winks, 1997 : 6).

L'esclavage des Noirs est intimement lié à l'esclavage des Autochtones. Les alliés Autochtones vendent aux Français des captifs de guerre, incluant des Noirs capturés dans les colonies du Sud (La Société historique de Montréal, 1859 : 5). Les Noirs étaient considérés comme étant plus robustes que les Autochtones, donc, ils décèderaient moins rapidement que ces derniers (Cooper, 2006 : 79). Voyant cette possibilité d'exploitation, les Canadiens français cherchent à obtenir plus d'esclaves noirs. Les Français et les Anglais possèdent des ententes légales qui permettaient aux Canadiens français d'acheter des esclaves des colons anglais provenant, entre autres, de New York, de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que des deux Carolines. Par ailleurs, un petit nombre d'esclaves provenaient de l'Europe ou des Antilles (Cooper, 2006 : 82 : Trudel, 2004 : 89). Nonobstant ces divers moyens d'obtenir un esclave noir, ces derniers étaient plus difficiles à acquérir, car ils étaient en moyenne deux fois plus dispendieux⁴ que les esclaves

⁴ En moyenne, un esclave noir se vend 900 livres et un esclave autochtone 400 livres (Trudel, 2004 : 155).

autochtones (Winks, 1997 ; Trudel, 2004 : 155). Selon Trudel, les esclaves sont souvent vendus jeunes, soit moins de 30 ans, pour maximiser la durée de leur période de servitude et pour réduire leur tentation de fuir (Trudel, 2004 : 113).

Les Canadiens français n'asservissent pas eux-mêmes des individus; ils optent principalement pour acheter des esclaves qui étaient nés dans cette condition, qui avaient commis un crime ou qui étaient des prisonniers de guerre. Ainsi, les esclaves noirs et les esclaves autochtones au Québec ancien se distinguaient par leur mode d'entrée dans l'état d'esclavage. Les esclaves noirs étaient souvent des esclaves depuis leur naissance, et avaient le statut d'esclave au moment de leur entrée sur le territoire du Québec, tandis que les Autochtones étaient majoritairement libres au moment de leur naissance et devenaient esclaves lors de conflits (Gallay, 2010: 327).

1.3. Fin de l'esclavage au Québec ancien

L'esclavage au Québec ancien s'est terminé de la même façon qu'il a débuté : le phénomène a disparu de façon progressive avant qu'une loi n'y mette fin de façon officielle. Dans les années 1790, un mouvement abolitionniste se crée surtout à Londres, et se répand comme nouvelle étrangère dans la colonie. Ce mouvement abolitionniste semble oublier qu'il y a encore des esclaves au Québec ancien, car les publications n'en font pas mention (Trudel, 2004 : 298). Dès 1793, pendant que l'abolitionnisme s'amplifie en Grande-Bretagne, en France, ainsi que dans certains états des États-Unis, des députés se réunissent pour créer un projet de loi limitant l'esclavage. Ils souhaitent surtout améliorer les conditions de vie des esclaves (Trudel, 2004 : 299). La même année, le Canada impose une nouvelle loi sur l'esclavage : aucun nouvel esclave, peu importe son origine, ne pourra être introduit dans le pays; les esclaves du Québec qui sont déjà sous cette condition le resteront, et les enfants nés de mère esclave seront asservis jusqu'à leurs 25 ans (Trudel, 2004 : 302). Par conséquent, il ne restait qu'un petit effectif d'esclaves lors de l'abolition de l'esclavagisme en 1834 par le gouvernement britannique.

Après 1760, les anciens esclaves nouvellement arrivés des États-Unis étaient juxtaposés aux esclaves des Canadiens français. Ces esclaves libres étaient composés des esclaves qui

suivaient leurs propriétaires loyalistes⁵ ainsi qu'à un faible niveau avant 1850, les esclaves fuyant leur condition en utilisant le chemin de fer clandestin. En effet, d'après la loi de 1793 qui interdisait d'asservir de nouveaux arrivants au Québec ancien, ces anciens esclaves américains étaient libres dès qu'ils traversaient la frontière. Cependant, les esclaves des Canadiens français ne pouvaient pas faire de même, créant un paradoxe de liberté civile (Cooper, 2006 : 108).

L'esclavage disparaît tranquillement à partir de 1790. Dès son abolition au Québec ancien, il fut vite histoire ancienne : « Moins d'une génération après la fin de l'esclavage, son existence était généralement oubliée – au point que, en 1840, les enfants adultes d'une ancienne esclave de Montréal nieront que leur mère n'ait jamais été une telle chose : l'esclavage, diront-ils, n'avait jamais existé au Canada. » (Mackey, 2013 : 35). Cette histoire fut autant oubliée par les autorités politiques (Cooper, 2006 : 77) que par la population au Canada français (Mackey, 2013 : 225).

1.4. État des connaissances sur les conditions de vie des populations du Québec ancien

Trudel fait une brève étude de la mortalité dans ses monographies de 1960, 1990 et 2004 : il avance que les esclaves décédaient très jeunes, soit à un âge moyen au décès de 17,7 ans pour les Autochtones et 25,2 ans pour les Noirs, principalement à cause des épidémies (Trudel, 2004 : 167). Trudel ne présente pas de statistiques plus élaborées sur la mortalité des esclaves autochtones et noirs au Québec ancien. Étant donné le petit effectif d'esclaves dont l'âge au décès est connu, peu de chercheurs se sont attaqués à la tâche. Trudel émet les balises de l'histoire des esclaves au Québec ancien. Cependant, ses études sont générales et il n'accorde guère d'attention aux particularités culturelles ou géographiques. L'étude de Rushforth est, elle, complémentaire à celle de Trudel, car il analyse davantage comment les Autochtones ont vécu l'esclavage à partir des sources mentionnées plus haut. Rushforth présente aussi les diverses tâches effectuées par les esclaves autochtones au Québec ancien, telles que travailleurs de la terre et canotiers. Cet auteur représente une source importante pour comprendre les contextes sociaux de l'esclavagisme qui influence la morbidité et la mortalité des esclaves.

⁵ Les loyalistes sont les Américains qui souhaitaient rester sous la couronne britannique après la déclaration d'indépendance des États-Unis le 4 juillet 1776.

Les chercheurs soulignent que les conditions de vie diffèrent entre les esclaves autochtones et les Noirs. Les statistiques publiées par Trudel en 1960 concernant la mortalité des esclaves sont répétées dans beaucoup d'ouvrages, et par conséquent, il y a un consensus dans les recherches : les esclaves autochtones décèdent plus jeunes que les esclaves noirs. La croyance populaire de l'époque veut que les esclaves autochtones n'en fussent pas des bons : « [...] car ils mouraient facilement des maladies, ils travaillaient mal la terre et ils avaient un amour pour la liberté qui les poussaient à s'enfuir, se suicider ou refuser de travailler à n'importe quelle condition. » (Traduction libre; Gallay, 2010: 329), comparativement aux Noirs nés dans la condition d'esclave.

Les auteurs, majoritairement des historiens, discutent des aspects sociaux, culturels, politiques et économiques de l'esclavagisme canadien. Leur façon d'aborder le sujet diffère d'abord selon la langue de la monographie ainsi que selon le genre de l'auteur. Ceci n'est cependant pas une règle, car certains auteurs font figure d'exceptions. En revanche, il semblerait que les chercheuses soulignent les pénibles conditions de vie des esclaves et perçoivent ces derniers comme des biens meubles, au même titre que les esclaves des États-Unis (Elgersman, 1999 ; Hamilton, 1999 ; Beaugrand-Champagne, 2004 ; Cooper, 2006 ; Neeganagwedgin, 2012). Les chercheurs quant à eux ont plutôt tendance à présenter les aspects moins contraignants de l'esclavage et certains adoptent un lexique moins dur lorsqu'ils discutent des conditions de vie des esclaves (Trudel, 1960, 1990, 2004 ; Winks, 1997 ; Mackey, 2013). Par exemple, l'ouvrage de Trudel est parsemé de commentaires qui témoignent d'une certaine empathie envers les propriétaires d'esclaves : « [...] ce Panis Jacques qui, selon sa déclaration de 1734, s'est enfui parce que son [propriétaire], l'officier Tarieu de Lanaudière de Lapérade, avait l'habitude de le battre [...] était-il d'humeur à battre ses esclaves ou le Panis Jacques méritait-il d'être battu? Nous l'ignorons. » (Trudel, 2004: 176). Puis, Winks observe que: « Generally, these slaves of New France, and especially the [black] slaves, seem not to have been treated badly. They were, after all, expensive and intimately connected to the household domestics » (Winks, 1997: 10). Rushforth sort du lot pour expliquer les mauvaises conditions de vie des esclaves, malgré le fait qu'ils étaient domestiques. Ensuite, les auteurs francophones ont tendance à citer des documents historiques, tels que la correspondance ou les avis dans les journaux. L'œuvre de Trudel et celle de Beaugrand-Champagne en sont les exemples typiques, car ils forment leur argumentaire autour de ces documents et d'exemples provenant de ceux-ci. Certaines œuvres écrites par des anglophones

manquent d'exemples concrets provenant des sources historiques qui ajouteraient à la validité des points abordés par les auteurs et surtout, à faciliter la lecture et la compréhension des textes (Wink, 1997 ; Mackey 2013).

1.4.1. Conditions de vie des esclaves autochtones et esclaves noirs

Les conditions de vie des esclaves ont été traitées sous différents angles ainsi que sous différents thèmes dans la littérature. Cette section permet de rapporter les informations concernant la mortalité des esclaves, les épidémies, les conditions de vie, leurs occupations, leurs parcours de vie, l'exploitation sexuelle, les fuites ainsi que les caractéristiques du propriétaire. Une meilleure compréhension des occupations et des conditions de vie des esclaves peut éclairer sur leur santé ainsi que leur mortalité. Dans le contexte de l'Amérique du Nord, l'histoire des conditions de vie des esclaves noirs est plus riche que celle des esclaves autochtones. Cependant peu de textes concernent directement les esclaves noirs du Québec ancien. L'histoire de l'esclavage des Noirs en Nouvelle-Écosse (Hamilton, 1999 ; Donovan, 1995, 2004), et la Louisiane (Allain, 1980 ; Havard et Vidal, 2003) connaît une historiographie plus développée que celle de l'esclavage au Québec ancien. Les auteurs ayant travaillé sur ce dernier sujet ne font que rarement une histoire générale des esclaves et se concentrent plutôt sur des caractéristiques particulières (Trudel, 1960, 1990, 2004 ; Winks, 1997; Elgersman, 1999; Beaugrand-Champagne, 2004 ; Gay, 2004 ; Cooper, 2006 ; Mackey, 2013; Nelson, 2016). Tout de même, ces derniers auteurs se complètent entre eux, car ils traitent de différents aspects de l'esclavage. Trudel et Winks ont décrit une histoire générale de l'esclavage des Noirs au Québec ancien, mais ils ne discutent que brièvement de la mortalité de ce groupe. Elgersman et Barr quant à elles font une étude féministe de l'esclavage, ce qui offre une perspective d'étude innovatrice qui élabore sur le rôle des femmes en tant qu'esclaves dans les colonies françaises. Beaugrand-Champagne et Cooper discutent du procès de l'esclave noire Marie-Josèphe-Angélique. Gay reprend les données de Trudel en se penchant sur l'histoire des Noirs au Québec, tandis que Mackey s'intéresse à la place des Noirs à Montréal après 1760. Ces deux derniers discutent de l'esclavage à l'intérieur de l'histoire des Noirs du Québec.

Les statistiques sur la mortalité des esclaves sont un reflet fondamental de la santé et des conditions de vie de ceux-ci. Trudel, Winks et Gay présentent différentes évaluations de la mortalité des esclaves autochtones et des esclaves noirs. Tel qu'indiqué plus haut, selon les

estimations de Trudel, les esclaves autochtones mourraient beaucoup plus jeunes que les esclaves noirs, les esclaves autochtones ont une moyenne d'âge au décès de 17,7 ans et les Noirs de 25,2 ans (Trudel, 1990 : 166). Trudel est, en fait, le seul historien qui ait effectué des analyses empiriques sur la mortalité des esclaves. De plus, il compare le nombre absolu des décès pendant les années d'épidémies de fièvres et de picotes (1733, 1755, 1757, 1759, 1760 et 1761) pour les esclaves autochtones et les esclaves noirs. L'auteur précise que les Noirs sont trois fois moins nombreux que les Autochtones dans la population esclave, mais il est étonné des faibles effectifs de mortalité des Noirs : « [...] nous sommes surpris de constater la faible mortalité des Noirs [...]. Il devient évident que les Amérindiens en présence d'une épidémie sont beaucoup moins résistants que les Noirs. » (Trudel, 2004 : 168-169). Cette affirmation est cependant biaisée, car il observe seulement le nombre absolu, sans la remettre en contexte avec le faible effectif d'esclaves noirs. Il n'y a pas d'études qui expliquent les différences majeures entre la moyenne d'âge au décès des Autochtones et celle des Noirs et qui confirment ou infirment l'hypothèse de l'impact différentiel des épidémies. Winks fait une étude plus poussée des données exposées par Trudel. Cependant, tout comme ce dernier, il ne prend en compte que le nombre des décès, sans prendre en compte les individus pour lesquels un décès n'est pas enregistré : « In 1733, fifty-eight Indians were carried away by disease but only two [black]; in 1755, smallpox took fifty-six Indians and only six [Blacks]; and in the epidemic of 1757 fifty-one Indians and only four [Blacks] died. » (Winks, 1997 : 10) Malgré le fait que ces chiffres reflètent les recherches de Trudel, les conclusions qu'on en tire ne reflètent pas la réalité. En effet, le nombre d'esclaves noirs est plus bas que le nombre d'esclaves autochtones pendant ces années, il est donc normal que l'effectif de décès pendant une année d'épidémie soit plus petit pour les personnes noires. Ces chiffres ne prouvent donc pas que les esclaves autochtones avaient plus de risque de décès pendant une épidémie que les esclaves noirs. De plus, certains articles du domaine de l'histoire mentionnent que les Autochtones auraient développé des anticorps grâce aux contacts perpétués avec les Français (Havard et Vidal, 2003: 320 ; Gallay, 2010 : 329). Les esclaves autochtones du 18^e siècle pouvaient donc avoir de meilleures chances de survie aux épidémies que dans le passé.

L'analyse comparative de la mortalité des esclaves selon l'ethnie effectuée par Trudel est une première dans l'historiographie sur le sujet, mais elle présente plusieurs limites. Tout d'abord, son analyse manque de précision, car elle exclut les individus ayant une censure à droite aléatoire,

soit les esclaves ayant une indication d'âge, mais n'ayant pas de date de décès. De plus, il ne fait pas de comparaison selon le genre des esclaves. Son analyse s'arrêtant aux moyennes d'âges aux décès selon l'ethnie ainsi qu'aux nombres de décès ayant eu lieu pendant une année d'épidémie.

L'auteur Daniel Gay analyse des statistiques sociodémographique sur les Noirs du Québec ancien dans son ouvrage *Les Noirs du Québec, 1629 – 1900*, Gay (2004). Il offre une nouvelle évaluation des données de Trudel par rapport aux esclaves noirs et les compare aux chiffres décrivant la population canadienne-française élaborés par des démographes (Gay, 2004 : 122). Il présente des statistiques plus complètes que celles de Trudel sur les esclaves noirs en calculant des taux de mortalité. En revanche, étant donné les nombreuses limites des données sur les esclaves du Québec ancien (principalement les biographies tronquées), les taux de mortalité ne sont pas complets et il est difficile de rendre ces statistiques représentatives de la population esclave noire. Gay effectue un calcul des taux de mortalité sur une période de dix ans en utilisant les mentions des esclaves, soit : une mention de décès ou autre (dénominateur) par rapport au décès ayant eu lieu pendant chaque décennie (numérateur). Cependant, la population esclave totale pour ces années n'est pas connue, car il est difficile de déterminer si un individu mentionné à un âge X à une année Y était sur le territoire les années précédentes. Prenons par exemple Nancy Buckley, ancienne esclave d'un Gibb qui est décédée en 1801 à 90 ans (Trudel, 1990 : 95) : selon le *Dictionnaire* de Trudel, on sait que Nancy a été sur le territoire pendant la décennie de 1800 à 1809, et elle était certainement présente à la décennie précédente, étant donné que la majorité des esclaves arrivent avant 30 ans (Trudel, 2004). Cependant, on ne peut pas confirmer qu'elle a été une résidente du Québec pendant ses 90 années de vie. Gay restreint son estimation du temps de vie dans la colonie de l'esclave, à la décennie de leur observation. Par conséquent, les années de vie et le décès de Nancy Buckley sont intégrés dans cette analyse seulement pour la décennie de 1800 à 1809, alors que ses années de vie devraient être comptabilisées dans le dénominateur pour plusieurs décennies. La sous-estimation des personnes-années vécues par les esclaves dans le dénominateur mène à une surestimation du taux de mortalité des esclaves (Gay, 2004 : 122). Selon ses analyses, le taux de mortalité des esclaves noirs est de 23,1 pour mille pendant la période 1720 – 1729 et 28,3 pour mille pendant la période de 1770 – 1779. (Gay, 2004 : 122; tableau 18).

Les Noirs, étant une « marque de prestige », travaillaient plus souvent comme domestiques. Certains esclaves noirs pouvaient même se retrouver à faire des emplois qualifiés, tels que

perruquier, ou des emplois liés au commerce de la fourrure, des tâches agricoles et des tâches domestiques (Cooper, 2006). Selon Winks, ces tâches pourraient expliquer la tendance des esclaves noirs à mourir à un âge plus élevé que les Autochtones. Rushforth (2012) discute des différents emplois que les Autochtones effectuaient selon le propriétaire : ils faisaient les tâches journalières, telles que pratiquer le jardinage, faire les courses, apporter des biens au marché, et prenaient soin des animaux domestiques (Rushforth, 2012 : 324). En revanche, ils servaient aussi le propriétaire en transportant des marchandises sur un traîneau, peu importe la température, et ils faisaient l'entretien de la maison.

Les occupations des propriétaires sont très importantes pour comprendre les conditions de vie quotidienne des esclaves. Cooper émet l'hypothèse que le groupe des propriétaires des esclaves noirs ou autochtones est surtout constitué des individus des hautes strates de la société, tels que des représentants du roi, du personnel militaire et des membres du clergé. Beaucoup de voyageurs et de marchands en possédaient, de même que des artisans, des petits commerçants et d'autres fournisseurs de services (Cooper, 2006 : 144). Les commerçants ainsi que les militaires auraient possédé la grande partie des esclaves, ce qui est expliqué par la traite de la fourrure et le contact avec les Nations Autochtones qui leur permettent d'acquérir des capturés de guerre plus facilement. Il semblerait que les hommes esclaves travaillent plus souvent avec leur propriétaire. Les travaux étant plus difficile, un esclave aura donc de moins bonnes chances de survie s'il travaille avec un agriculteur, un voyageur ou dans la traite de fourrure.

Il est difficile de savoir comment les esclaves vivaient dans les foyers. Cependant, Rushforth révèle que les conditions de vie n'étaient pas faciles, particulièrement pour les esclaves autochtones. Certains hommes autochtones se retrouvaient à dormir à l'extérieur et les femmes dormaient dans la cuisine, souvent sans lit. Il était donc difficile pour ces individus de se remettre de la fatigue, des blessures, de la maladie, en plus d'être vulnérables aux aléas de la nature. (Rushforth, 2012 : 336). Les recherches effectuées par cet auteur dans les archives révèlent donc un environnement difficile pour les esclaves. Les esclaves masculins dans la colonie française étaient donc exploités comme une source de main-d'œuvre dans l'agriculture, dans la traite de la fourrure ainsi que comme domestiques (Rushforth, 2009 : 374). Les femmes autochtones, pour ce qui les concerne, semblent majoritairement servir de femmes de maison et aidaient dans les tâches quotidiennes. Ces femmes, peu importe l'ethnie, auraient été domestiques et elles auraient travaillé

en compagnie de domestiques payés. Elles semblent également avoir entretenu une communauté d'esclaves dans la ville, principalement à Montréal (Beaugrand-Champagne, 2004). L'historiographie concernant l'esclavage noir en Nouvelle-Écosse permet de faire des liens entre ce territoire et le Québec ancien, en plus de fournir des pistes d'étude concernant les conditions de vie quotidienne des esclaves appartenant aux Canadiens français. Hamilton (1999) et Donovan (1995, 2004) utilisent des événements anecdotiques pour définir les conditions de vie des esclaves noirs. L'article de 2004 de Donovan, « Slaves in Ile Royale, 1713 – 1758 », explique les avantages économiques et les avantages dans le développement de la population qu'ont tirés les Canadiens français de l'asservissement de personnes Noires et Autochtones. Donovan argumente que l'esclavage en Nouvelle-Écosse a permis aux familles d'avoir plus d'enfants, car les femmes esclaves s'occupaient des tâches ménagères et des enfants, et les hommes esclaves effectuaient les tâches extérieures et ils assistaient le propriétaire dans ces activités quotidiennes (Donovan, 2004). Les tâches des esclaves sur le territoire du Québec pourraient donc ressembler à celles-ci. Hamilton (1999) explique la notion de *bien meuble* qu'étaient les esclaves à cet endroit, elle définit aussi le statut de « soumis » que représentent les esclaves. Cette autrice offre de plus une étude axée sur les tensions entre les noirs libres ou asservis ainsi que sur le racisme présent en Nouvelle-Écosse.

L'exploitation des femmes comme esclaves sexuelles a été abordée en ce qui concerne les contacts entre les esclaves autochtones et les Français de la Louisiane (Barr 2005); Barr et Neeganagwedgin (2012) présentent les esclaves comme étant des biens meubles. Barr utilise les récits historiques pour mieux comprendre les relations entre les Français et les Nations Autochtones (principalement la tribu Caddos) qui menaient à l'exploitation sexuelle des femmes autochtones. Elle mentionne que les Canadiens français avaient une plus grande tendance à asservir systématiquement les Autochtones à la main-d'œuvre plutôt que d'en faire l'exploitation sexuelle. Néanmoins, ce genre de contact était commun et semble s'être transmis de la Louisiane au Québec (Barr, 2005 : 29). L'autrice présente les propriétaires du Canada français comme étant des individus maintenant des relations proches avec les Autochtones sans les asservir.

Une approche fondée sur les parcours de vie et les archives judiciaires est exploitée par Denyse Beaugrand-Champagne. Cette dernière effectue une étude de cas concernant le procès de l'esclave noire Marie-Josèphe-Angélique. L'ouvrage publié en 2004 contient des détails sur cette esclave noire accusée d'avoir mis le feu au foyer de sa propriétaire et ainsi brûlé une partie de

Montréal en 1734. Cette monographie apporte de nouvelles perspectives concernant le milieu de vie des esclaves, car l'auteur retranscrit et analyse des témoignages effectués par des proches d'Angélique lors du procès, dont d'autres esclaves de la ville, en plus d'ajouter des détails pertinents sur la vie quotidienne de cette esclave (Beaugrand-Champagne, 2004). Tout comme les auteurs Cooper et Mackey, elle concentre son étude sur la ville de Montréal et surtout sur les esclaves noirs.

L'histoire d'Angélique donne des indices sur le travail effectué par les femmes esclaves, mais aussi sur la vulnérabilité de ces esclaves dans le milieu familial. Les trois enfants d'Angélique décèdent à la naissance et il n'y a pas de cause inscrite sur les actes de décès. Marie-Josèphe-Angélique a été battue par son propriétaire dans l'objectif de la discipliner (Beaugrand-Champagne, 2004 : 16, 49). Aucune source fiable ne prouve qu'il était commun de battre son esclave au Québec ancien. Cependant, ce témoignage en est une preuve tangible, sans pour autant pouvoir être généralisé. Beaugrand-Champagne attire aussi notre attention sur la fuite des esclaves. Ce phénomène permet de mieux comprendre les conditions de vie des esclaves en plus de leur agentivité. Marie-Josèphe-Angélique tente de fuir six semaines avant l'accusation. Les causes de cette fuite ne sont pas connues, mais les mauvais traitements infligés par ses propriétaires ainsi que les tensions qui régnaient dans la maisonnée pourraient l'expliquer (Beaugrand-Champagne, 2004 : 49).

La fuite des esclaves semble chose courante à cette époque. En 1709, l'intendant Raudot écrit une ordonnance pour légaliser l'esclavage. Sans cette légalisation, il n'y a pas de réglementation contre la fuite des esclaves : « [...] [les Canadiens français] se trouvent souvent frustrés des sommes considérables qu'ils en donnent par une idée de liberté que leur inspirent ceux qui ne les ont pas achetés, ce qui fait qu'ils quittent quasi toujours leurs [propriétaires], et ce, sous prétexte qu'en France il n'y a pas d'esclaves [...] » (La société historique de Montréal, 1859 : 11). Il est impossible avec les données actuelles de connaître l'incidence de cette ordonnance sur le nombre de fuites. Cependant, avec l'arrivée des Gazettes dans les grandes villes vers la fin du XVIII^e siècle, on retrouve plusieurs annonces de fuites d'esclaves et le désir de les retrouver en échange d'un montant d'argent, 80% des mentions de fuite d'un esclave se trouve après l'apparition des gazettes (Trudel, 1990). Chaque notice d'esclave perdu comporte plusieurs informations, telles que l'habillement et les caractéristiques physiques. Néanmoins, seulement

1,6% de la population esclave est associée à une mention de fuite. Les sources portent à croire que cette proportion devrait être plus imposante, mais, aucune étude n'en discute (Trudel, 1990, 2004). Les fuites seraient une indication que les esclaves souhaitent quitter leur statut en espérant de meilleures conditions de vie et expliqueraient en partie le manque d'informations sur les décès.

Peu importe le statut socioéconomique du propriétaire, les conditions de vie des esclaves devaient théoriquement être régies par le Code noir, lois établies par le gouvernement français concernant le traitement des esclaves en Louisiane. Ces lois, publiée pour une première fois en Louisiane en 1685 et rééditée en 1724, était utilisée comme loi coutumière au Québec ancien (Allain, 1980 : 127 ; Trudel, 2004). En 1687, on recense 27 000 Noirs dans les Antilles françaises, contrairement aux 4 000 individus approximatifs connus au Québec ancien sur l'ensemble de notre période (Trudel, 2004 : 31). Étant donné le plus faible nombre d'esclaves sur ce territoire, le roi de France n'y a pas appliqué ces lois. Cependant, ce document laisse croire qu'il n'était pas permis d'infliger des punitions physiques à son esclave (Allain, 1980 : 132). Allain présente le Code noir comme étant d'abord un document religieux. En ce sens, le christianisme sert à légitimer l'esclavage et à régler le traitement des esclaves : « the master had an obligation to protect the spiritual integrity of the slave, to teach him the Christian religion, to help him achieve the privileges of the sacraments to guide him into living a good life, and to protect him from mortal sin. » (Allain, 1980: 131) L'esclave est tout de même limité dans ses libertés : il n'est pas en mesure d'acquérir une propriété, de se marier ou d'avoir une arme; de plus, l'esclave à un statut de mineur, sous la tutelle de son propriétaire (Allain, 1980 : 131). Le propriétaire peut exercer sur son esclave le même pouvoir qu'il exerce sur sa femme et ses enfants, ce qui inclut les *corrections modérées* (Allain, 1980 : 133). Il n'y a pas de consensus à savoir si les Canadiens français ont appliqué le Code noir aux esclaves noirs et autochtones du Québec ancien.

1.4.2. La mortalité et les conditions de vie des Canadiens français

Les recherches sur les conditions de vie et les estimations de la mortalité sont beaucoup plus développées en ce qui concerne la population générale du Québec ancien; la création d'une base de données longitudinale sur la population du Québec de 1621 à 1799, le Registre de la population du Québec ancien (RPQA), par le Programme de recherche en démographie historique

(PRDH), a stimulé plusieurs travaux en démographie historique concernant la mortalité, l'augmentation de la population, la fécondité, la migration et la famille.

Le Québec ancien a connu un début de peuplement difficile. À l'aube de la colonisation, la Nouvelle-France était principalement un lieu de traite de fourrure. Les alliances et échanges avec les Autochtones, qui s'occupaient de récupérer, transporter et vendre la fourrure, ont permis aux Français de s'établir tranquillement sur le territoire (Charbonneau, et al., 2000 : 100). À partir de 1658 les Français commencent le développement de l'agriculture ainsi que d'autres activités économiques sur le territoire. L'arrivée des Filles du roi entre 1663 et 1673, une initiative gouvernementale pour remédier à un déséquilibre de rapport de genre, a eu pour effet d'augmenter le nombre de mariages et de naissances (Landry, 2013). Nonobstant ces développements, la colonie est restée en infériorité numérique par rapport aux colonies anglaises et françaises du sud. En 1681 il y avait environ 40 paroisses et trois villes d'importance inégale : Montréal, Trois-Rivières et Québec (Charbonneau, et al., 2000 : 104). La population s'agrandit pour atteindre environ 70 000 individus au temps de la conquête et il y avait alors plus de 80 paroisses. Le taux d'émigration et d'immigration était faible pendant le régime français sur le territoire, et l'augmentation de la population était surtout due à la croissance naturelle (Charbonneau, et al., 2000 : 105) : « During the eighteenth century, the population grew at an annual rate of about 2,5% and did so without any significant migration. » (Charbonneau, et al., 2000 : 106). Par conséquent, les autorités devaient faire des alliances avec les Autochtones pour contrer les attaques des Anglais ainsi que pour faciliter la traite de la fourrure.

La littérature démontre que les esclaves du Québec ancien appartiennent principalement à l'élite francophone. Les conditions de vie de l'élite diffèrent de celle du reste de la population, cela aura donc certainement un impact sur les conditions de vie des esclaves. En premier lieu, au XVIII^e siècle, les femmes issues de l'élite étaient enceintes plus souvent que les autres femmes, ce qui est expliqué par l'influence de l'utilisation des nourrices sur les intervalles intergénésiques (Charbonneau, et al., 2000 : figure 4,9, 122). Les chercheurs focalisant sur les Canadiens français n'ont pas abordé l'utilisation des esclaves comme nourrices. Cependant, Donovan (2004) mentionne que les femmes esclaves participent activement au développement de la famille et elles s'occupent des enfants à l'île Royale. Cette information donne un indice sur les conditions de vie des femmes esclaves; soit elles ont été nourrices pour leurs propriétaires ou elles ont elles-mêmes

confié leurs enfants à des nourrices, ce qui a pu affaiblir leur espérance de vie et celle de leurs enfants. En effet, selon Charbonneau et al., la santé des femmes de l'élite était affaiblie à cause du raccourcissement de l'intervalle intergénéral. Ces femmes ne vivaient pas l'infertilité postpartum causée en partie par l'allaitement, et par conséquent, l'intervalle entre leurs grossesses était réduit. Ces naissances rapprochées pouvaient alors affecter négativement leur état de santé (Charbonneau, et al., 2000 : 122). De plus, les élites ont tendance à vivre plus souvent en milieu urbain qu'en milieu rural, ce qui influence leur mortalité (Ouellette et al., 2012 : 703) ; le risque instantané de décès après 50 ans est de 15% plus élevé pour les hommes qui vivent en milieu urbain que ceux vivant en milieu rural et il est de 18% pour les femmes (Gagnon, Mazan, 2009).

En ce qui concerne la mortalité de façon plus générale, les Canadiens français sont avantagés par rapport aux Français de France. Mis à part le climat difficile, les habitants du Québec ancien ont accès à de l'eau potable, une faune abondante ainsi que des terres fertiles. (Charbonneau, et al., 2000 : 123). L'âge modal au décès pour les femmes au Québec ancien est de 72,95 ans pour la période de 1740 à 1754, les hommes ont un âge modal au décès de 70,41 ans pour la même période. Entre 1755 et 1769, l'âge modal au décès des femmes est monté à 73,35 ans; il est aussi monté chez les hommes, à 71,04 ans (Ouellette, 2012 : 701). L'âge moyen au décès des Canadiens français, de 1608 à 1760, est de 35,5 ans (Charbonneau et al., 2000 : 126).

Le Québec reste sous le régime français jusqu'à la signature du traité de Paris en 1763 (Charbonneau, et al., 2000 : 101). Après la conquête, l'âge modal au décès augmente encore pour les deux sexes; 74,81 ans pour les femmes et 72,97 ans pour les hommes (Ouellette, 2012 : 701). Cette augmentation de l'âge modal au décès est liée à une amélioration de la longévité, un effet indirect de la conquête britannique. Au moment où la Nouvelle-France est passée aux mains des Britanniques, une partie importante de l'élite francophone, vivant surtout en milieu urbain, est retournée vivre en France. Par conséquent, la distribution entre villes et campagne de la population du Québec a été modifiée, avec une augmentation du poids relatif des ruraux. Puisque les conditions de vie sont à priori meilleures dans ce milieu, ce changement mène à une augmentation de l'âge modal au décès (Ouellette, 2012 : 703). Cependant, la mortalité infantile augmente pendant et après cet événement (Amorevieta-Gentil, 2009 : 131). Les jeunes et les plus âgés établis en milieu urbain vivent dans la promiscuité, les maladies se répandent plus rapidement et il y a un manque d'hygiène publique qui réduit leurs chances de survie (Amorevieta-Gentil, 2009 : 150).

Tout comme observé chez les esclaves, la mortalité est beaucoup plus importante en années d'épidémies. Effectivement, les épidémies de variole de 1702 – 1703 et de 1733 ont été particulièrement mortelles pour les enfants et les femmes enceintes (Charbonneau, et al., 2000 : 125).

1.5. Problématique et questions de recherche

Cette revue de littérature a permis d'en découvrir davantage sur la situation des esclaves autochtones et des esclaves noirs appartenant aux Canadiens français. Malgré la longue histoire de l'esclavage à l'échelle mondiale (Allard, 1974), l'esclavage pratiqué par les Canadiens français n'est que rarement abordé dans la littérature scientifique. Les recherches menées par les auteurs présentés offrent une meilleure compréhension des caractéristiques des esclaves noirs et autochtones du Québec ancien. Il y a cependant peu d'études qui mentionnent le cas des autochtones esclaves sur le territoire du Québec ancien, même s'ils y représentent les deux-tiers des esclaves (Trudel, 2004 : 90). De plus, ces recherches sont souvent concentrées sur la situation des esclaves en milieu urbain; leur présence dans la campagne est négligée dans les recensions malgré le fait que 39% des esclaves vivaient en milieu rural (Trudel, 2004 : 92). De plus, aucun auteur ne différencie la mortalité des esclaves hommes et des esclaves femmes, même si ces derniers effectuent des tâches différentes impactant forcément leurs mortalités, comme suggéré par cette revue de littérature. Les statistiques publiées par Trudel en 1960 concernant la mortalité des esclaves sont répétées dans plusieurs ouvrages. En revanche, ces statistiques masquent la mortalité différentielle des esclaves autre que selon l'ethnie. De plus, les chercheurs qui rapportent ces chiffres ne contestent pas la légitimité de ceux-ci. En effet, Trudel base ces chiffres sur un sous-groupe de la population qui possède un âge au décès, alors que les données biographiques nous permettent d'en découvrir davantage sur la mortalité lorsqu'on observe la population au complet.

Dans la littérature sur le sujet, de nouvelles avenues concernant les conditions de vie sont étudiées, mais pas dans le contexte du Québec ancien. Par exemple, l'exploitation sexuelle des esclaves (Barr, 2005), ainsi que l'utilisation des femmes esclaves dans les foyers comme nourrice et gardienne, permettant aux propriétaires d'être plus féconds et d'avoir une meilleure qualité de vie (Donovan, 2004). Il est connu que les esclaves amélioraient les conditions de vie de leur

propriétaire, mais qu'en est-il des conditions de vie des esclaves ? Les caractéristiques associées à la forte mortalité des Canadiens français — résidence urbaine, âge, classe sociale, périodes d'épidémie — ainsi que l'évolution des taux de mortalité à travers le temps sont-elles applicables aux esclaves? Une autre question plus complexe se pose : les esclaves vivant en milieu urbain ont-ils manifesté plus de décès avant l'âge adulte et plus de mortalité infantile en comparaison aux esclaves vivant en milieu rural?

L'étude des esclaves est restée paternaliste et axée sur le point de vue du propriétaire d'esclave pendant un certain temps (Trudel, 1960 ; Trudel, 1990 ; Winks, 1997 ; Allain, 1980; Donovan, 2004 ; Trudel, 2004). Un bon exemple est la section *Propriétaire* du Dictionnaire de Trudel (1990) qui mentionne en grande majorité les propriétaires hommes, même s'il est connu que la propriétaire de l'esclave fût la femme de celui-ci, que ce dernier soit vivant ou décédé. Donovan (2004) discute du rôle important des hommes et des femmes esclaves dans la communauté de l'île Royale comme étant essentiel au développement de la communauté; il discute aussi des avantages des esclaves pour la population de l'Île Royale, mais il ne mentionne pas les conditions de vie des esclaves : « A shortage of workers in Île Royale ensured that slaves' labor was highly valued, especially among growing families, and thus the number of slaves increased as the general population expanded [...] Clearly the work they did supported the demographic expansion of Louisbourg, thereby contributing to the success of the settlement in fundamental way. » (Donovan, 2004 : 37) Si ces individus ont participé au développement d'une société, ils ont tout de même souffert d'un manque de liberté et du racisme qui est encore persistant aujourd'hui (Radio-Canada, 2020 ; Hamilton, 1999).

Cette revue de littérature montre que, faute de données appropriées, les informations démographiques sur les esclaves sont limitées. Or, le travail effectué dans le cadre de ce mémoire de maîtrise et l'application de méthode statistique aux données disponibles permettent de combler cette lacune.

Le but de cette recherche est de bâtir une base de données avec les informations dépouillées par Trudel, pour l'exploiter à l'aide des techniques d'analyse biographies, et ainsi d'obtenir un portrait plus fiable de la mortalité de la population esclave. La problématique centrale de cette analyse est : quelle est l'intersection du genre et de l'ethnie par rapport à la mortalité des esclaves? Comment le genre et l'ethnie influencent-ils les décès précoces d'esclaves et comment d'autres

variables viennent-elles expliquer ce phénomène? L'ajout d'informations démographiques à l'étude historique de l'esclavage au Québec ancien permet une meilleure compréhension des conditions de vie des esclaves, et apporte une avancée dans l'étude de ce thème marginal. Un regard multidisciplinaire est un atout particulier à la recherche sur la société esclavagiste du Québec ancien, car il permet d'offrir un nouvel angle d'observation, en plus d'offrir une base de données qui pourra être bonifiée et améliorée au travers des années et des nouvelles découvertes.

Ce mémoire, axé sur une analyse biographique plus exhaustive et plus précise des esclaves enregistrés au Québec ancien, est la première étude rigoureuse sur la mortalité des esclaves autochtones et noirs sur ce territoire. Étant donné le manque d'analyse selon le genre dans les recherches effectuées jusqu'à présent, l'intersection du genre et de l'ethnie dans les tendances de mortalité des esclaves sera évaluée dans ce mémoire. L'ethnie et le genre interagissent potentiellement de façon majeure dans le risque de décès des esclaves, surtout par rapport au rôle que ceux-ci tenaient dans le foyer. Ce mémoire est donc fondé sur l'hypothèse que le risque de décès différait à travers quatre différents groupes : hommes autochtones, femmes autochtones, hommes noirs et femmes noires. Est-ce que les femmes étaient plus à risque de décès, car elles étaient nourrices pour leurs propriétaires? Ces dernières avaient-elles un avantage à la mortalité, car elles faisaient des tâches domestiques? Étaient-elles à la merci de leurs propriétaires qui pouvaient s'avérer violents, comme le propriétaire de Marie-Josèphe-Angélique? Ensuite, est-ce que les esclaves noirs étaient moins à risque de décès que les esclaves autochtones parce qu'ils étaient considérés comme ayant une plus grande valeur? Ces premiers, qui faisaient des tâches physiquement moins exigeantes, décédaient-ils plus tard que les hommes autochtones qui travaillaient dans les champs ? Les esclaves noirs étaient-ils plus à risque de décès, car ils vivaient plus souvent en compagnie de leur propriétaire dans les villes, donc plus à risque de contracter des maladies?

L'estimation des risques de décès des groupes ethniques et genres sera évaluée à l'aide des âges médians au décès axé sur l'analyse biographique ainsi que des modèles de risque et de durée multivariés. Une autre contribution majeure de ce mémoire de maîtrise est la *Base de données de la population esclaves du Québec ancien* (BDPEQA) créé à partir du *Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires* de Trudel (1990). Cette base de données ainsi que la création de nouvelles variables à partir des informations disponibles permet une analyse statistique à l'aide des modèles

de survie. Cette base de données est aussi une ressource unique et importante pour toute recherche ultérieure sur les conditions de vie des esclaves au Québec ancien.

Chapitre 2. Sources de données et méthodes

L'œuvre de Trudel (1990) permet d'identifier les esclaves qui sont mentionnés dans les sources écrites du XVII^e au XIX^e siècle. Cette source d'informations, jusqu'alors une liste de mini-biographies disponible en version papier et PDF, a été numérisée grâce, entre autres, à la reconnaissance optique de caractères (ROC). Ce travail de numérisation a été effectué par Claudio Saunt de l'*University of Georgia* en collaboration avec le PRDH. L'initiative de Saunt a permis le développement d'une base de données combinant les informations contenues dans le *Dictionnaire des esclaves* de Trudel et les données provenant du Registre de population du Québec ancien (RPQA). L'algorithme de la ROC n'étant pas parfait et le *Dictionnaire* étant présenté de façon qualitative, des erreurs se sont insérées dans la numérisation et plusieurs informations n'ont pu être ajoutées à la base de données de départ. Un des buts atteints effectués dans le cadre de mon travail de maîtrise a consisté dans l'ajout d'informations et l'ajustement des erreurs, à la main. Ce travail a rendu possibles les analyses statistiques des caractéristiques sociodémographiques des esclaves du Québec ancien présentées dans ce mémoire. Ce chapitre présente les différentes étapes effectuées pour construire cette base de données. De plus, ce chapitre discute les limites des données sur les esclaves, les méthodes statistiques et les objectifs.

2.1. Construction de la base de données

Sans aucun doute, cette recherche n'aurait pas été possible sans le travail colossal effectué par Marcel Trudel (Trudel, 1960, 1990, 2004). Son *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français* publié en 1990 est une source d'information inestimable en ce qui concerne l'esclavage des Noirs et des Autochtones. Contrairement aux esclaves des plantations et des villes des États-Unis qui ont été systématiquement recensés en 1850 et 1860 (Schor, 2009), les esclaves du Québec n'ont pas été dénombrés par les autorités. Par conséquent, leur présence au Québec est passée inaperçue pendant plusieurs décennies. Trudel a repéré la trace des esclaves dans différentes sources premières, principalement en effectuant le dépouillement des actes paroissiaux catholiques tels que les actes de baptême, les actes de sépulture ainsi que les actes de mariage. Les esclaves étaient indiqués dans les actes paroissiaux en tant que sujet de l'acte, parent, parrain et marraine ou témoin. Les diverses informations comprises dans ces actes témoignent des caractéristiques personnelles des esclaves telles que leur âge, leur sexe, leur ethnie ainsi que leur

propriétaire. Ensuite, Trudel a intégré dans ses relevés les actes notariés de vente ou d'achat d'un esclave. Une troisième source importante est les comptes-rendus des procès, où l'on retrouve des esclaves, tout en ayant un aperçu de leur quotidien. Les autrices Denyse Beaugrand-Champagne ainsi que Dominique Deslandres montrent l'importance de ces procès en ce qui concerne la compréhension de la vie sociale des esclaves (Beaugrand-Champagne, 2004 ; Deslandres, 2018). Les actes notariés, ainsi que les comptes-rendus des procès, permettent de connaître plus amplement les caractéristiques physiques, les comportements, les langues parlées par les esclaves ainsi que les tâches qu'ils accomplissent. Marcel Trudel a aussi identifié et relevé des esclaves dans les contrats d'engagement, dans les testaments et les articles de journaux. Ce dernier type de source, disponible après 1770, permet de connaître les habillements, les caractéristiques physiques des esclaves ainsi que des caractéristiques anodines de ceux-ci. Le tableau disponible à l'annexe 1 indique la fréquence des mentions d'esclaves selon le type de source mise à contribution.

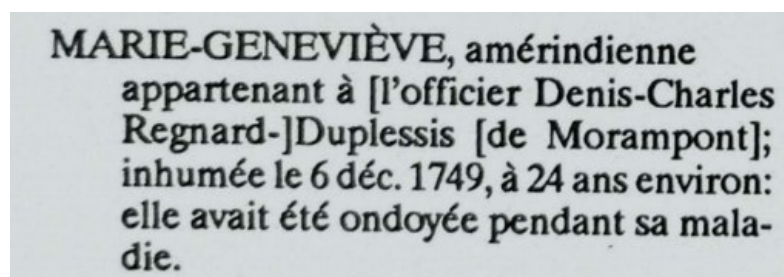
Les esclaves sont difficiles à repérer, car leur identité est rarement explicite. Le terme *esclave* apparaît dans les sources seulement à partir de 1709 quand l'intendant Raudot déclare l'esclavage légal au Québec ancien (Trudel, 1990: xiv); cependant ce terme n'est pas fréquemment utilisé. Trudel a adopté des règles d'identification des esclaves qui sont particulièrement inclusives, et il se peut qu'il identifie comme esclave certaines personnes qui étaient des domestiques payés et/ou des individus n'ayant pas été sous servitude. Trudel a identifié les esclaves selon les appellations, tel que: *appartenant* à un tel, *demeurant* chez un tel et *serviteur* d'un tel. Il a aussi identifié un individu comme un esclave s'il était Noir ou Autochtone et qu'il possédait seulement un prénom francophone et/ou qu'il demeurait dans un foyer appartenant à un individu blanc, particulièrement si l'apparent esclave était en bas âge. Au moment du baptême, les Autochtones libres gardent leur nom de naissance. Par conséquent, les Autochtones qui obtiennent un nom francophone quand ils sont baptisés peuvent être définis selon le statut *esclave* (Trudel, 1990: xiv). Trudel a identifié et inscrit dans son dictionnaire en tant qu'esclave chaque personne noire observée dans les paroisses franco-catholiques du Québec. Sa justification est axée sur une reconnaissance des parcours de vie des esclaves d'origine africaine : « [n]ous avons porté sur nos listes tous Noirs dont la présence nous est connue. Selon le dicton de l'époque, 'tout Noir est esclave, quelque part qu'il se trouve', à moins qu'on l'ait dûment affranchi. Au moment où il se manifeste, peut-être est-il sorti de servitude : nous l'inscrivons quand même puisque, un jour ou

l'autre, il a été esclave. » (Trudel, 1990 : xiv). Cette inclusion dans le dictionnaire est critiquée par certains auteurs (Mackey, 2013). Cependant, si l'individu noir est sur le territoire, il y a de fortes chances qu'il ait, à un point dans sa vie, été brimé dans sa liberté.

Au Québec ancien, les enfants nés des mères esclaves avaient eux-mêmes le statut légal d'esclave, selon le principe *fructus sequitur ventrem*⁶. Ce principe qui a d'ailleurs force de loi dans les colonies anglaises, s'applique aussi à la servitude dans la colonie française (Trudel, 1990 : xvii). Trudel a donc ajouté les enfants de mères esclaves dans son répertoire. Ces enfants ont été ajoutés à la base de données construite à partir du dictionnaire de Trudel; cependant, cette base de données omet les esclaves de troisième génération, et ceux nés après 1834.

En identifiant les esclaves ayant vécu au Québec entre 1630 et 1850 et en rassemblant toutes les informations disponibles pour chaque esclave, Trudel a créé un dictionnaire organisé en deux sections, soit la section esclaves et la section propriétaires. Dans la section esclave, ceux-ci sont classés selon les régions et selon les paroisses. Dans chaque section, les esclaves sont inscrits en ordre par ethnie et ensuite en ordre alphabétique. La figure 2.1 présente une entrée classique dans le Dictionnaire de Trudel. L'ordre séquentiel et la relative uniformité des entrées ont permis une transformation des informations en base de données; le nom est inscrit, ensuite l'ethnie, le nom du propriétaire, l'événement, la date de l'événement, l'âge et des informations personnalisées. La nature de ces informations varie selon les informations trouvées par Trudel et la complétude des informations varie d'un esclave à l'autre. Il y a un maximum de 25 sources d'information par esclave. Cependant, la grande majorité, soit 74%, ont seulement une source d'information, 19% ont deux sources et 8% ont trois sources ou plus.

Figure 2.1. Entrée typique d'un esclave dans le Dictionnaire de Marcel Trudel, 1990



MARIE-GENEVIÈVE, amérindienne
appartenant à [l'officier Denis-Charles
Regnard-]Duplessis [de Moramont];
inhumée le 6 déc. 1749, à 24 ans environ:
elle avait été ondoyée pendant sa mala-
die.

Source : Trudel, 1990 : 144

⁶ Expression latine traduite par : « ce qui est accouché dépend de l'utérus » (Wikipédia, 2019)

Le Dictionnaire de Trudel existe sous forme imprimée et en PDF. Pour transformer la section *esclave* du Dictionnaire en format numérique, l'historien Claudio Saunt, a utilisé la ROC pour transformer en fichier texte les entrées provenant du dictionnaire concernant les Noirs et les Autochtones esclaves du Québec ancien. La base de données qui en résulte contient un identifiant unique créé pour chaque individu esclave du dictionnaire, le prénom et le nom de famille, l'ethnie, le lieu de servitude, l'événement recensé pour l'esclave et la date de l'événement. C'est à partir de ces données partielles qu'il a été possible de créer la BDPEQA.

Cette première numérisation n'était pas complète et elle comportait des erreurs à cause de l'algorithme imparfait pour la numérisation des données qualitatives. Pour perfectionner cette base de données selon les besoins de la présente étude et celle de Saunt, une entrée et une amélioration des informations manuelle ont été accomplies par Cathie-Anne Dupuis. Ce travail a permis d'utiliser l'approche biographique et d'effectuer des analyses de survie. Les variables ajoutées comprennent : le numéro de la page du dictionnaire, l'âge, le nom et le prénom du propriétaire, le nom et le prénom du conjoint du propriétaire, son emploi, le nom et le prénom des parrain et marraine, les occupations des parrain et marraine, le type d'union (mixte/non mixte), le nom et le prénom du conjoint, l'état de l'esclave (libre/non libre), le nom et le prénom des parents ainsi que des commentaires divers. Les commentaires divers comprennent les informations qui ne sont disponibles que pour certains individus, tels que des commentaires anecdotiques. En plus de la transcription du dictionnaire de 1990, les informations mises à jour effectuées en 2004 ont été ajoutées, ainsi que les informations supplémentaires obtenues dans différents ouvrages, tels que ceux de Beaugrand-Champagne (2004) et de Mackey (2013). D'autres variables ont pu être créées à partir des données existantes pour effectuer une étude de survie exhaustive. Cette base de données contient 4 143 individus Noirs et Autochtones ainsi que 5 925 événements⁷.

Malgré le travail immense effectué par Trudel, plusieurs erreurs se sont insérées dans le *Dictionnaire*. La numérisation des informations a tout de même permis de limiter l'impact de

⁷ Il y a tout de même des difficultés d'attribution des événements des esclaves dus aux changements de nom ou des personnes *anonyme*. Il peut donc avoir un même individu noté comme étant deux individus différents si une fois il est nommé *anonyme* et la seconde fois *Charles* par exemple, inventant ainsi un individu qui n'a jamais existé. Ces erreurs ne sont malheureusement pas identifiables avec les informations actuelles.

certaines de ces erreurs, telles que des doublons et des dates incorrectes, à l'aide des informations disponibles dans le RPQA. Cette base de données facilite l'amélioration constante et nécessaire des informations connues sur les esclaves du Québec ancien : « [...] [le] répertoire d'esclaves [par Trudel] aurait besoin d'une révision en profondeur, comme toute première tentative de saisir le profil d'un aussi grand nombre de personnages [...] » (Mackey, 2013 : 168). Cette base de données facilitera aussi la rectification du dictionnaire des prochains chercheurs qui se pencheront sur la question des esclaves ayant appartenu aux résidants du Québec ancien.

2.2. Limites des données

En dépit de ce travail d'amélioration effectué avec la base de données, plusieurs erreurs sont encore présentes et doivent être soulignées. Tout d'abord, ce ne sont pas tous les esclaves qui vont obtenir un ou plusieurs sacrements de l'Église catholique. C'est une des limites qui est abordée dans cette section, en plus des problèmes liés à l'âge (déclaration de l'âge et arrondissement aux âges ronds), l'arrêt de l'observation de l'esclave avant son décès, les pertes de documents historiques et le problème de sélection.

La première limite venant des enregistrements des esclaves concerne la cohérence à travers le temps des déclarations de l'âge. Il est rare qu'un esclave connaisse sa date de naissance; l'âge cité dans un acte représente donc une approximation effectuée par le propriétaire ou par la personne qui rédige l'acte. Non seulement les estimations empêchent de connaître la date de naissance de l'esclave, mais les estimations peuvent aussi se contredire au travers des déclarations pour un esclave. Par exemple, l'esclave Paul Cramer est dit âgé de 26 ans lors de son baptême le 1^{er} janvier 1792. Or, le 27 mars 1797, il est mentionné dans un acte de mariage comme ayant 42 ans : il y a donc 16 ans de différence entre les âges mentionnés à 5 ans d'intervalle (Trudel, 1990 : 162). Dans ce cas particulier, une moyenne entre les âges a été utilisée pour lui imputer une année de naissance : pour son mariage en 1797, il aurait entre 31 et 42 ans, l'âge au milieu arrondi à la hausse, 37 ans, est imputé comme âge ajusté et arrondi, son année de naissance estimée est donc 1760. Grâce à cette date de naissance imputée, il est possible d'avoir un âge pour chaque mention et ainsi d'effectuer les analyses de survie.

Une seconde technique est aussi utilisée pour résoudre cette ambiguïté, seulement dans les cas où l'esclave est mentionné « en bas âge » : lorsque l'âge précisé est en dessous de 20 ans, c'est

l'âge qui sera favorisée par rapport à l'âge approximatif d'un adulte. Par exemple, au tableau 2.1 on observe les différentes mentions effectuées au cours des années pour Nicolas Doyon Laframboise. Ici, l'âge de référence de 14 ans en 1671 est retenu étant donné qu'il est estimé à un jeune âge et qu'il est confirmé en 1702, avec une autre mention renvoyant à la même année de naissance. L'année de naissance a été ajustée à 1677, de cette façon il possède un âge exact à chaque mention. Avant l'application de ces techniques, la BDPEQA contenait 654 mentions avec un âge ambigu. Après l'application de ces techniques, il y a seulement 429 mentions avec un âge ambigu. Un âge en différence de millésime a été préféré étant donné que les dates complètes de naissance sont manquantes pour la majorité des esclaves.

Tableau 2.1. Ajustement de l'âge de Nicolas Doyon Laframboise

Mentions	Années	Âges mentionnés	Années de naissance	Âges ajustés	Années de naissance ajustées
1^{re} mention	1691	13	1678	14	1677
2^e mention	1691	14 ou 15	1677 ou 1676	14	1677
3^e mention	1702	25	1677	25	1677
4^e mention	1710	26	1684	33	1677
5^e mention	1727	55	1672	50	1677

Source: Trudel, 1990 : 13 & BDPEQA

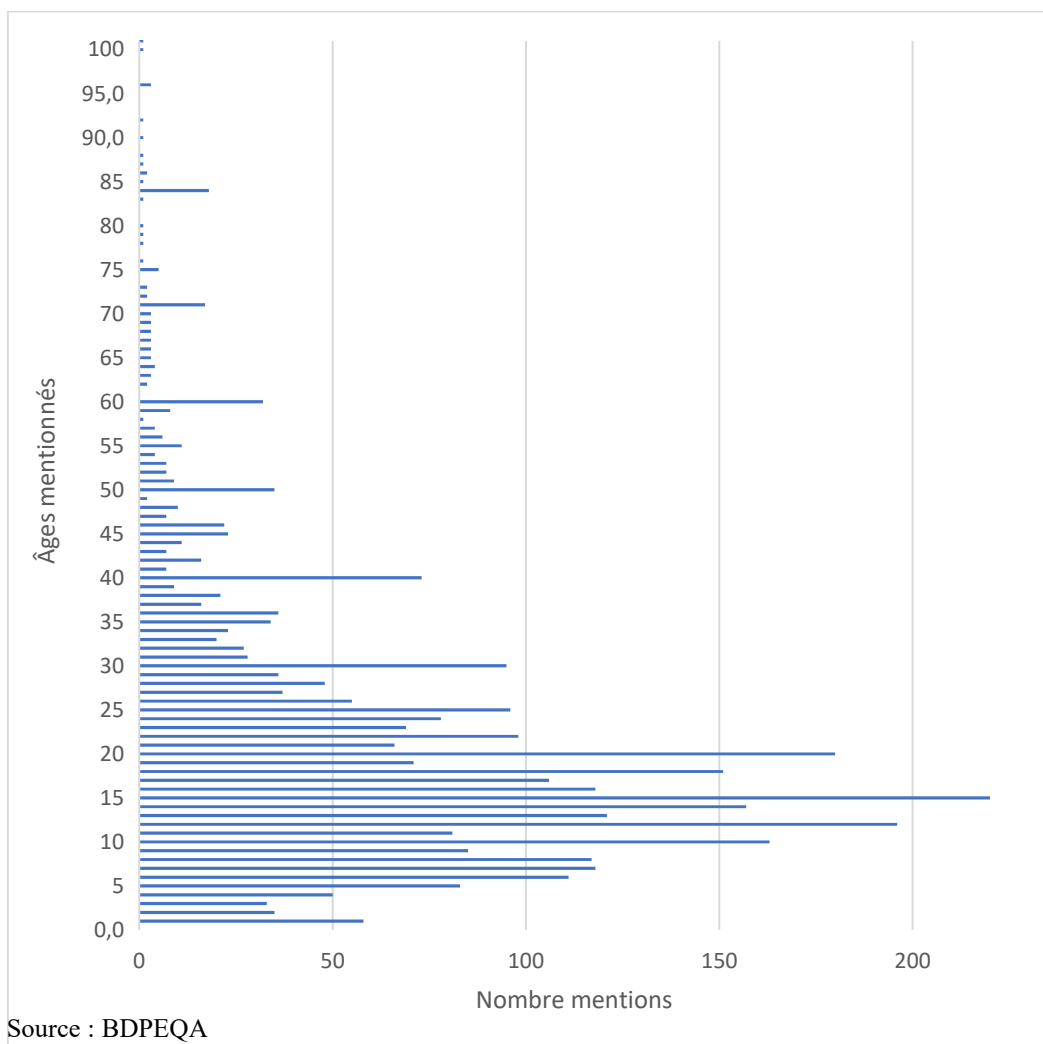
La seconde limite des enregistrements concerne l'attirance pour les âges ronds (*heaping*) des déclarations chez la population esclave. Ce phénomène est observable aujourd'hui dans les sociétés où l'on ignore volontairement ou involontairement la date de naissance d'une personne, ainsi que dans certaines communautés où l'âge déclaré sera plus bas ou plus haut selon l'état matrimonial (Randall et Coast, 2016 ; Dillon, 2008). En ce qui concerne les esclaves du Québec ancien, l'attirance pour les âges ronds est due à un manque de connaissance de la date de naissance ainsi que de la difficulté d'évaluer l'âge d'un adulte. Cet effet est observable à la figure 2.2 qui présente l'importance de ce phénomène à partir de 15 ans. Les mentions de l'âge 0 ne sont pas incluses dans la figure pour mieux observer les autres groupes d'âges. Pour connaître l'étendue de l'attirance pour les âges ronds, un indice de Whipple a été calculé. Cet indice mesure la préférence

pour les âges terminant par 0 ou 5 et est calculé avec le groupe d'âge de 23 à 62. La formule utilisée est la suivante, P représentant la population à l'âge X :

$$\text{Indice de Whipple} = \frac{\sum(P_{25}+P_{30}+P_{35}+\dots+P_{60}) \cdot 100}{\frac{1}{5} \sum(P_{23}+P_{24}+P_{25}+\dots+P_{62})}$$

L'indice de Whipple varie entre 0 et 500, 0 signifie qu'il n'y a aucune attirance pour les âges ronds et 500 représente une population dont tous les individus ont un âge divisible par 0 ou 5. La qualité des données est très précise si l'indice de Whipple est plus bas que 105, puis il est jugé très grossier si l'indice est supérieur ou égal à 175 (Pardeshi, 2010). Cela étant dit, l'indice de Whipple pour la population esclave du Québec ancien est de 223,06, ce qui signifie que l'estimation de l'âge pour cette population est très grossière.

Figure 2.2. Nombre de mentions selon l'âge.



Les problèmes liés à l'âge sont importants à comprendre pour bien analyser les données biographiques. L'incohérence des déclarations de l'âge ainsi que l'attirance pour les âges ronds montrent que les données ne sont pas parfaites et que des manipulations ont besoin d'être effectuées pour obtenir des informations plus près de la réalité. De plus, il est important de mentionner que les dates de naissance sont approximatives pour la plupart des esclaves. Cette date de naissance est inférée à partir des enregistrements des actes, par exemple l'acte de baptême ou un acte de décès où on retrouve l'âge de l'esclave. Une date de naissance a donc été inférée le plus précisément possible pour les sujets, mais ces dates, donc la durée de vie de l'esclave, restent approximatives étant donné les informations partielles disponibles sur cette population. De plus, il est peu fréquent que la date d'arrivée des esclaves sur le territoire soit connue. La période d'observation inclut donc une période de temps vécue à l'extérieur du Québec, en tant qu'individu asservi ou non.

Une troisième limite est imposée par les données manquantes : quand il y a une censure causée par la fuite d'un esclave ou une autre sortie de l'observation non connue. Les données permettent d'observer qu'au moins 1,2% des esclaves documentés du Québec ancien ont fui leur vie en esclavage (Trudel, 1990). Cependant, beaucoup de cas ne sont pas rapportés dans les sources écrites. L'ordonnance de l'intendant Raudot en 1709 confirme que plusieurs esclaves – surtout les Autochtones – prennent la route de la liberté sous le prétexte qu'il n'y a pas d'esclaves en France (La Société historique de Montréal, 1859 : 11). La destinée de ces esclaves ayant fui n'est pas connue des archives. Les esclaves ayant réussi à atteindre la liberté, ainsi que ceux qui sortent de l'observation pour d'autres raisons, ont disparu des enregistrements historiques du Québec ancien et, par conséquent, la date de décès de ces esclaves reste inconnue, créant ainsi une censure par la droite.

En plus des fuites, d'autres scénarios, multiples et hétéroclites, peuvent expliquer le manque de données sur les décès des esclaves. Certains n'ont tout simplement jamais été mentionnés dans des documents écrits, il est donc impossible de connaître leur présence aujourd'hui. Par exemple, si l'esclave n'est pas baptisé, celui-ci n'aurait pas le droit de sépulture en terre consacrée et le prêtre a pu omettre de rédiger un acte de décès. De plus, le propriétaire doit donner sa permission pour effectuer la sépulture (Winks, 1997 : 14), ce qui a pu limiter le nombre de sépultures d'esclaves en terre consacrée. Dans d'autres cas, un changement de propriétaire

fréquent, un changement de nom ou un ajout d'un nouveau nom de famille peut aussi empêcher l'identification d'un esclave à travers différents actes. Plus encore, il est observé qu'après la conquête britannique, une certaine partie de l'élite francophone est retournée vivre en France (Ouellette et al., 2012) et certains esclaves ont pu être vendus, libérés ou transportés en France lors de cette émigration. Il est connu que 26% des propriétaires identifiés dans le RPQA ont migré. Cette perte de données, tout dépendant de la cause, peut créer un biais dans l'analyse de la mortalité : il est fort probable qu'un esclave ayant fui n'ait pas les mêmes conditions de vie et âges au décès qu'un esclave qui est resté chez le même propriétaire toute sa vie. Les analyses de la mortalité peuvent donc être biaisées, car les raisons de cette censure peuvent être multiples et ont influencé la survie de ces esclaves. Malgré l'absence d'informations sur la date de décès pour 60% des esclaves compris dans cette recherche, les techniques d'analyse biographiques permettront l'inclusion des individus avec des biographies incomplètes. En plus de cette censure causée par le manque de document historique sur la vie des esclaves du Québec ancien, plusieurs d'entre eux n'ont pas laissé de traces écrites et peuvent tout simplement ne pas être inclus dans l'analyse.

Une quatrième limite des informations historiques disponibles sur les esclaves du Québec ancien concerne la préservation des documents de l'époque. Les manuscrits historiques sont susceptibles d'être détruits par des intempéries et peuvent être perdus. Ces pertes créent des problèmes dans le dénombrement de la population canadienne française, mais surtout pour la population esclave. Les chercheurs doivent alors utiliser d'autres sources. Soixante-dix-neuf pour cent des esclaves sont identifiés avec les registres paroissiaux, tandis que 10% sont identifiés à l'aide des registres de malades et 1,7% avec les recensements (voir tableau dans annexe 1). Toutes sources historiques écrites sont vulnérables aux intempéries, ce qui mène à l'hypothèse que plusieurs esclaves ne sont pas recensés dans la BDPEQA. Par exemple, l'Hôtel-Dieu de Montréal a brûlé trois fois en 40 ans, soit en 1695, en 1721 ainsi qu'en 1734 (SSIM, 2020). Ces feux ont occasionné la perte des registres des malades de l'hôpital et, par conséquent, la trace de plusieurs esclaves qui ont pu y être hospitalisés. Seulement 17 mentions d'hospitalisations sont retrouvées dans la ville de Montréal, tandis qu'il y a 509 mentions d'hospitalisation d'esclave à l'Hôtel-Dieu de Québec entre 1680 et 1830. Les mentions de malades sont utiles, car elles fournissent une observation supplémentaire d'un esclave à un moment donné. L'indication des esclaves dans les registres des malades a permis d'avoir des informations sur 156 esclaves : sans ces registres, leur

existence ne serait pas connue aujourd'hui. Ces données détruites suggèrent que l'effectif d'esclaves de la ville de Montréal serait beaucoup plus important si le relèvement des informations sur les esclaves malades avait pu être fait.

Les recensements historiques nominatifs offrent une autre occasion d'en connaître davantage sur les esclaves. Cependant, après les trois premiers recensements nominatifs de 1666, 1667 et 1681, la tenue des recensements au Québec ancien est sporadique et régionalisée jusqu'en 1825 (Cherkesly et al., 2019). En 1716, 1744 et 1773, il y a eu trois recensements à Québec qui comprennent les mentions d'esclaves. La population de la ville de Montréal a fait l'objet de moins de recensements nominatifs. De plus, le recensement produit en 1741 contient seulement les mentions des chefs de ménage. On retrouve 97 mentions d'un esclave dans les recensements à la ville de Québec, 1 à Montréal et 4 à fort Saint-Joseph des Miamis. Les recensements de la ville de Québec de 1744 et de 1773 sont ceux qui permettent de découvrir le plus grand nombre d'esclaves, un résultat qui peut entraîner une surestimation des individus à Québec. Seulement 5% des esclaves retrouvés dans cette ville ont été mentionnés uniquement dans les recensements.

Les limites ne sont pas seulement dans les sources historiques, mais aussi dans le report de ces sources aujourd'hui. Le travail magistral de Trudel a eu quelques critiques au travers du temps. L'inclusion excessive de certains groupes est critiquée par certains auteurs. Puis, il arrive qu'un même individu soit indiqué comme étant plusieurs individus distincts, car il a changé de nom au cours de sa vie (Mackey, 2013 : 82). Une nouvelle révision du dictionnaire de Trudel a été effectuée en construisant cette base de données, car les erreurs de doublons, de mauvaises dates et les noms de propriétaires ont pu être révisés avec l'aide du RPQA. Dans le futur, la BDPEQA permettra l'intégration d'autres corrections et une mise à jour du travail de Trudel et en facilitera ainsi l'étude. Mackey critique aussi la présomption que tous les Noirs sur le territoire sont ou ont été des esclaves dans leur vie (Mackey, 2013). Selon cet auteur, certains esclaves noirs ont toujours été libres sur le territoire du Québec ancien (Mackey, 2013 : 172). Un travail qualitatif et historique pourra être fait sur cette question à l'aide de la BDPEQA.

Le problème de sélection est le plus grand défi de cette recherche en démographie historique. Étant donné qu'il n'y a pas toujours une observation complète, certaines dates et certains âges ont dû être imputés. Les Noirs et les Autochtones ont des problèmes de sélection propre à leurs ethnies. Les Noirs arrivent sur le territoire plus vieux, ce qui implique qu'ils ont

survécu à l'enfance. La moyenne d'âge au décès des esclaves noirs peut alors être avantagée à cause de cette sélection. Il y a plus de mentions de décès en bas âges pour les Autochtones, possiblement car ils arrivent plus jeunes dans la colonie. Malgré tous ces problèmes de sélection de la population qui conditionne la présence des esclaves dans la base de données, cette étude fera une meilleure représentation de la survie des esclaves autochtones et des esclaves noirs que ce qui a été fait dans le passé.

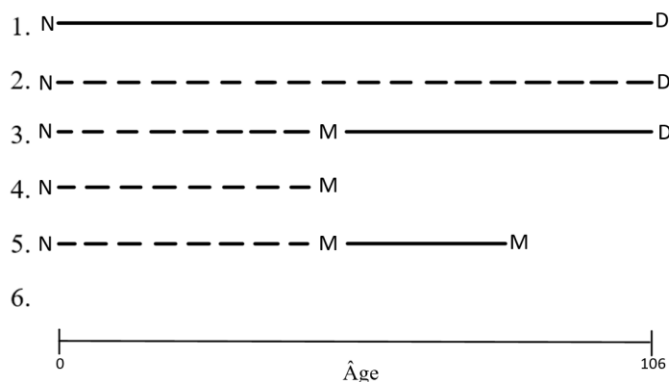
2.3. Méthodologie

2.3.1. Population à l'étude et mode d'observation

Avec les informations rassemblées dans la BDPEQA, l'analyse de survie est utilisée pour mieux comprendre le niveau et les facteurs entourant la mortalité des esclaves du Québec ancien, notamment l'ethnie et le genre. En effet, l'analyse de survie permet de tenir compte de la censure dans l'observation des biographies des esclaves. Ce qui veut dire que la partie de la population d'intérêt qui ne vit pas l'événement d'intérêt, soit le décès, est incluse dans l'analyse jusqu'à l'âge de la dernière mention. La figure 2.3 permet de clarifier le mode d'entrée et de sortie d'observations des individus dans la population à l'étude dans la BDPEQA. Les N représentent les naissances inférées ou connues, les D sont les décès connus et les M représentent les autres mentions marquant le parcours de vie de l'esclave. Le parcours de vie connu est représenté par une ligne pleine et les lignes hachurées représentent les parcours de vie inférés; les M suivis de blanc représentent la censure aléatoire par la droite. Le point 1 de la figure 2.3 montre la minorité d'esclaves qui possèdent une date de naissance ainsi qu'une date de décès (4%). Le point 2 décrit 24% des esclaves pour lesquels l'âge au décès est connu et la date de naissance a pu être inférée. Le point 3 définit 11% des esclaves pour lesquels la date de décès et la date à d'autres événements est connue; la date de naissance est inférée pour ce groupe. Ces trois groupes représentent les 39% de la population qui ont vécu l'événement (décès); dans l'analyse de survie. Ensuite, les points 4 et 5 représentent 28% des esclaves dont les décès ne sont pas connus, mais qui ont une naissance inférée. Les points 4 et 5 sont donc les esclaves dont l'observation est censurée dans notre analyse de survie. La majorité du temps, la censure a lieu au moment du baptême, soit dans 69% des cas, ensuite 8% des dernières mentions sont dues à une hospitalisation et seulement 4% des dernières mentions sont dues aux recensements. Ces esclaves sont pris en compte dans nos analyses jusqu'à

leur censure. Dans la dernière situation, aucune information sur l'âge n'est connue et donc ces individus n'ont pas pu être inclus dans l'analyse (33% de la population). En résumé, le début d'observation de chaque individu dans cette étude est leur date de naissance (enregistrée ou inférée), et leur fin d'observation est leur date de décès ou leur dernière observation.

Figure 2.3. Observation des esclaves dans le BDPEQA



La population à l'étude est composée des sujets qui possèdent un âge, une année de fin d'observation (décès ou autre), une mention d'ethnie, de genre et de paroisse de résidence. Le tableau 2.2 permet de voir la distribution de la population à l'étude selon le genre et l'ethnie. Ce tableau présente la population totale de la base de données, la distribution selon l'âge déclaré à un décès ou à une dernière mention d'événement, donc la population ayant vécu l'événement ou la censure. Le problème de censure est exacerbé chez la population noire. La moitié des hommes et des femmes noires n'ont pas de déclaration de décès, tandis que 42% des hommes autochtones et 32% des femmes autochtones se trouvent dans cette situation. La population à l'étude est donc représentée par un sous-groupe particulier de la population esclave connue. L'annexe 3 permet d'observer les distributions selon différentes variables pour bien comprendre quels esclaves sont exclus de l'analyse. On observe, entre autres, que la population esclave noire a moins de déclaration de décès, mais aussi moins de déclaration d'âge, peu importe le type de mention.

Tableau 2.2. Population à l'étude

	Autochtones		Noirs		Manquant	N
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Individus dans la BDPEQA	1183	1542	790	609	19	4143
Individus avec un âge au décès (Échec)	506	778	203	159	0	1646
Individus avec un âge à une mention autre qu'un décès (Censure)	372	368	224	167	0	1131
Nombre total d'individus à l'étude	878	1146	427	326		2777
Proportion d'individus à l'étude censuré	42%	32%	52%	51%	-	-

Source: BDPEQA

2.3.2. Méthodes d'analyse descriptive

L'analyse descriptive des données biographiques de la BDPEQA permet d'établir le profil des esclaves selon l'ethnie et le genre ainsi que de présenter leurs âges médians au décès. Un premier tableau présente la distribution des caractéristiques sociodémographiques des esclaves (l'âge, le genre, l'ethnie, la zone de résidence, les épidémies et la période), pondérée selon le nombre de personnes-années que chaque individu a contribué en tenant compte de la censure (une personne-année devient notre dénominateur plutôt que seulement une personne). Cette démarche permet d'ajouter au dénominateur le temps vécu par les individus censurés, ce qui permet de limiter les biais occasionnés par la censure : « It has been well documented that simply ignoring censoring and performing standard analyses on the subset of observed, complete life histories leads to severe biases in the estimates. » (Jonker et Van der Vaart, 2007 : 101). Notre dénominateur est donc le même pour les analyses descriptives ainsi que pour les analyses de survie. Ensuite, un second tableau présente les âges médians au décès selon diverses variables. Calculer les âges moyens au décès, tel qu'effectué par Trudel, est une approximation de base de la survie des esclaves, surtout dans ce contexte où il manque plusieurs informations sur la mortalité. Cependant, l'utilisation des âges médians au décès axé sur tous les sujets (ceux ayant une observation de décès et ceux qui sont

censurés) et pondéré par les personnes-années permet une mesure de l'âge au décès plus précise. Les moyennes d'âges sont utiles avec des valeurs distribuées symétriquement et elles sont sensibles aux valeurs extrêmes. Tandis que la médiane prend en compte l'âge auquel la moitié de la population s'est éteinte, elle peut être calculée en fonction de tous les sujets à l'étude, en plus de convenir aux distributions asymétriques.

2.3.3. Méthodes d'analyse multivariées

Les analyses de risque de décès portent sur les mêmes sujets que ceux des analyses descriptives. Le groupe ayant vécu l'événement (échec=1) est celui qui a une mention de décès, et le groupe étant censuré (échec=0) est composé par les esclaves dont l'observation se termine avec une autre mention. Les courbes de Kaplan-Meier ainsi que la régression de Cox sont utilisées pour évaluer l'association de la mortalité avec le genre et l'ethnie des esclaves du Québec ancien.

L'analyse des courbes de survie est une méthode d'analyse non paramétrique qui permet de connaître la proportion de survivants à chaque âge selon certaines variables indépendantes d'intérêt : l'ethnie, le genre, la zone de résidence, les années d'épidémies. Les courbes de survie sont estimées avec la méthode de Kaplan-Meier, qui est mieux adaptée aux petits échantillons comme le nôtre. Ces courbes de survie présentent un portrait descriptif des associations entre le risque de décès et chaque variable indépendante. Pour savoir si les différences observées selon les variables indépendantes d'intérêt sont significatives, nous utilisons le test de Wilcoxon (Blossfeld, Rohwer, 2013 : 81).

Une analyse semi-paramétrique est effectuée à l'aide de la méthode de Cox pour mieux analyser les effets des caractéristiques d'intérêts sur le risque de décès. Étant donné que cette méthode est semi-paramétrique, la fonction de risque n'a pas besoin d'être connue, ce modèle prend seulement en compte l'ordre des événements et non le temps exact où il s'est produit. Le modèle de Cox permettra d'observer les effets des variables indépendantes sélectionnées sur le risque de décès des esclaves. Ce modèle possède une grande limite : il ne fait pas d'hypothèse sur le risque de base. Les variables indépendantes utilisées dans les modèles doivent donc répondre à l'hypothèse de proportionnalité : le rapport de risque est constant dans le temps. Les variables changeantes dans le temps doivent être éliminées de l'analyse ou le modèle doit être stratifié, ce

qui peut affaiblir les analyses. Les courbes de survie ainsi que les courbes *log-log* seront vérifiées pour s'assurer que les variables indépendantes répondent à l'hypothèse de proportionnalité.

2.4. Variables

Pour bien saisir la géolocalisation des esclaves, la variable *zone de résidence* a d'abord été séparée en deux : les milieux urbains versus les milieux ruraux, selon l'endroit mentionné à leur dernière mention⁸. Puis, elle est divisée selon les grandes régions et les paroisses du Québec ancien : centre-ville de Montréal (nommé seulement Montréal), centre-ville de Québec (nommé : ville de Québec), Trois-Rivières, Détroit (incluant Michilimackinac et les forts), rive nord, rive sud, île de Montréal et les autres paroisses (les régions à l'ouest de Montréal jusqu'à Détroit et à l'est de Montréal, excluant Trois-Rivières et la ville de Québec) jusqu'en Acadie. Pour les analyses de survie (Kaplan-Meier et Cox), la variable de résidence a la forme dichotomique suivante : la ville de Québec versus tout le reste, incluant Montréal et les autres paroisses, pour l'essentiel rurales, mentionnées plus tôt. Cette variable dichotomique est choisie, car selon les tests effectués, c'est à la ville de Québec où l'on retrouve le plus de différence dans la mortalité des esclaves. Ensuite, il n'y a pas assez d'individus avec une mention d'âge en milieu rural, donc la variable dichotomique comparant les régions urbaine et rurale n'est pas assez représentative de la population esclave du Québec ancien.

La période est une autre variable qui a dû être remaniée. Comme mentionné en introduction, les grandes périodes sont divisées de cette façon : pré conquête (1632 à 1759) et post conquête, celle-ci marquant l'émancipation graduelle des esclaves (1760 à 1834). Cette catégorisation a permis de mieux analyser les effets des périodes et des changements politiques dans la situation des esclaves du Québec. La variable dichotomique de la période est axée sur l'année de dernière mention de l'esclave. À partir de la variable période, la variable *période_VCT* (variable changeante dans le temps) a été créée avec la fonction *stsplit* dans le programme STATA pour prendre en compte les biographies qui commencent à la première période et qui se terminent à la seconde. Cette fonction permet de diviser la période en deux épisodes ou plus à des points temporels spécifiques; dans le cas de notre étude une division s'effectue au 31 décembre 1759. Il

⁸ Peu d'esclaves ont vécu une migration, voir annexe 3

est alors possible de prendre en compte le fait que certains esclaves vivent dans la première période et décèdent dans la suivante. Toutes les figures suivantes prennent donc en compte cette division.

Ensuite, la variable *année d'épidémie* a été créée pour contrôler pour les décès vécus lors des années d'épidémies. Les années d'épidémie comprises dans cette variable changeante dans le temps sont les suivantes : 1669, 1687, 1702, 1714, 1729, 1732, 1747, 1757, 1764, 1769, 1776, 1783, 1786, 1791, 1803, 1810, 1817 et 1832⁹. La fonction *stsplit* dans STATA a aussi été utilisée pour créer cette variable. La variable changeante dans le temps permet aussi d'enlever du « bruit » dans nos analyses et ainsi de ne pas surestimer le temps passé dans une épidémie pour les individus qui ne sont pas décédés pendant celle-ci. Cette variable est « 1 » si un individu décède pendant une année d'épidémie et « 0 » s'il décède durant une autre année; la valeur est aussi « 0 » si l'individu est censuré. En revanche, selon les études de Amorevieta-Gentil (2009), les épidémies sont très fréquentes au Québec ancien; une étude axée sur les épidémies est donc nécessaire dans les futures recherches pour mieux comprendre leurs impacts sur la survie des esclaves autochtones et des esclaves noirs. L'étude des épidémies est limitée dans cette recherche par les limites de temps et d'espace d'un mémoire de maîtrise.

⁹ Voir recherche de Amorevieta-Gentil (2009) pour plus de précision sur les types d'épidémies.

Chapitre 3. Analyses descriptives et comparées des âges médians au décès des esclaves

Les analyses descriptives présentent les caractéristiques des esclaves noirs et autochtones pour mieux comprendre la distribution dans le temps et dans l'espace de la mortalité au sein de cette population particulière. Ce chapitre se divise en deux grandes parties; la première présente le profil sociodémographique des esclaves inclus dans l'analyse et la seconde évalue l'âge médian au décès des esclaves selon les covariables sélectionnées, notamment l'ethnie et le genre.

3.1. Profil de la population esclave

Un portrait inclusif de la population des esclaves au Québec ancien peut être effectué en observant les individus avec et sans acte de décès pour obtenir une meilleure analyse de leur mortalité que ce qui a été effectué dans le passé. Comme mentionné au chapitre 2, l'utilisation de la pondération avec les personnes-années permet de prendre en compte le temps vécu par les individus dont les biographies sont incomplètes. Les pourcentages calculés au tableau 3.1 sont donc pondérés selon les personnes-années (colonne B). Les fréquences inscrites à la colonne A représentent le nombre absolu de sujets dans la BDPQA; le total de personnes-années est de 47 316 et le total d'individus dans la BDPEQA est de 4 143.

Tableau 3.1. Distribution en pourcentage des caractéristiques des esclaves ayant un âge au Québec (1632 - 1834)

Variables	Fréquences	Pourcentage (pondéré)
	A	B
Genre		
Hommes	1973	47,0
Femmes	2151	53,0
Manquant	19	0,0
Ethnie		
Autochtones	2731	65,2
Noirs	1400	34,9
Manquant	12	0,0
Groupe d'âge à la dernière mention		
0	406	0,0
1-4	148	0,7
5-9	367	5,4
10-14	506	12,8
15-19	462	16,1
20-24	322	14,6
25-29	143	7,9
30-39	172	12,0
40-49	105	9,4
50-59	51	5,6
60+	103	15,5
Manquant	1358	0,0
Période		
1632 à 1759	1507	61,1
1760 à 1834	1268	38,9
Manquant	25	0,0
Année d'épidémie		
Mention pendant une épidémie	765	18,7
Mention hors d'une année d'épidémie	3378	81,3
Manquant	0	0,0
Zone de résidence		
Urbain	3388	81,0
Rural	753	19,0
Manquant	2	0,0

Variables	Fréquences	Pourcentage (pondéré)
	A	B
Zone de résidence – détaillé		
Urbain		
Montréal	1536	43,1
Québec	966	23,7
Trois-Rivières	45	1,1
Détroit*	841	13,1
Rural		
Rive nord	170	4,0
Rive sud	296	8,0
Île de Montréal**	210	5,2
Autres paroisses***	77	1,8
Manquant	2	0,0
Personnes-années	47316,45	100,0
Personnes		
Personnes ayant un âge,	4143	100,0
une ethnie et un genre de	2775	x
précisé****		

* Inclut la région de Michilimackinac et les forts

** Excluant la région urbaine de Montréal

*** Région à l'est de Montréal jusqu'à Détroit et à l'ouest de Montréal jusqu'en Acadie (excluant Trois-Rivières et Québec)

**** Les résultats de ce tableau sont pondérés selon le temps vécus (les personnes-années) sur ces individus

Source: BDPEQA

Dans le tableau 3.1, on observe que les femmes sont majoritaires sur le territoire (53%). Ensuite, ce sont les Autochtones asservis qui sont majoritaires à 65% au Québec ancien entre 1632 et 1834. L'analyse de la distribution selon l'âge avec la pondération selon les personnes-années est plus complexe, car il y a plus de poids accordé aux esclaves ayant vécu plus longtemps. Il est donc normal que le pourcentage des esclaves à 0 an soit de 0%, même si on observe une fréquence de 406 individus, parce qu'ils contribuent à hauteur de 70 jours au dénominateur de personnes-années. Ce chiffre aurait pu être plus élevé si les informations sur la naissance avaient été aussi bonnes que ce qui est observé pour la population Canadienne-française; ce chiffre aurait tout de même été peu élevé. En revanche, ces pourcentages permettent d'observer que la proportion d'esclaves monte à

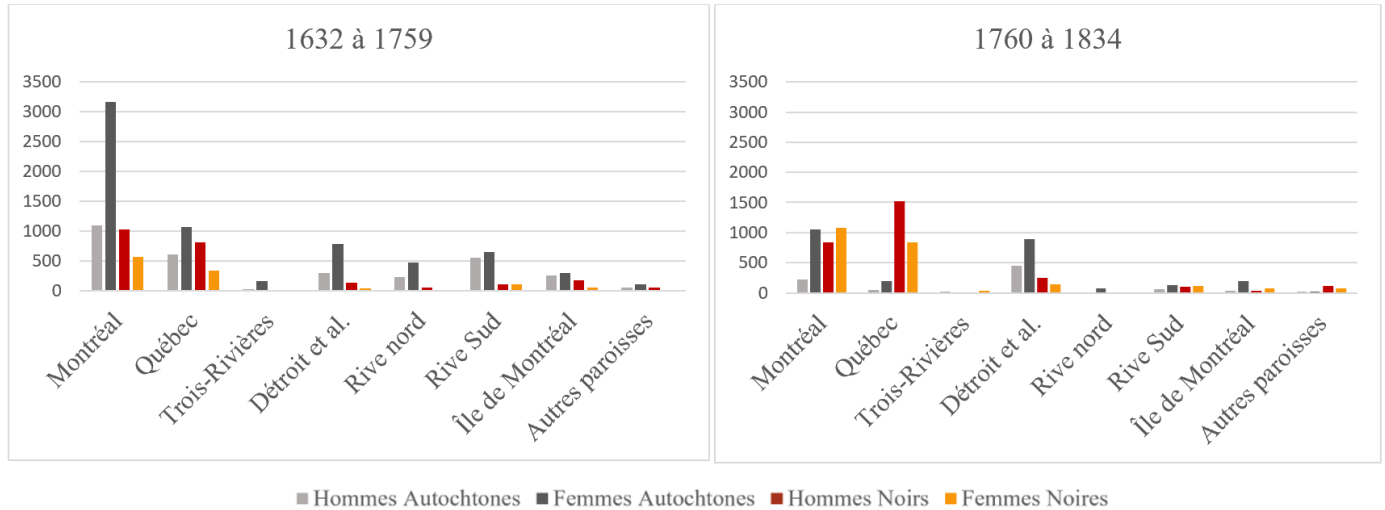
l'adolescence et au début de la vingtaine : 13% de la population esclave a entre 10 et 14 ans, 16% a entre 15 et 19 ans et 15% a entre 20 et 24 ans. Ensuite, c'est entre 30 et 39 qu'on retrouve la plus grande proportion de personnes. À l'annexe 3 et 4, on retrouve ces mêmes tendances, l'annexe 4 permet également d'observer ces distributions selon l'ethnie et le genre.

Le tableau 3.1 permet aussi d'affirmer que la plupart des esclaves ont vécu pendant le régime français: 61% des personnes-années ont vécu pendant cette période, comparativement à 39% entre 1760 et 1834. Presqu'une mention sur cinq (19%) a eu lieu pendant une année d'épidémie. La revue de littérature révèle que c'est dans les plus grandes paroisses, dites urbaines, qu'on retrouve le plus d'esclaves. Cette constatation est affirmée par ces pourcentages : 81% des personnes-années se retrouvent dans ces paroisses, tandis que 19% sont dans les paroisses rurales. C'est à Montréal qu'on retrouve le plus de personnes-années, soit 43%, suivi par la ville de Québec, 24%, puis par Détroit avec 13%. C'est sur la Rive sud qu'on retrouve le plus d'esclaves dans les régions rurales.

La figure 3.1 permet d'observer la distribution des esclaves selon le genre et l'ethnie, dans le temps et dans l'espace. On découvre qu'en début de période, les esclaves autochtones étaient en plus grand nombre, peu importe la région; et, plus précisément, les personnes-années représentées par les femmes autochtones dominaient la colonie pendant la première et la deuxième période, dans les paroisses de Montréal et Détroit. Les Autochtones étaient les esclaves les plus présents dans les régions rurales. La dernière période englobe moins de personnes-années et était surtout représentée par les esclaves noirs qui vivaient dans la ville de Québec. L'effectif plus grand d'esclaves noirs à Québec après 1760 peut être expliqué par la migration des loyalistes et de leurs esclaves faisant suite à la déclaration d'indépendance des États-Unis (Gay, 2004 : 88). Montréal, Québec et Détroit sont les villes ayant le plus d'esclaves au travers des périodes, ce qui est expliqué par les liens que tiennent les marchands de ces villes avec les officiers militaires et les Nations autochtones. Le fait qu'il y avait plus d'esclaves autochtones en région rurale, particulièrement sur la Rive sud pendant le régime français, est expliqué par le type de travail que ceux-ci effectuaient. La revue de littérature démontre que les Autochtones sont surtout utilisés pour des tâches manuelles à l'extérieur, tandis que les Noirs sont plus

souvent des domestiques dans les foyers des propriétaires. Cette distribution géographique est donc le miroir des distributions des tâches.

Figure 3.1. Nombre des esclaves selon l'ethnie, le genre, les périodes et les régions



Plusieurs variables disponibles dans la BDPEQA n'ont pas été utilisées dans ce mémoire, seulement celles significatives au moment de l'analyse de survie sont conservées. Le profil des esclaves selon ces variables additionnelles (les mentions d'hospitalisations, de migrations, le nombre de propriétaires, le nombre moyen d'enfants du propriétaire, le nombre d'esclaves, le statut socioéconomique du propriétaire, le genre du propriétaire, les informations sur les parents, le nombre d'enfants par esclave, ainsi que le type d'union) sont analysées à l'annexe 3. Ce tableau permet d'observer les informations suivantes : il y a plus de femmes esclaves sur le territoire et cette population est surtout composée d'enfants et de jeunes adultes. Les propriétaires des esclaves sont connus dans les trois quarts des cas et ils sont majoritairement des membres de la haute bourgeoisie ou des marchands. Il est cependant difficile d'avoir un portrait représentatif de la famille des esclaves, dans la mesure où leurs – rares – enfants sont mal documentés dans les registres paroissiaux. Huit pour cent des esclaves ont eu une hospitalisation, selon les informations rapportées aujourd'hui. Et, seulement 1,1% des esclaves ont migré de région.

3.2. Analyse comparée des âges médians au décès selon l'ethnie et le genre

Pour enrichir les analyses statistiques effectuées par les chercheurs précédents sur la question de la mortalité des esclaves, une analyse des âges médians au décès selon l'ethnie et le genre est essentielle. Cette discussion débute, tout d'abord, avec une comparaison entre les âges moyens au décès établis par Trudel et les âges moyens et médians établis pour ce mémoire. Trudel émet l'argument que les esclaves autochtones décèdent à 17,7 ans et les esclaves noirs à 25,2 ans (Tableau 3.2, Trudel, 2004; 167). L'ajustement de l'âge des esclaves et le jumelage avec les informations du RPQA dans le cadre de cette recherche changent quelque peu ces chiffres : les esclaves autochtones décèdent à environ 17,6 ans et les esclaves noirs à 26,8 ans.

Le calcul de l'âge médian sans pondération par les personnes-années démontre que le fait d'utiliser seulement l'âge au décès provoque une surestimation de la mortalité. En effet, l'âge médian au décès est de 15 ans pour les Autochtones et 20,5 ans pour les Noirs. En revanche, l'utilisation des personnes-années permet d'observer que l'âge médian au décès augmente considérablement, soit 17 ans pour les Autochtones et 40 ans pour les Noirs. L'âge médian pondéré est le même que l'âge moyen au décès pour les Autochtones. Ce groupe ethnique décède donc très jeune par rapport aux esclaves noirs, même lorsqu'on prend en compte les parcours de vie partiels. En effet, les Noirs ont une médiane au décès beaucoup plus élevée que l'âge moyen au décès, soit 13,2 ans. Une fois que les biographies partielles des sujets censurés sont prises en compte, on observe une hausse importante de l'âge au décès. Ce fait peut être expliqué par plusieurs causes externes : les esclaves noirs arrivent surtout après la conquête, donc ils sont observés durant seulement une partie de leur vie, mais leurs décès ne sont pas enregistrés : soit parce que l'esclavage a pris fin avant leur décès, soit parce qu'ils ont fui, soit encore parce qu'ils ont été affranchis¹⁰ ou parce que leurs propriétaires ont négligé d'enregistrer leurs décès auprès des institutions religieuses. Mais peu importe la raison du manque d'informations, il est important de

¹⁰ Certains esclaves affranchis ont pu changer de noms et prénoms et ainsi, il est plus difficile de les jumeler et de retrouver leurs actes de décès.

prendre en compte les individus avec des biographies partielles pour ne pas surestimer la mortalité. Ce résultat montre que les esclaves noirs ont un âge médian au décès plus élevé, et ainsi, l'écart entre l'âge au décès des Autochtones et des Noirs est plus grand que ce qui a été déduit par le passé. La population esclave noire du Québec ancien est une population unique et exceptionnelle et probablement très influencée par la sélection, étant donné que les individus qui la composent ont survécu à l'enfance et immigré au Québec en tant qu'esclave. Leur mortalité est très différente de celle des Autochtones et plus différente de ce que pensait Trudel.

Tableau 3.2. Moyenne et médiane d'âge au décès des esclaves, selon le genre et l'ethnie et calculé par Marcel Trudel et la BDPEQA, Québec (1632 – 1850)

	Années à l'étude	Autochtones		Noirs	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Âge moyen au décès (Trudel)	1632 - 1850		17,7		25,2
Âge moyen au décès non pondéré (BDPEQA)	1632 - 1834		17,6		26,78
		13,98	19,91	26,96	26,57
Âge médian au décès non pondéré (BDPEQA)	1632 - 1834		15		20,5
		12	15	23	18
Âge médian au décès pondéré (BDPEQA)	1632 - 1834		17,0		40,0
		16,0	18,0	38,0	40,0
N sujets	1632 - 1834	878	1145	426	326
Nombre de personnes années inclus dans le calcul	1632 - 1834	10673	20153	9589	6902

Source: Trudel, 2004; 167 et BDPEQA

Les analyses de Trudel distinguent les esclaves seulement selon l'ethnie. Or, dans la revue de la littérature, l'intersection du genre et de l'ethnie semble jouer un rôle crucial dans le décès des esclaves, selon les différentes tâches et traitements que ceux-ci reçoivent. On observe tout d'abord que selon les âges moyens au décès, ce sont les hommes autochtones qui décèdent plus jeunes que les femmes autochtones, soit 14 ans pour les hommes contre 20 ans pour les femmes. Les âges moyens au décès ne changent que peu pour les Noirs (voir l'annexe 5 pour plus de détails). Cependant, lorsqu'on observe les âges médians au décès différenciés selon le genre et l'ethnie, on remarque que les hommes, peu importe l'ethnie, décèdent 2 ans plus tôt que les femmes. Pour mieux comprendre ces

différences, le tableau 3.3 présente les âges médians au décès, selon une sélection de variables indépendantes.

Tableau 3.3. Âge médian au décès selon l'ethnie et le genre, selon diverses caractéristiques, Québec (1632 - 1834)

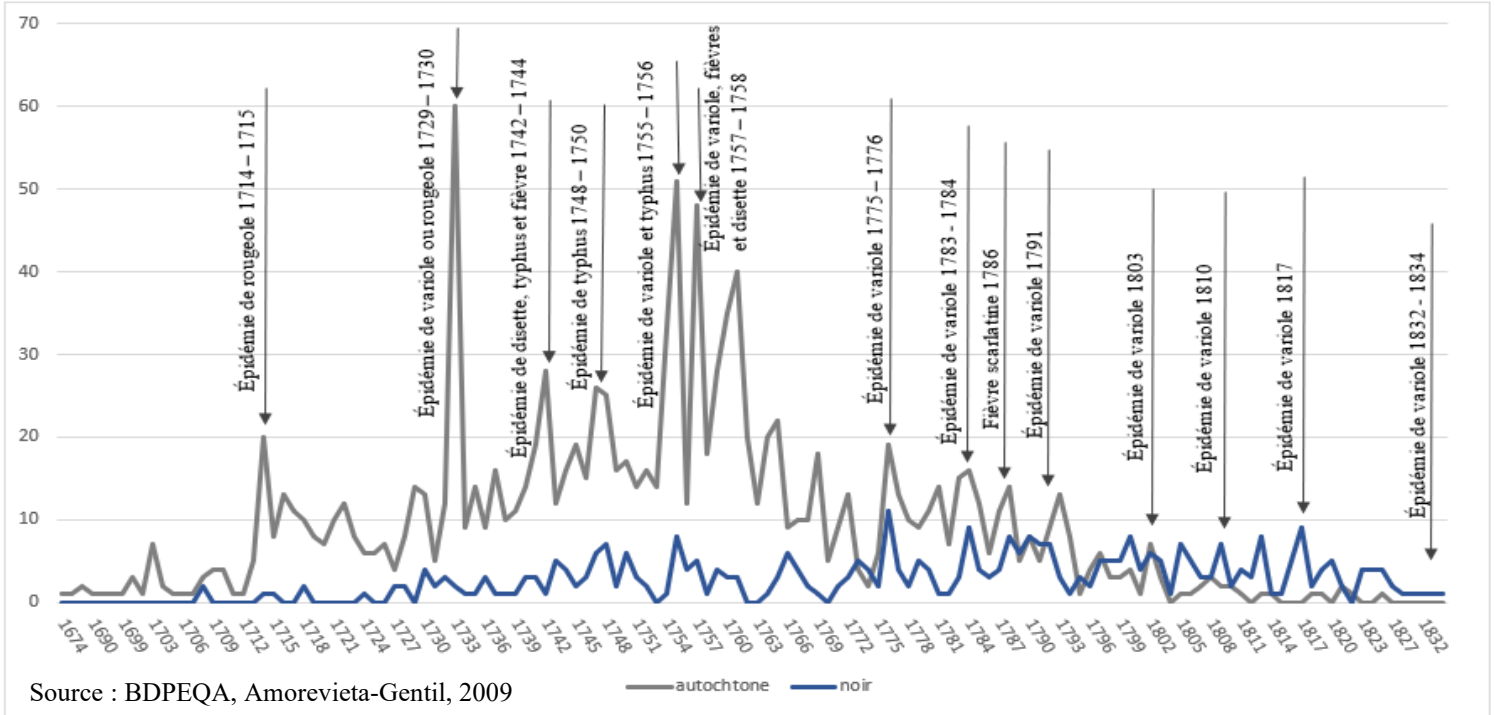
Variables	Autochtones		Noirs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	B	C	D	E
Ethnie et genre	16,0	18,0	38,0	40,0
Période				
1632 à 1759	17,0	21,0	40,0	-
1760 à 1834	11,0	13,0	35,0	36,0
Année d'épidémie				
Année d'épidémie	14,0	17,0	50,0	40,0
Année hors épidémie	16,0	18,0	38,0	40,0
Zone de résidence				
Urbain	15,0	18,0	39,0	42,0
Rural	17,0	18,0	31,0	22,0
Zone de résidence - détaillé				
Urbain				
Montréal	14,0	17,0	34,0	40,0
Ville de Québec	20,0	23,0	43,0	44,0
Trois-Rivières	15,0	17,0	x	x
Détroit*	20,0	22,0	35,0	17,0
Rural				
Rive nord	16,0	22,0	5,0	3,0
Rive sud	19,0	20,0	31,0	28,0
Île de Montréal**	18,0	15,0	45,0	11,0
Autres paroisses***	17,0	20,0	50,0	2,0
Personnes-années	10673,0	20152,5	9589,2	6901,8
Personnes	878	1145	426	326

* Inclut la région de Michilimackinac et les forts
** Excluant la région urbaine de Montréal
*** Région à l'est de Montréal jusqu'à Détroit et à l'ouest de Montréal jusqu'en Acadie (excluant Trois-Rivières et Québec)
Source: BDPEQA

La variable de la période est divisée selon les personnes-années, avant et après 1760, à l'aide d'une variable changeante dans le temps. Si un esclave vit entre les deux périodes, le temps vécu à la première et à la seconde est pris en compte. Les résultats exposent que les esclaves autochtones manifestent des âges médians au décès plus jeunes après la Conquête : les hommes autochtones ont un âge au décès 1,5 fois plus élevé à la première période (1632 à 1759) qu'à la dernière (1760 à 1834); les femmes autochtones ont un âge au décès 1,6 fois plus élevé et les Noirs ont un âge médian au décès 1,1 fois plus élevé pour la première période. Les femmes noires n'ont pas d'âge médian au décès pour la période de 1632 à 1759, car la proportion des personnes-années étant décédées avant 1760 n'a jamais dépassé 50% (voir la figure 4.2). Les distinctions de période sont moins évidentes pour les esclaves noirs, probablement à cause du petit effectif d'esclaves noirs ayant vécu des personnes-années avant 1760. Cet avantage à la première période pourrait en partie être expliqué par le fait qu'il y a moins de mentions de décès pendant cette période, et que plus d'individus sont censurés, à cause de la libération graduelle des esclaves, ou encore par une augmentation des naissances chez les esclaves à la deuxième période, causant ainsi plus de mortalité infantile et de mortalité maternelle.

Les épidémies sont connues pour être meurtrières dans la population canadienne-française (Amorevieta-Gentil, 2009) autant que dans les populations autochtones (Trudel, 1990, 2004). Cela est aussi vrai pour la population esclave autochtone et noire. La figure 3.2 permet d'observer des sommets de décès entre 1674 et 1832 des esclaves autochtones et noirs. Un plus grand nombre de décès est observé lors des épidémies, particulièrement celles de variole et de rougeole en 1733 – 1734. Ensuite, les épidémies de variole et de rougeole de 1755 à 1757 ont atteint les Autochtones et les Noirs à un plus faible niveau. Une troisième épidémie de variole a entraîné le décès de plusieurs Autochtones et de Noirs en 1775 et 1776.

Figure 3.2. Mention de décès selon l'année et l'ethnie



Le fait de créer une variable changeante dans le temps pour les années d'épidémies permet de contrôler pour toutes les personnes qui ont vécu pendant une année d'épidémie et de voir si leur risque de décès est plus élevé cette année-là. Au tableau 3.3, on observe que les esclaves autochtones sont décédés un an plus tôt s'ils ont été exposés à une épidémie, tandis qu'il y a une augmentation de l'âge au décès de 12 ans pour les hommes noirs et qu'il n'y a pas de différence pour les femmes noires. Étant donné qu'il y a moins de mentions de décès pour les esclaves noirs, ceux-ci semblent moins touchés par les épidémies. Une étude exhaustive de la mortalité des esclaves pendant des épidémies devra être effectuée dans de futures recherches pour mieux en comprendre les impacts. Cependant, cette première étude permet d'affirmer que les épidémies touchent aussi les Noirs (figure 3.2) et que la mortalité des Autochtones est affectée par les épidémies, mais à un plus faible niveau que ce qu'exposaient Trudel et Winks. Le chapitre 4 permettra aussi d'éclairer cette question en observant si l'impact des épidémies est important lorsqu'on prend en compte d'autres facteurs.

Les différentes régions et les fonctions distinctes associées aux régions ont pu être corrélées avec les variations des âges médians au décès (figure 3.1). L'âge médian au décès

pour les hommes autochtones en milieu rural est plus élevé qu'en milieu urbain, soit 15 ans pour les milieux urbains et 17 ans pour le même groupe vivant en zone rurale. Leurs homologues féminins n'ont pas manifesté de différence dans leur âge médian au décès selon le milieu urbain ou rural. En revanche, les Noirs sont avantagés s'ils vivent en milieu urbain, soit une différence de 8 ans de l'âge médian au décès pour les hommes et de 20 ans pour les femmes. Dans les villes, l'avantage de survie se trouve à Québec pour tous les groupes, soit : 20 ans pour les hommes autochtones, 23 ans pour les femmes autochtones, 43 ans pour les hommes noirs et 44 ans pour les femmes noires. Par ailleurs, c'est à Montréal que les décès sont plus importants aux jeunes âges, soit 14 ans pour les hommes autochtones, 17 ans pour les femmes autochtones et 34 ans pour les hommes noirs. Les femmes noires démontrent un âge au décès beaucoup plus bas pour Détroit que pour Montréal (17 ans versus 40 ans). À travers les différentes régions rurales, il n'y a pas de tendance marquée, chaque groupe possède un avantage ou un désavantage différent selon la région de résidence. Les esclaves de la ville de Québec enregistrent des âges médians au décès plus élevés; ce contraste explique le choix de cette ville pour la variable dichotomique créée pour les analyses de survie effectuées au chapitre 4.

3.3. Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre permettent de mieux définir la population esclave du Québec ancien ainsi que de confirmer et infirmer certaines informations véhiculées dans les travaux antérieurs sur le sujet. En moyenne, les esclaves hommes autochtones décèdent à 14 ans, les femmes autochtones à 20 ans, les hommes noirs à 27 ans et les femmes noires à 26 ans. Cependant, les âges médians au décès donnent un portrait plus représentatif de la mortalité des esclaves grâce à l'incorporation des observations censurées dans cette analyse. Les Autochtones ont tout de même un désavantage quant à leur survie sur le territoire du Québec ancien. En effet, les esclaves autochtones décèdent à un âge médian de 17 ans et les esclaves noirs à un âge médian de 40 ans. Le faible âge au décès pour les Autochtones démontre des conditions de vie difficile. La forte mortalité des esclaves autochtones serait due aux mauvaises conditions de vie, tel qu'expliqué par Rushforth : « But living conditions were inhospitable, straining slaves' bodies and impairing their resistance to foreign and familiar microbes, and increased the likelihood of

death. The violent tortures of capture, the rigors of transportation, the blows of corporal punishment, the deficiencies of food and clothing, and the exhaustion of retiring from hard labor to a hard floor without blankets or bedding all diminished slaves' ability to rebound from sickness or injury. » (Rushforth, 2012 : 336). Malgré le fait qu'on ne connaît pas la vie de tous les esclaves autochtones ayant vécu sur le territoire, il est évident que ceux dont nous avons la trace ont eu une durée de vie amputée par de mauvaises conditions. Les conditions de vie quotidienne pour les esclaves noirs sont moins connues, malgré certaines études de cas qui parlent de meurtre (Rushforth, 2012) ou de peine de mort (Beaugrand-Champagne, 2012). Néanmoins, cette étude des âges médians au décès représente une avancée méthodologique importante sur les précédentes études. En intégrant au dénominateur les observations censurées et en utilisant la pondération selon le temps d'exposition, notre méthode d'étude biographique a bonifié l'observation des esclaves, en particulier des esclaves noirs. Par conséquent, les âges médians au décès calculés constituent une meilleure représentation des âges au décès des esclaves noirs. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces différences dans les médianes, notamment le fait que les esclaves autochtones arrivent plus jeunes dans la colonie (Rushforth, 2012 : 332) et les esclaves noirs y arrivent plus tardivement. L'arrivée des esclaves noirs aux âges adultes crée un effet de sélection, car les esclaves noirs ont survécu à la mortalité infantile lorsqu'ils entrent dans la colonie. Par défaut, les esclaves noirs présents au Québec représentent un sous-groupe de la population esclave en meilleure santé que leurs homologues Autochtones.

Ces analyses permettent aussi d'affirmer que les esclaves vivent surtout dans les milieux urbains, particulièrement dans la ville de Montréal, et que la mortalité semble avantagée dans la ville de Québec. Les Autochtones sont beaucoup plus présents pendant la période du régime français, tandis qu'il y a un plus grand effectif de Noirs pendant le régime britannique. Les esclaves autochtones vivent plus longtemps lorsqu'ils sont enregistrés en milieu rural. Au contraire, les esclaves noirs ont moins de chance de survie dans un milieu rural. Ces faits semblent contradictoires; des études plus poussées sur les milieux de vie des esclaves permettraient de mieux comprendre cette dynamique. Il semble aussi y avoir un désavantage dans la mortalité des esclaves à partir de 1760, mais cela peut être dû aux ruptures des observations à partir de 1790.

Les épidémies ont un impact sur la mortalité des esclaves autochtones, tout comme Trudel l'a mentionné. On observe que les hommes autochtones décèdent deux ans plus jeunes pendant une année d'épidémie et les femmes autochtones, un an plus jeune. En ce qui concerne les esclaves noirs, les effets des épidémies ne sont pas visibles, il semble même y avoir un avantage pendant les épidémies pour les esclaves hommes noirs. Enfin, étant donné qu'il y a plus d'individus avec un parcours de vie partiel dans ce groupe, il est normal que nous n'observions pas beaucoup de décès dus aux épidémies.

La construction de la base de données biographiques et cette analyse descriptive permettent de mieux comprendre les analyses de transition qui sont effectuées au chapitre 4. En effet, le chapitre 4 comprend une analyse des courbes de survie et une analyse de régression semi-paramétrique effectuée à l'aide de la méthode de Cox pour mieux comprendre les tendances de mortalité des esclaves autochtones ainsi que celles des esclaves noirs. Les analyses de transition permettent de connaître la temporalité des événements tandis que les analyses de régression permettent une évaluation de l'importance relative de l'ethnie et du genre sur le risque de décès.

Chapitre 4. Analyses de survie bivariées et multivariées

Marcel Trudel, pionnier de l'étude des esclaves du Québec ancien, a souligné l'importance du rôle de l'ethnie dans la mortalité des esclaves. En revanche, les observations faites au chapitre 3 montrent que l'ethnie crée une disparité beaucoup plus importante que ce qui a été annoncé par cet auteur. En effet, selon l'âge médian au décès, les hommes et les femmes autochtones décèdent 23 ans plus jeunes que les hommes et femmes noirs. Ensuite, on observe que le genre joue un rôle important dans la mortalité des esclaves, les hommes vivant environ 2 ans de moins que les femmes, selon l'âge médian au décès. Cette différence, modeste, mais constante, est explorée plus en profondeur dans ce chapitre pour estimer à quels âges les hommes ont plus de risque de décès. Contrairement à la population Canadienne française, la population esclave est formée à 53% de femmes et 47% d'hommes. Une grande proportion des esclaves vivait à Montréal et à Québec, mais une minorité importante était asservie à l'extérieur de ces deux villes. L'analyse descriptive des tendances de mortalité des esclaves dans le chapitre 3 montre que les Autochtones qui décédaient avant 1760 ainsi que ceux décédés pendant une période d'épidémie, ont un âge médian au décès plus jeune que les autres. Par ailleurs, les années d'épidémies semblent avoir un moins grand effet sur les esclaves noirs. L'utilisation des analyses de survie bivariées et multivariées effectuées dans ce chapitre permettent une meilleure compréhension de la temporalité des événements ainsi que l'importance de chaque variable indépendante sélectionnée sur la mortalité des esclaves. Les courbes de survie estimées avec la méthode de Kaplan-Meier permettent de visualiser la mortalité des esclaves à travers leur parcours de vie, selon les variables indépendantes choisies. En revanche, cette méthode est seulement descriptive et ne permet pas de contrôler l'effet simultané des variables indépendantes. Une analyse de survie multivariée est donc réalisée avec la méthode de Cox pour mieux comprendre l'effet des variables indépendantes sur le risque de décès.

4.1. Analyses des courbes de survie

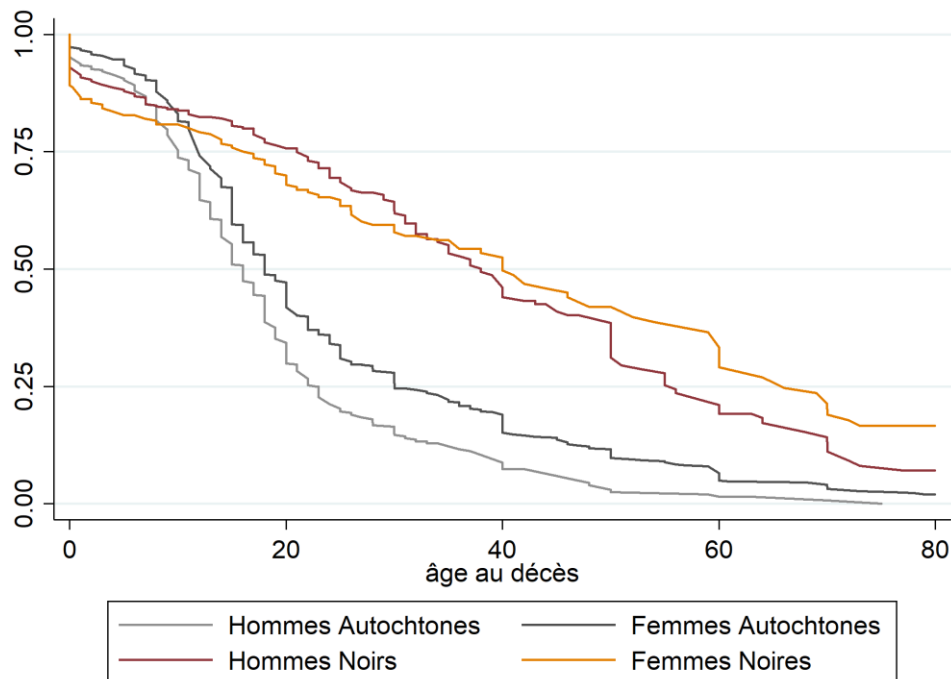
Les analyses des courbes de survie présentées ci-dessous montrent la proportion de survivants à chaque âge. Les figures exposent la survie à partir de l'âge 0 jusqu'à 80 ans.

Ces analyses se concentrent sur nos variables d'intérêts, soit, le décès (événement), l'âge (durée), la zone de résidence, les années d'épidémies et les périodes (variables indépendantes). Les analyses présentées correspondent aux variables indépendantes pour lesquelles les différences sont statistiquement significatives selon le test de Wilcoxon ($p < 0,05$).

4.1.1. Proportion de survivants selon l'ethnie et le genre

Au fil des recherches statistiques effectuées, il devient évident que la mortalité des esclaves autochtones et des esclaves noirs diffère grandement, au désavantage des Autochtones. L'analyse des âges médians au décès permet toutefois de nuancer ce fait: les hommes autochtones décèdent à un âge médian de 16 ans, les femmes autochtones à 18 ans, les hommes noirs à 38 ans et les femmes noires à 40 ans. Ces chiffres sont contextualisés dans la figure 4.1 qui indique les différences de survie selon l'ethnie et le genre au travers du temps.

Figure 4.1. Courbe de survie selon le genre et l'ethnie des esclaves du Québec ancien 1632 à 1834



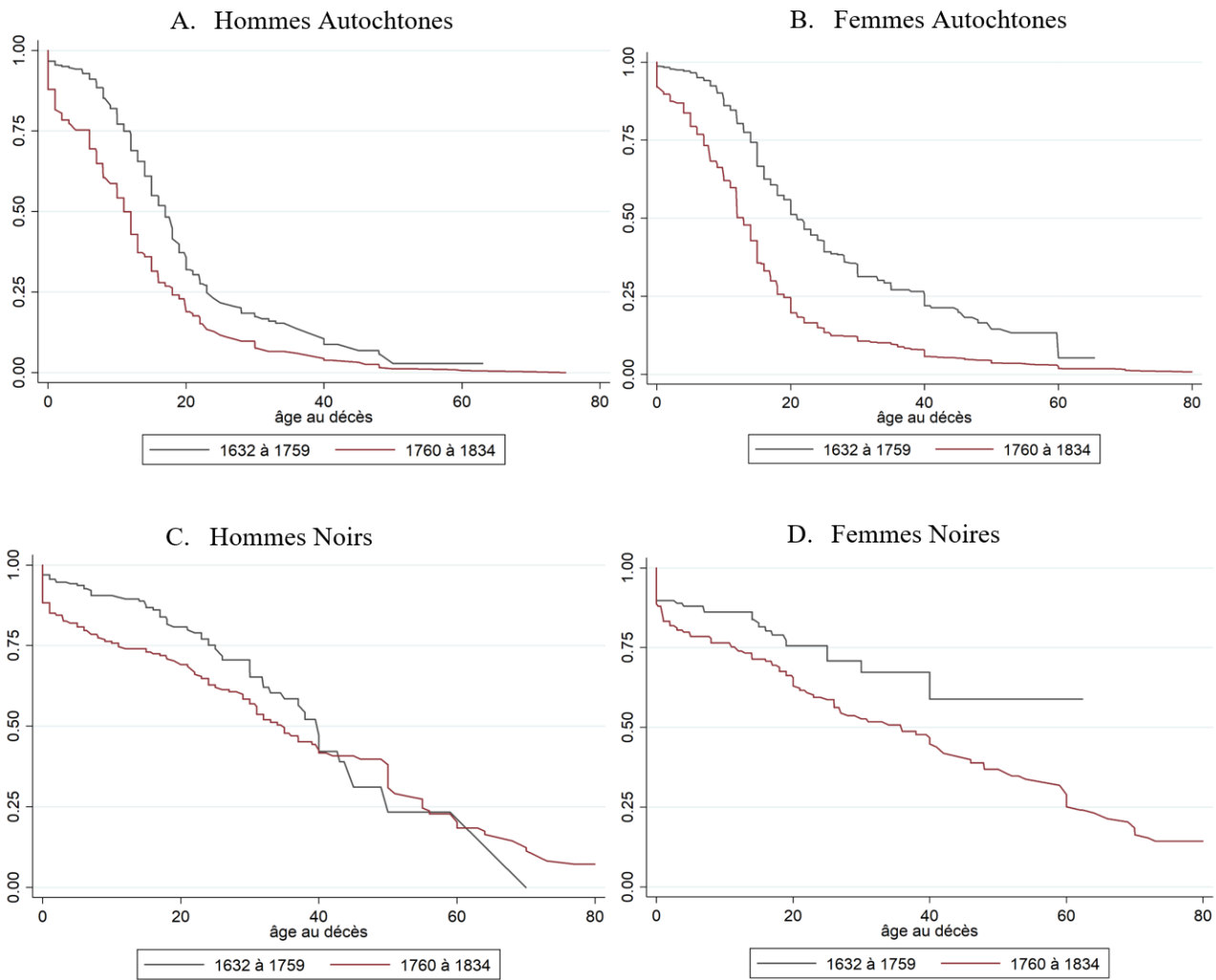
Les Autochtones connaissent une chute du nombre des survivants beaucoup plus précoce que celle des Noirs, soit à partir de 8 ans. Les courbes concernant les Autochtones baissent rapidement jusqu'à 20 ans pour ensuite ralentir de 20 à 40 ans; il reste donc peu de survivants Autochtones après 40 ans. De plus les deux courbes, pour les femmes et les hommes autochtones, restent parallèles dans le graphique entre 0 et 20 ans; ensuite, l'écart entre les courbes s'élargit, ce qui est expliqué par une meilleure survie des femmes autochtones à partir de 20 ans par rapport aux hommes. Les Noirs ont des courbes de survie linéaires après 1 an, et on n'observe pas de chute dans le nombre de survivants comme pour les Autochtones. La chute des survivants après 1 an est beaucoup plus importante pour les esclaves noirs (hommes ou femmes) que pour les esclaves autochtones. Après les décès à 0 an, on observe un déclin graduel. À cause des décès à 0 an pour les Noirs, leurs courbes de survie sont sous celle des Autochtones jusqu'à 8 ans pour les hommes et environ 15 ans pour les femmes. L'absence d'une chute de survie entre l'âge 1 et 10 ans pour les Noirs peut refléter l'effet de sélection mentionné à plusieurs reprises : les esclaves noirs peuvent être composés de façon disproportionnée d'esclaves amenés au Québec à l'âge adulte. La mortalité infantile des esclaves noirs pourrait être seulement représentée par les esclaves de deuxième génération nés au Québec, plutôt que par les esclaves qui arrivaient à l'enfance. En revanche, cette sélection n'explique pas tous les résultats de l'âge au décès des esclaves noirs, les analyses étant basées sur les informations disponibles qui soulignent un décès moins précoce que chez les Autochtones. Il est tout de même important de noter à nouveau qu'il y a un manque d'informations sur les décès des Noirs, comparativement aux Autochtones (tableau 2.2, chapitre 2).

4.1.2. Décès selon l'ethnie, le genre et les périodes

La survie des esclaves autochtones et noirs était fortement associée à l'ethnie. Cependant, le genre joue aussi un rôle subtil dans l'issue de la mortalité. Le genre démontre en effet un avantage constant pour les femmes autochtones, comparativement aux hommes autochtones ainsi que pour les femmes noires après 30 ans vis -à-vis les hommes noirs. Malgré tout, ce sont les hommes autochtones qui subissent la pire mortalité des quatre groupes.

Bien que la figure 4.1 explique correctement la différence de mortalité entre les quatre groupes, elle laisse dans l'ombre les variations entre les époques qui sont observées dans les statistiques descriptives. La figure 4.2 présente la survie des esclaves entre 1632 et 1759 puis entre 1760 et 1834, selon le genre et l'ethnie de l'esclave. La période de 1632 à 1759 correspond au régime français et à l'installation graduelle du système esclavagiste. Elle est représentée par la ligne grise dans les quatre sections de la figure 4.2. La période 1760 à 1834 est marquée par le changement de pouvoir au Québec ancien; les Français ont perdu la guerre de Sept Ans et les Britanniques s'installent graduellement sur le territoire, et plus particulièrement, vers la fin du XVIII^e siècle, dans le futur Haut-Canada. Les Canadiens français restent sur le territoire du Québec ancien. Cependant, un changement dans l'esclavagisme s'observe : il y a moins d'esclaves autochtones et une plus grande présence d'esclaves noirs. Cette période marque aussi la fin de la société esclavagiste Canadienne française. Les chiffres des décès ayant eu lieu durant cette période peuvent être biaisés vers les âges plus jeunes à cause de la censure occasionnée par la libération graduelle des esclaves à partir de 1790. Les départs graduels des esclaves faisant l'objet de l'observation réduisent forcément l'observation des décès aux plus grands âges. Cette période est représentée par la ligne bourgogne dans la figure 4.2.

Figure 4.2. Courbes de survie selon la période, distribuée selon le genre et l'ethnie au Québec (1632 à 1834)



La section A de la figure 4.2 représente les courbes de survie selon la période pour les hommes autochtones. On observe que les courbes restent relativement parallèles dans le temps, et il y a davantage de décès observé en bas âge pour la période de 1760 à 1834. Cet effet peut être expliqué par les esclaves de deuxième génération nés sur le territoire. Selon Amorevieta-Gentil (2009), la mortalité infantile augmente graduellement dès 1660 et plus fortement après 1740. Par conséquent, on observe une plus grande mortalité en bas âge des esclaves à partir de 1760. Les courbes de survie pour les hommes autochtones sont parallèles après 8 ans, donc la différence entre les deux courbes est attribuable à la mortalité

infantile plus forte pour la seconde période. Les esclaves hommes autochtones décèdent très jeunes, peu importe la période.

La section B de la figure 4.2 représente la survie des femmes autochtones selon la période. On observe des tendances semblables à celles des hommes autochtones : les courbes de survie des périodes sont en général parallèles dans le temps. Néanmoins, les femmes autochtones enregistrent, comme leurs homologues masculins, plus de décès en bas âge pendant la deuxième période. En plus de la forte mortalité en bas âge pour les femmes autochtones, on observe que la courbe est accentuée tout au long de la vie pour ne laisser que quelque peu de survivant à 40 ans.

La section C de la figure 4.2 focalise sur la survie des esclaves hommes noirs durant les deux périodes. On remarque tout d'abord que leur survie est avantagée, peu importe la période, comparativement à celle des Autochtones. Les courbes de survie selon la période sont largement parallèles de 1 à 40 ans avec des taux de survie plus bas pendant la dernière période. L'écart entre les deux courbes de survie trouve sa source en bas âge, en particulier les décès avant 1 an. L'écart de survivants entre les deux périodes est rattrapé autour de 40 ans, il y a donc environ la même proportion de survivants à la première et la dernière période à cet âge.

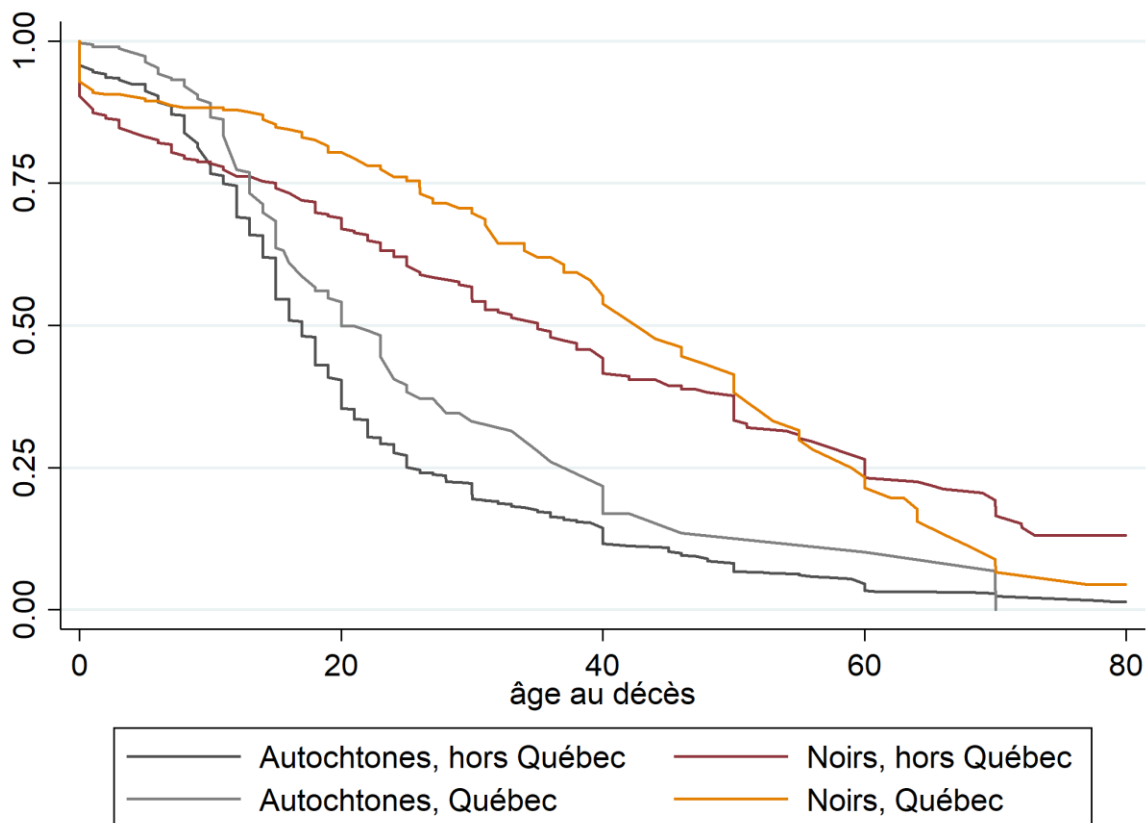
La section D de la figure 4.2 met l'accent sur la survie des femmes noires esclaves selon les deux périodes. On observe toujours une plus forte mortalité des enfants en bas de 1 an pour les femmes noires. Ensuite, les courbes sont relativement parallèles à partir de 2 ans. Les taux de survie des femmes noires sont plus élevés pendant la première période, et la proportion des femmes noires décédées avant 40 ans pendant cette période n'atteint pas 50%, étant donné qu'elles arrivent plus tard et plus âgées sur le territoire.

La forte mortalité en bas âge des esclaves noirs et autochtones pourrait être expliquée par la naissance d'une deuxième génération d'esclaves, donc plus de mortalité infantile et plus de mortalité maternelle. Assez de temps s'est écoulé depuis l'arrivée des esclaves sur le territoire pour avoir des naissances, et les décès infantiles sont plus souvent enregistrés. Donc, particulièrement pour les esclaves noirs, la mortalité en bas âge est mieux captée pour la période de 1760 à 1834 que pour celle de 1632 à 1759.

4.1.3. Décès selon l'ethnie, le genre et les zones géographiques

La revue de littérature souligne les différences de mortalité entre les Canadiens français vivant en milieu rural et ceux vivant en milieu urbain (Ouellette et al., 2012); une tendance qui est aussi démontrée pour les esclaves (tableau 3.3). En effet, on observe une survie avantageée en milieu rural pour les Autochtones et en milieu urbain pour les Noirs. Amorevieta-Gentil a émis l'argument que, la mortalité infantile canadienne-française est plus forte à Montréal qu'à Québec à partir de 1716 jusqu'à 1776 (Amorevieta-Gentil, 2009 : 145 (figure 3.4)). Pour les esclaves, il y a aussi un avantage de survie constaté pour la ville de Québec par rapport à d'autres paroisses du Québec (dont Montréal). Il est donc intéressant d'observer cette « pénalité » hors de la ville de Québec tout au long de la vie, selon les courbes de survie de Kaplan-Meier.

Figure 4.3. Courbe de survie selon la paroisse de résidence, distribuée selon l'ethnie au Québec ancien (1632 à 1834)



La figure 4.3 présente les courbes de survie de la population autochtone et la population noire selon la ville de résidence (à Québec ou hors de la ville de Québec). Les conditions de vie des esclaves autochtones semblent particulièrement défavorables s'ils vivent hors de la ville de Québec. Les courbes de survie pour les Autochtones ne se croisent pas, ce qui exprime que la survie pour ces esclaves est toujours meilleure à Québec que dans les autres paroisses canadiennes-françaises. La mortalité à 0 an est plus forte pour les esclaves autochtones hors Québec. C'est donc cette forte mortalité en début de vie qui provoque le plus bas taux de survivants. Les Autochtones affichent une meilleure survie en bas âge, peu importe leur milieu de vie, jusqu'à environ 8 et 9 ans. Après ces âges, ce sont les Noirs qui ont une meilleure survie jusqu'à 40 ans. En ce qui concerne les esclaves noirs, on observe toujours une forte mortalité à 0 an. Ensuite, l'écart entre les deux courbes s'agrandit entre 1 et 40 ans. Ce sont les esclaves vivant hors de la ville de Québec qui ont le plus de risques de décès.

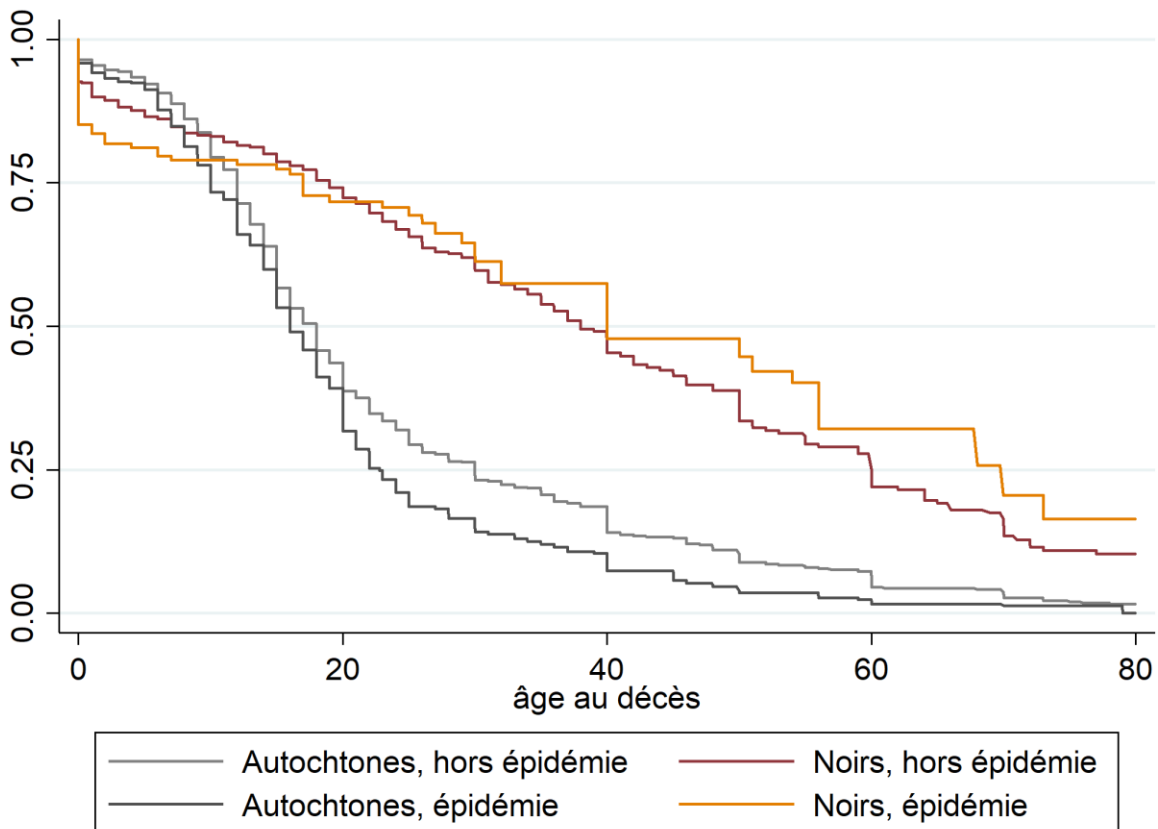
4.1.4. Décès liés aux épidémies

Divers chercheurs, incluant Trudel et Winks, ont émis l'argument que les esclaves autochtones sont plus touchés par les épidémies que les esclaves noirs. Pour simplifier l'analyse des résultats, le genre n'a pas été retenu comme variable indépendante dans cette analyse. L'association du genre et des épidémies sera analysée avec la méthode multivariée de Cox.

Le chapitre 3 suggère le lien entre la mortalité des esclaves noirs et autochtones et les périodes d'épidémie. Les courbes de survie de Kaplan-Meier présentées ci-dessous permettent de qualifier ce lien en étudiant la temporalité des décès vécus pendant les années d'épidémies. La figure 4.4 démontre que la mortalité des esclaves autochtones pendant une période d'épidémie est exacerbée aux âges adultes. En effet, il ne semble pas y avoir une forte mortalité en bas âge pour les Autochtones, car les courbes de survie sont à proximité jusqu'à environ 8 ans. Les courbes s'éloignent ensuite jusqu'à environ 20 ans où l'écart entre les courbes est plus intense, indiquant un risque de décès plus important pendant les années d'épidémie. En contraste, les courbes de survie pour les esclaves noirs démontrent que ceux-ci sont plus vulnérables aux épidémies que ne le sont les Autochtones en bas âge, particulièrement à 0 an. Cependant, l'impact est plutôt modeste et incohérent après environ

16 ans. Entre 22 et 40, il semblerait que la survie des Noirs est avantagée pendant une période d'épidémie, ce qui explique les âges médians observés au chapitre 3. Encore une fois, cela peut être expliqué par le manque d'informations sur les décès des esclaves noirs, en partie justifié par l'effet de sélection de ces esclaves. Ces tendances viennent en partie infirmer l'hypothèse de Trudel que les épidémies touchent beaucoup les esclaves autochtones et très peu les esclaves noirs : en fait, ceux-ci sont aussi touchés par les épidémies, mais seulement en bas âge. La mortalité des Autochtones due aux épidémies reste très élevée aux âges avancés, malgré le fait qu'il reste habituellement peu d'individus survivants, après 40 ans.

Figure 4.4. Courbe de survie selon l'exposition aux épidémies, distribuée selon l'ethnie, au Québec ancien (1632 à 1834)



4.2. Analyse multivariée avec la méthode de Cox

Les modèles multivariés effectués à l'aide de la méthode de Cox permettent d'analyser l'association du genre et de l'ethnie avec la mortalité, en contrôlant avec

d'autres variables indépendantes. À l'aide de ces modèles, il sera possible d'observer si l'association du genre et de l'ethnie reste constante quand on prend en compte la résidence hors de la ville de Québec, les périodes d'épidémies et les années vécues pendant la deuxième période (1760 à 1834). Dans le contexte du Québec ancien, ces variables viennent exacerber la mortalité des esclaves. En associant ces variables dans un modèle de Cox, il est possible de voir lesquelles sont encore révélatrices dans la forte mortalité des esclaves. Des modèles distincts ont été construits pour le risque de décès entre 0 à 10 ans, car les enfants ont des risques de décès différents de ceux plus âgés. Ensuite, on observe les mêmes variables pour le risque de décès entre 10 à 40 ans. Cette séparation des âges permet une analyse plus précise de la mortalité infantile et juvénile des esclaves. Le tableau 4.1 présente six groupes : A. tous les esclaves avant 10 ans, B. tous les esclaves entre 10 et 40 ans, C. les esclaves autochtones avant 10 ans, D. Les esclaves autochtones entre 10 et 40 ans, E. Les esclaves noirs avant 10 ans, F. Les esclaves noirs entre 10 et 40 ans.

La problématique principale abordée dans ce chapitre concerne la question de l'intersection de l'ethnie et du genre dans la mortalité des esclaves du Québec ancien, en plus d'optimiser l'utilisation des données biographiques. Les sections A (< 10 ans) ainsi que B (10 à 40 ans) permettent d'observer cette intersection en contrôlant pour le lieu de résidence et la période dans le but de comprendre lesquelles de ces variables sont associées de façon plus importante à la mortalité des esclaves. Les sections suivantes du tableau 4.1 permettent d'observer les associations des variables indépendantes avec la mortalité des sous-groupes particuliers, les esclaves autochtones (< 10 ans et 10 à 40 ans) et les esclaves noirs (< 10 ans et 10 à 40 ans). Le tableau 4.1 est une version abrégée du tableau disponible à l'annexe 6 qui présente tous les modèles selon les sous-groupes sélectionnés avec l'intégration graduelle des variables indépendantes. Le tableau 4.1 présente seulement les modèles complets pour mieux les analyser et les comparer.

Tableau 4.1. Tableau abrégé de la régression de Cox multivariée sur le risque de décéder selon le genre et l'ethnie

	Modèle 5	Modèle 10	Modèle 14	Modèle 18	Modèle 22	Modèle 26
	A. tous < 10	B. Tous 10 - 40	C. Autochtones < 10	D. Autochtones 10 - 40	E. Noirs < 10	F. Noirs 10 - 40
	H. R.	H. R.	H. R.	H. R.	H. R.	H. R.
Noirs	0,694**	0,226***				
Femmes	0,714***	0,736***	0,617***	0,726***	1,046	0,881
Ville de Québec	0,557***	0,784*	0,615**	0,857	0,546**	0,699*
Année d'épidémie (VCT) 1760 - 1834 (VCT)	1,334**	1,163	1,338*	1,254**	1,284	0,721
	2,582***	1,493***	2,767***	1,609***	2,261***	1,104
N sujets	2791	1741	2012	1242	749	499
N décès (Échec)	504	949	383	808	121	141
N personnes-années	21501	21770	16078	13148	5423	8622

* Les numéros de modèles correspondent au tableau de l'annexe 6; seulement les modèles complets sont montrés dans ce tableau abrégé
***=p<0,001 **= p<0,01 *= p<0,05

La partie A du tableau 4.1 démontre que l'ethnie joue un rôle important dans la mortalité entre 0 et 10 ans. Les esclaves noirs ont 31% moins de risque de décès avant 10 ans que les esclaves autochtones, peu importe l'influence des autres variables. En ce qui concerne le genre, une fille esclave a 29% moins de risque de décès avant 10 ans qu'un garçon. Donc, le risque de décès est plus faible lorsqu'on observe le genre plutôt que l'ethnie, mais cette première variable explique une grande partie de la mortalité. Un esclave résidant dans la ville de Québec a 44% moins de risques de décès que celui résidant dans une autre paroisse du Québec ancien. Les épidémies ne sont que peu significatives dans ce modèle, mais, il y a tout de même un risque de décès 33% plus élevé pour les esclaves de 10 ans et moins vivant pendant une période d'épidémie. En outre, les risques de décès pour les esclaves de 0 à 10 ans vivant durant la dernière période ont 2,6 fois plus de risques de décès que les esclaves vivant durant la première.

La partie B du tableau 4.1, qui porte sur les décès de 10 à 40 ans, donne des résultats affligeants. En effet, on observe que les Noirs ont environ 77% moins de risques de décès entre 10 et 40 ans que les Autochtones. Ce résultat vient renforcer l'hypothèse que les Autochtones décèdent beaucoup plus jeunes que les Noirs, peu importe les variables extérieures pouvant influencer la mortalité. Le genre joue aussi un rôle important dans l'analyse de la mortalité des esclaves à ces âges : les femmes ont 26% moins de risques de décès que les hommes. Les individus vivant dans la ville de Québec ont environ 22% moins de risques de décès que ceux vivant hors de cette ville. Les risques de décès dus à des épidémies ne sont pas significatifs pour ce modèle. Ce qui veut dire que ce ne sont pas les épidémies qui expliquent la mortalité des esclaves entre 10 et 40 ans. En revanche, la période explique davantage la mortalité accentuée des esclaves : les esclaves vivant pendant la dernière période de l'étude ont 49% plus de risques de décès que ceux vivant à la première. Cela est représentatif de ce qui est observé dans les courbes de survie et les analyses descriptives.

Dans la partie C du tableau 4.1 qui porte sur la mortalité autochtone avant 10 ans, on observe de nouveau que le genre joue un rôle important dans la mortalité des esclaves autochtones. En effet, les filles autochtones ont environ 38% moins de risques de décès avant 10 ans que les garçons. Les filles esclaves autochtones vivant dans la ville de Québec ont environ 38% moins de risques de décès que celles résidant hors de cette ville. Les esclaves autochtones âgés de moins de 10 ans ont 34% plus de risques de décès s'ils ont vécu pendant une période d'épidémie. De plus, ce même groupe a 2,8 fois plus de risques de décès s'il vivait après 1760 qu'avant cette date.

La section D du tableau 4.1 observe la mortalité chez les esclaves autochtones adultes de 10 à 40 ans. Les femmes autochtones ont toujours moins de risques de mortalité que les hommes autochtones, soit 27%. C'est donc avant 10 ans que les esclaves hommes autochtones ont plus de risques de décès par rapport aux femmes autochtones. Les esclaves autochtones ont 14% moins de risques de décès s'ils vivent dans la ville de Québec que dans les autres paroisses du Québec ancien, mais ce risque de décès n'est pas significatif. L'annexe 6 présentant tous les modèles démontre qu'avant l'ajout de la variable de la période, les esclaves autochtones de 10 à 40 ans avaient 21% moins de risques de décès s'ils vivaient à Québec, et cette valeur était significative. La perte de signification

statistique démontre que la répartition géographique des Autochtones doit s'être déplacée de la première période à la période post-conquête. La différence selon la période explique aussi plus les risques de décès des Autochtones de 10 à 40 ans, soit un risque de décès 61% plus élevé si l'esclave autochtone vit à la dernière période. Enfin, les esclaves autochtones âgés de 10 à 40 ans ont 25% plus de risques de décès pendant une année d'épidémie.

La section E du tableau 4.1 présente le risque de décès des esclaves noirs de moins de 10 ans ayant vécu sur le territoire du Québec ancien. Au contraire de ce qui a été observé chez les esclaves autochtones, le genre n'est pas associé de façon significative à la mortalité des esclaves noirs. Les esclaves résidant dans la ville de Québec ont 45% moins de risques de décès que les esclaves noirs résidant dans les autres paroisses du Québec ancien. La VCT des épidémies n'est pas significative pour ce groupe. Les épidémies n'expliquent donc pas la mortalité en bas âge des esclaves noirs, au contraire de ce qui est observé à la figure 4.4. La période est encore la variable qui a le plus grand effet sur la mortalité des esclaves noirs. En effet, les esclaves noirs de moins de 10 ans ont 2,3 fois plus de risques de décès s'ils vivent pendant la période de 1760 à 1834 que durant celle de 1632 à 1759. Cette information vient ajouter à l'hypothèse qu'il y a plus de décès aux bas âges des esclaves noirs de deuxième génération.

La section F du tableau 4.1 présente le risque de décès des esclaves noirs entre 10 et 40 ans. Tout comme observé à la section E du même tableau, la variable du genre et celle des épidémies ne sont pas associées à la mortalité de façon significative. Les esclaves noirs âgés entre 10 et 40 ans ont 30% plus de risques de décès s'ils ne vivent pas dans la ville de Québec. L'annexe 6 présente l'ajout, une à une, des variables indépendantes; la section F du tableau de cette annexe démontre que la variable de la ville de Québec n'est pas significative avant qu'on ne la croise avec la période de 1760 à 1834. Il y a donc un avantage à vivre dans la ville de Québec pour les esclaves noirs de 10 à 40 ans, surtout pendant la période post-conquête. Des études plus poussées sur l'association de la période et de la ville de résidence permettraient de bien comprendre les subtilités de cette intersection.

4.3. Conclusion

Malgré les nombreux développements récents, la riche littérature sur l'esclavage au Québec n'a pas réussi à aborder systématiquement les expériences distinctes des esclaves noirs et autochtones en fonction de leur genre. Marcel Trudel discute des différences entre les Autochtones et les Noirs, mais il n'explore pas les résultats en profondeur. Les esclaves autochtones et les esclaves noirs vivent dans des conditions de vie précaires; leurs vulnérabilités sont manifestées par le fait qu'en moyenne, les esclaves décèdent à 19 ans. Cependant, ce calcul de l'âge moyen au décès n'est pas aussi représentatif de la réalité que les âges médians axés sur les données biographiques. De plus, les analyses de survie permettent de mieux comprendre les impacts de diverses variables indépendantes sur ces décès, tout en prenant en considération les parcours de vie censurés. Le risque de décès des esclaves du Québec ancien est différencié selon le genre, l'ethnie, le lieu de résidence, les épidémies ainsi que la période. Une analyse statistique approfondie sur l'intersection du genre et de l'ethnie sur la mortalité des esclaves permet de mieux comprendre ces différences.

Les statistiques, du moins celles sur les Autochtones, indiquent que ceux-ci furent très désavantagés dans leur longévité, particulièrement les hommes autochtones. Les Noirs démontrent une meilleure survie que les Autochtones et cette meilleure survie est prouvée par leurs âges médians, les courbes de survie et les régressions. Le genre et l'ethnie semblent être les facteurs les plus importants par rapport aux risques de décès des esclaves adultes. Pour les esclaves autochtones, le genre joue un rôle important, peu importe les périodes; alors que, pour les esclaves noirs, l'impact du genre dans la mortalité n'est pas significatif. Les esclaves vivant durant la dernière période (1760 à 1834) ont souffert d'un plus grand risque de décès que les esclaves vivant durant la première période. Les courbes de survie démontrent que l'effet des périodes est relativement similaire entre les groupes ethniques. Une importante surmortalité de 0 à 10 ans est associée à la deuxième période, pour tous les esclaves et il y a une chute marquée des survivants noirs à 0 an. Enfin, il y a un avantage clair pour les esclaves vivant dans la ville de Québec plutôt que dans les autres paroisses du Québec ancien. Les modèles de Cox permettent de mieux comprendre l'impact des épidémies, surtout pour les esclaves noirs. En effet, cette variable n'est pas

significative, ni à l'enfance ni entre 10 et 40 ans. En revanche, l'impact de cette VCT sur les Autochtones est significatif, peu importe l'âge, mais les enfants autochtones sont plus à risque que ceux âgés de 10 à 40 ans. Selon l'étude de Amorevieta-Gentil (2009), les épidémies augmentent en même temps que la densité urbaine. Ce fait serait intéressant à analyser dans une étude postérieure pour mieux comprendre les impacts des épidémies sur ce groupe à risque.

Conclusion

Le but premier de cette recherche est d'établir une base de données axée sur le Dictionnaire de Trudel publié en 1990 pour maximiser ses informations et les exploiter à l'aide des techniques d'analyse biographique. La création de la BDPEQA a permis une analyse plus exhaustive de la mortalité des esclaves du Québec ancien que ce qui a été fait dans les recherches précédentes. L'étude de la mortalité des esclaves avec les techniques d'analyse biographique a permis de répondre à la problématique centrale de ce mémoire qui consistait à mieux comprendre l'intersection de l'ethnie et du genre dans la mortalité des esclaves.

Les connaissances sur les esclaves au Québec ancien sont encore très limitées à cause du manque de données. Cela étant dit, grâce à la numérisation du Dictionnaire de Marcel Trudel (1990), la reconnaissance optique de caractères effectuée par Claudio Saunt, les améliorations effectuées par différents auteurs et la base de données du RPQA, la BDPEQA a pu être créée. Cette base de données permet une amélioration des informations et une perpétuation des études démographiques et historiques sur les esclaves. La BDPEQA regroupe des informations relatives à 4 143 esclaves connus des registres paroissiaux, des actes notariés, des registres de malades, des journaux et des procès. Parmi ceux-ci, 2 731 sont Autochtones, 1 400 sont Noirs et 12 n'ont pas d'inscription d'ethnie. Il est établi que parmi les différentes paroisses de la colonie, Montréal est celle qui a, entre 1632 et 1834, compté le plus grand nombre d'esclaves. Parmi tous les esclaves, les femmes autochtones sont les plus nombreuses et c'est entre 1632 et 1759 qu'elles sont le plus présentes. Les hommes noirs et les femmes noires sont plus nombreux en fin de période; les migrations des Loyalistes des États-Unis sont probablement en cause.

Le tableau 3.2 présenté au chapitre 3 permet de mieux contextualiser les résultats de nos analyses. Ce tableau présente les statistiques sur la mortalité des esclaves calculées par Trudel ainsi que les statistiques produites dans le cadre de ce mémoire. Ce tableau démontre qu'une étude de la mortalité des esclaves selon l'ethnie est importante, mais l'observation selon le genre l'est d'autant plus. En effet, on observe que selon les études de Trudel, les esclaves autochtones décèdent plus jeunes que les esclaves noirs. Cependant, l'étude de l'âge moyen au décès selon le genre et l'ethnie montre que ce sont les esclaves

hommes autochtones qui ont un âge moyen au décès plus jeune, soit 14 ans comparativement à 20 ans pour les femmes. Ce sont donc les hommes qui tirent la moyenne des Autochtones vers le bas. Les calculs des âges médians aux décès sont plus exhaustifs que le calcul des âges moyens, grâce aux méthodes de survie (en ajoutant un dénominateur de personnes-années plutôt que seulement les personnes) et en prenant en compte la durée de vie complète des esclaves. On observe alors que l'âge médian au décès des esclaves noirs ne se rapproche pas des estimations des âges moyens au décès mentionné par Trudel ni des taux de mortalité exprimés par Gay (chapitre 1). En effet, les esclaves noirs masculins décèdent à un âge médian de 38 ans et les femmes noires à 40 ans. Les estimations de l'âge médian au décès pour les Autochtones se rapprochent plus des statistiques effectuées par Trudel, les hommes à 16 ans et les femmes à 18 ans. Les statistiques de mortalité produites dans le cadre de ce mémoire reflètent l'expérience de la population esclave enregistrée; ces statistiques ne peuvent pas représenter tous les esclaves ayant vécu au Québec ancien, faute d'enregistrement complet. Cependant, les analyses présentées constituent la première analyse de survie multivariée effectuée sur cette population.

Les résultats observés aux chapitres 3 et 4 démontrent que les esclaves noirs décèdent plus tard que ce qui était cru jusqu'à aujourd'hui. Les courbes de survie exposée à la figure 4.1 démontrent que les Noirs ont plus de risque de décès en bas âge, particulièrement à 0 an. En revanche, les analyses de Cox démontrent que ce désavantage n'est pas assez important pour qu'il y ait plus de risques de décès avant 10 ans pour les Noirs. En effet, selon le modèle 5 du tableau 4.1, les Noirs ont 31% plus de chance de survie que les Autochtones, malgré le fait qu'ils ont une moins grande proportion de survivants en bas âge selon les courbes de survie. Les épidémies et le milieu de vie semblent être les deux variables ayant le plus d'impact sur la mortalité des esclaves noirs. Cependant, le manque d'informations sur les esclaves noirs en milieu rural peut aussi conditionner ce résultat. Les esclaves noirs vivant à la dernière période ont plus de risques de décès à l'enfance que ceux vivant à la première période. Cette forte mortalité à 0 an après 1760 peut être due à la mortalité infantile de la deuxième génération d'esclaves : les Noirs arrivaient souvent plus âgés dans la colonie et les femmes noires étaient plus

présentes à la seconde période, il y avait alors plus d'observation des naissances et des décès des enfants après 1760.

Les esclaves noirs décèdent plus tard que les esclaves autochtones, possiblement en lien avec de meilleurs traitements accordés aux Noirs. En effet, les esclaves noirs coûtent en moyenne deux fois plus cher que les esclaves autochtones et ils sont plus rares à obtenir (Winks, 1997 : Trudel, 2004). Cependant, cela ne veut pas nécessairement dire que le traitement des esclaves noirs était bon et juste. Ces individus sont tout de même des personnes privées de leurs libertés et il a été enregistré que certains esclaves ont été battus (tel que Marie-Josèphe-Angélique) ou tués par des Canadiens français, tel que Antoine tué par les soldats Sanscartier, Langevin et Lajeunesse (Rushforth. 2012 : 338). Cette meilleure survie peut aussi être expliquée par le manque d'informations sur les décès des esclaves noirs, ainsi que par le fait qu'ils arrivent souvent plus tard dans la colonie.

Les résultats de l'analyse de la mortalité pour les esclaves autochtones ne sont pas aussi surprenants que ceux des esclaves noirs, mais ils sont d'autant plus choquants. En effet, les résultats restent semblables à ce qui a été publié dans le passé. Cependant, cette étude permet de mieux comprendre les tendances de mortalité selon le genre, le milieu de vie ainsi que la période. Les hommes autochtones décèdent toujours très jeunes, soit à un âge médian de 16 ans et moins de 25% de la population était toujours en vie après 40 ans. On observe que la mortalité des femmes autochtones est un peu moins sévère : elles ont un âge médian au décès de 18 ans, soit 1 an de moins que leur âge moyen au décès calculé par Trudel (voir tableau 3.2). Un peu moins de 25% de la population de femmes autochtones esclaves est encore en vie à 40 ans. Les différences des âges médians au décès des hommes et des femmes autochtones sont modestes. En revanche, les courbes de survie et les régressions multivariées démontrent que les femmes ont un avantage de survie important. Lorsque toutes les variables sont prises en compte aux modèles 14 et 18 du tableau 4.1, les femmes autochtones ont 39% plus de chances de survie avant 10 ans et 27% plus de chances de survie entre 10 et 40 ans.

La mortalité des esclaves autochtones est plus forte pour la seconde période à l'étude, soit un âge médian de 11 ans pour les hommes autochtones et de 13 pour les femmes autochtones, ce qui est excessivement jeune. Ces bas âges au décès peuvent être

expliqués par les décès des esclaves autochtones de deuxième génération. Selon Amorevieta-Gentil, le rapport de la mortalité infantile s'améliore avec les années, en même temps qu'une augmentation des décès infantiles est observée (Amorevieta-Gentil, 2009). La mortalité infantile des esclaves peut donc être mieux rapportée pour la seconde période, en plus d'observer plus de naissances de deuxième et troisième génération d'esclaves. De plus, le manque d'informations sur les décès aux âges adultes, après la conquête, pourrait aussi expliquer ce désavantage, car certains ont été libérés ou ils ont fui la colonie. Tout comme pour les Canadiens-français, le lieu de résidence de l'esclave a un impact sur la mortalité. La mortalité infantile est moins forte dans la ville de Québec pour les Canadiens français et pour les esclaves autochtones (Amorevieta-Gentil, 2009 : 145 (figure 3.4)). L'avantage de survie pour la ville de Québec est observé dans tous les modèles de la régression de Cox, sauf pour les Autochtones de 10 à 40 ans. Ce fait démontre que la répartition géographique des Autochtones a dû se déplacer entre la première et la seconde période. Une meilleure survie dans la ville de Québec peut être expliquée par le fait qu'il y a plus d'élites dans cette ville, les esclaves pouvaient donc effectuer des tâches moins difficiles en tant que domestiques de la maisonnée. En revanche, cette mortalité moins élevée pourrait aussi simplement témoigner d'un manque d'informations sur les décès à la ville de Québec, comme démontré à l'annexe 3.

La vulnérabilité en début de vie pour les femmes noires et les femmes autochtones observées dans la figure 4.1 pourrait être liée à une mortalité maternelle. Puis, l'avantage pour les femmes autochtones à partir d'environ 22 ans comparativement aux hommes autochtones, pourrait être lié au fait que certaines esclaves peuvent avoir été des *Country wives* (épouse du pays) pour les marchands Canadiens-français. Celles-ci auraient pu être protégées par le propriétaire. Ce sont deux avenues qui mériteraient de plus amples recherches. Les hommes autochtones ont vécu surtout pendant la première période, donc pendant le développement de la colonie. Ces esclaves effectuaient des travaux plus difficiles et manuels que les autres esclaves, tels que la traite de fourrure, le défrichement des terres et la pratique de l'agriculture (Rushforth, 2009 : 374 ; Donovan, 2004). Au contraire, les femmes et les hommes noirs étaient surtout des domestiques dans les foyers (Rushforth, 2009 ; Donovan, 2004). Le faible âge médian à la mortalité des hommes autochtones peut aussi être lié aux types de sorties des observations : ceux ayant survécu à

l'adolescence ont pu quitter la colonie pour différentes raisons. Cependant, Rushforth précise que les esclaves autochtones n'étaient pas tentés de fuir la colonie étant donné que la majorité du temps leur communauté était à plusieurs semaines de marche de leur paroisse de résidence (Rushforth, 2012). Ce bas âge au décès pour les Autochtones mériterait de plus amples études, autant démographiques qu'historiques pour bien comprendre leurs conditions de vie qui influencent grandement la mortalité.

Tout autant dans la société Canadienne française que dans la population esclave, les épidémies tuent beaucoup d'individus. Selon Trudel et Winks, c'est ce qui expliquerait le plus les décès précoces des esclaves autochtones. Or, ces deux historiens prennent seulement le nombre absolu de décès plutôt que des proportions. Même si on ignore les causes de décès durant les années d'épidémies, des sommets de décès chez les Autochtones et les Noirs sont observés, particulièrement durant les épidémies de varioles (figure 3.2, chapitre 3). On remarque à la figure 4.3 que les esclaves noirs sont plus vulnérables aux épidémies aux jeunes âges, tandis que les esclaves autochtones sont touchés plus fortement après 10 ans, et encore plus après 20 ans. Les modèles de Cox démontrent que les esclaves autochtones âgés de moins de 10 ans ont 34% plus de risques de décès, tandis que cette variable n'est pas significative pour les esclaves noirs. Les limites de ce mémoire ne permettent pas d'analyser plus en profondeur ces résultats. Or, une analyse plus exhaustive sur le sujet permettrait de mieux comprendre les impacts des diverses épidémies qui ont frappé le Québec ancien à de multiples reprises. En outre, plus d'informations sur la mortalité des esclaves noirs permettraient forcément d'avoir des résultats significatifs par rapport à leur mortalité pendant les périodes d'épidémies.

Les statistiques descriptives ainsi que les modèles de survie démontrent une association importante entre le genre et l'ethnie des esclaves, sur leur âge au décès. L'ethnie est la variable la plus importante à analyser. Cette recherche comparative entre la mortalité des esclaves autochtones et des esclaves noirs démontre que, même si ces deux groupes ont vécu l'esclavage, ils ne le vivaient pas du tout de la même façon et cela est prouvé par les âges médians aux décès. L'intersection du genre et de l'ethnie par rapport à la mortalité est particulièrement révélatrice en ce qui concerne la mortalité des Autochtones, les hommes ayant un désavantage dans leur mortalité comparativement aux femmes. L'âge médian des esclaves hommes autochtones de 16 ans est particulièrement étonnant, car,

habituellement, l'intervalle où le risque de décès le plus bas se trouve entre 10 et 40 ans pour les Canadiens français (Charbonneau, 2000 : 125). Les esclaves autochtones ont des risques de décès plus élevés que les esclaves noirs pendant l'enfance, ce qui prouve soit une maltraitance des esclaves autochtones, soit un grand effet de sélection provoqué la fuite d'un esclave ou par l'émancipation de ceux-ci.

Les conditions de vie des esclaves du Québec ancien de 1632 à 1834 sont donc difficiles; on retrouve dans les causes de décès mentionnées : des meurtres, des peines de mort, des noyades, des décès dus à une maladie et des accidents (Trudel, 1990). Il y a peu de mentions d'esclaves battus, mais cette piste ne peut pas non plus être laissée de côté; un bon exemple est l'esclave Marie-Josèphe-Angélique (voir chapitre 1). Il est possible que les femmes esclaves aient vécu plus de violence que les hommes esclaves (Cooper, 2006 ; Beaugrand-Champagne, 2004). Les esclaves décèdent beaucoup plus jeunes que les Canadiens-français, ce qui démontre de mauvaises conditions de vie. Même si les esclaves femmes autochtones et noires sont domestiques, elles effectuent fort probablement des tâches qui provoquent des accidents ou difficiles pour provoquant ainsi des décès précoces. Elles vivaient aussi à proximité de leurs propriétaires, ce qui a pu les rendre vulnérables aux abus. Rushforth précise dans son étude de 2012 sur les esclaves autochtones que ces derniers étaient souvent mal habillés pour l'hiver et ils étaient nourris avec les restes périmés de la table des propriétaires. Leurs conditions de vie étaient inhospitalières, ils travaillaient durement le jour et n'avaient pas la possibilité de se remettre des maladies et des blessures étant donné que leur sommeil était brimé par le fait qu'ils n'avaient pas de literie convenable (Rushforth, 2012 : 336). De plus, la dureté psychologique de l'esclavage, l'effet cumulatif de l'arrachement à la société natale, du choc culturel et de la perte de liberté ont aussi joué sur l'espérance de vie des esclaves. Cela est une réalité qui s'applique particulièrement aux autochtones, chez qui l'esclavage frappe bien souvent les plus jeunes et du fait qu'ils arrivent directement et récemment de leurs pays (Rushforth, 2012). Ces effets échappent malheureusement à la mesure.

Un des plus grands apports de cette recherche est la base de données sur la population esclave du Québec ancien (BDPEQA), qui pourra être bonifiée au fil des années. La *Base de données de la population esclave du Québec ancien* est un atout considérable pour les prochaines recherches sur l'esclavage du Québec ancien. En effet,

cette base de données facilite les études tant statistiques qu'historiques. Elle permet d'ajouter plus facilement les nouvelles découvertes sur les esclaves et d'améliorer les informations contenues dans la base de données. Une amélioration de cette base de données permettra des études encore plus approfondies sur les esclaves du Québec ancien. La BDPEQA pourra servir de point de départ pour de nouvelles recherches multidisciplinaires, autant en démographie, qu'en histoire ou en anthropologie. L'utilisation de cette base de données permet aussi de faire des analyses multivariées ainsi que d'estimer plusieurs aspects sociodémographiques des esclaves. De plus, la BDPEQA inclut plusieurs informations provenant du RPQA. Pendant la construction de cette base de données, des variables concernant les propriétaires ont été ajoutées, puis jumelées avec les informations du RPQA. En revanche, les informations socioéconomiques et démographiques des propriétaires ne sont pas ajoutées aux études statistiques, car l'information sur les propriétaires était disponible pour seulement 61% de la population esclave avec une mention d'âge. Utiliser ces informations aurait donc causé une autre censure trop forte pour analyser ce qui était souhaité dans le cadre de cette maîtrise. Néanmoins, le profil des propriétaires présenté en annexe 5 montre que c'était en majorité des marchands qui possédaient des esclaves, et pas seulement les élites, une découverte qui modifie les caractéristiques des propriétaires véhiculées dans les ouvrages (Trudel, 2004 : Cooper, 2006). De plus, les esclaves ne démontrent pas une tendance de mortalité plus forte ou faible selon le statut social du propriétaire (annexe 5). Une future recherche sur les vies des propriétaires et celles de leurs esclaves serait très importante pour mieux comprendre les conditions de vie des esclaves. Une étude sur ce sujet serait intéressante et pourrait porter sur les 1 699 propriétaires d'esclaves identifiés dans la BDPEQA et dans le RPQA. Une amélioration des recherches sur les propriétaires d'esclaves permettrait ainsi d'en identifier davantage.

Malgré les problèmes de censures liés à cette recherche, cette analyse permet de mieux comprendre les tendances de mortalité chez les esclaves selon l'ethnie et le genre. Cette recherche est une meilleure représentation de la survie des esclaves que ce qui a été effectué dans le passé, grâce aux analyses de survie. La démographie et l'approche biographique sont de bonnes solutions pour étudier une population autant marginalisée que les esclaves du Québec ancien.

Souvent, les chercheurs se concentrent seulement sur un groupe ethnique. En incluant les comparaisons entre le genre et l'ethnie sur les probabilités de décès, la présente recherche se démarque à cet égard. Une comparaison interethnique permet de mieux comprendre les avantages qu'un groupe (les Noirs) possède par rapport à un autre (les Autochtones). Leurs conditions de vie sont entremêlées, car ces deux groupes vivent dans l'esclavage. Les prochaines études pourraient déterminer plus précisément quel type de tâches les esclaves autochtones et noirs effectuaient dans la colonie, car ces tâches semblent grandement influencer la mortalité des esclaves. En effet, ni la période ni la zone de résidence ne semble influencer sans équivoque la mortalité des esclaves. Ce mémoire de maîtrise enrichit les connaissances sur ce type d'esclavage unique au Québec et comment cet esclavage influençait les conditions de vie et, surtout, la mortalité des esclaves. Il semblerait qu'il y ait même trois types d'esclavages : l'esclavage des hommes autochtones, celui des femmes autochtones et celui des Noirs.

Certaines questions restent en suspens par rapport à la mortalité des esclaves noirs : pourquoi ont-ils de meilleures chances de survie que les esclaves autochtones? Est-ce que le fait qu'ils étaient un *bien de luxe* implique que les propriétaires en prenaient plus soin que des esclaves autochtones? Il ne faut jamais cependant perdre de vue qu'ils étaient asservis, qu'ils étaient brimés dans leurs libertés et devaient suivre les volontés de leurs propriétaires.

Concernant les femmes autochtones, plusieurs questions nécessitent plus de recherches : elles ont vécu plusieurs mariages mixtes et certaines (particulièrement à Détroit) ont épousé leur propriétaire (voir annexe 3, 4 et 5) était-ce des mariages de force, des mariages d'amour ou des « épouses du pays »? Est-ce que les femmes esclaves étaient de secondes épouses pour les propriétaires? Étaient-elles nourrices pour les enfants des propriétaires? L'étude de l'exploitation sexuelle de ces femmes au Québec ancien permettrait de développer sur l'étude de Barr (2015) concernant les esclaves de la Louisiane. La fécondité des esclaves doit aussi être étudiée en profondeur pour mieux établir la descendance des esclaves aujourd'hui.

Les recherches sur les esclaves du Québec ancien pourront être développées davantage, autant d'une perspective historique, que démographique. Tout d'abord, il est

important d'effectuer des études méthodologiques plus poussées qui devront s'attaquer au problème de sélection des individus ainsi qu'à celui de la censure. En utilisant une régression logistique sur les chances d'avoir un acte de décès et ensuite, en se servant des résiduels pour construire un Inverse Mills Ratio (IMR), cet effet pourrait être contrôlé. L'annexe 7 discute la démarche des IMR qui a été jugée au-delà de la portée de ce mémoire; une étude plus approfondie pourrait être effectuée pour développer un IMR qui permettrait de corriger les analyses pour ceux qui ne sont pas observés, ce qui réduirait encore plus le biais présenté par la censure par la droite. En effet, certains facteurs peuvent influencer à la fois la sélection des personnes ayant eu un acte de décès et la mortalité elle-même. Une deuxième avancée méthodologique serait de construire une table de mortalité pour déterminer des taux de mortalité par période. Ces taux de mortalité permettraient de meilleures comparaisons avec les autres sociétés esclavagistes et la population canadienne-française. En revanche, pour créer des tables de mortalité, il est nécessaire de déterminer le nombre d'esclaves par année; ces informations sont difficiles à obtenir pour l'instant, car il est rare d'avoir la date d'entrée dans la colonie ou la date de naissance de l'esclave. Un dépouillement des informations disponibles dans les actes notariés, les archives juridiques du Québec ancien, les correspondances coloniales et les archives religieuses permettrait, dans un premier temps, d'obtenir une meilleure estimation du nombre d'esclaves sur le territoire, puis, dans un second temps, d'avoir des informations plus précises sur l'année d'arrivée et de départ des esclaves. De plus, ces recherches aideraient aussi à avoir une observation complète pour un individu qui a un parcours de vie partiel, donc ceux pour qui il manque toujours un acte de décès. Au-delà de ces avancées méthodologiques, d'autres recherches en démographie historique sont possibles. En particulier, des études démographiques pourront appliquer les techniques d'analyse biographique à l'étude de la fécondité des esclaves. Ce mémoire démontre qu'une telle étude est possible, malgré les itinéraires incomplets. Une amélioration des données sur les naissances des esclaves serait à effectuer a priori. En revanche, la BDPEQA contient 139 mères esclaves ayant aussi une mention d'âge, dont 58 ont eu un enfant connu et 59 plus de 2 enfants (voir annexe 3). De plus, pour aider avec le problème de censure, des recherches méticuleuses et exhaustives pourraient être faites pour répondre aux questions suivantes : quelle était la survie des esclaves après le début de leur libération en 1790 ?

Combien y a-t-il eu de fuites et combien ont été libérés ? Combien d'esclaves sont restés avec leurs propriétaires après 1834 ? Qu'est-il arrivé aux enfants esclaves dont nous perdons la trace ? Combien d'esclaves peuvent être trouvés, libres ou asservis, dans les recensements du XVIII^e siècle ?

Cette recherche et les recherches futures prennent d'autant plus de sens dans le contexte social actuel de tension entre les gouvernements et les minorités noires et autochtones. En effet, le colonialisme blanc envers les Autochtones est d'actualité encore aujourd'hui. Dans les cinq dernières années, deux enquêtes ont été menées sur ce colonialisme et les conséquences, encore présentes aujourd'hui. L'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées (ENFFADA) définit le colonialisme et la violence faite aux femmes, aux filles et aux membres 2ELGBTQQIA Autochtones comme un génocide¹¹ perpétré contre ces dernières (ENFFADA, 2019 : 2). Le rapport de la *Commission de vérité et réconciliation* a été adopté en 2015. Ce document discute du génocide culturel¹² perpétré envers diverses communautés autochtones et il reconnaît les impacts négatifs non seulement sur les gens touchés par les pensionnats autochtones, mais aussi les impacts néfastes sur les générations futures (Gouvernement du Canada, 2019). La brutalité policière et le racisme systémique sont encore présents aujourd'hui et les manifestations du mouvement *Black Lives Matter* aux États-Unis ont des échos importants au Canada. Cependant, le travail de reconnaissance du colonialisme ne s'arrête pas là. L'esclavage des Autochtones et des Noirs est un phénomène encore peu reconnu aujourd'hui. L'esclavagisme a permis aux colons français et anglais d'encourager la supposition qu'ils sont supérieurs aux Autochtones (Neeganagwedgin, 2012 : 16) et aux Noirs. Si on veut avoir une reconnaissance des dommages qu'a engendrés cet esclavagisme sur les communautés autochtones ainsi que sur la population noire canadienne, un travail de reconnaissance et un rassemblement des écrits doivent être faits.

¹¹ Ce génocide n'est pas reconnu officiellement par le gouvernement du Canada à ce jour (ENFFADA, sommaire 2019 : 3)

¹² Ce génocide culturel n'est pas reconnu officiellement par le gouvernement du Canada à ce jour (ENFFADA, sommaire 2019 : 3)

Finalement, la rédaction de ce mémoire se termine dans des circonstances plus qu'extraordinaires : la pandémie de SRAS-CoV-2 fait rage dans le monde entier (OMS, 2020) et la lutte contre la brutalité policière envers les minorités enflamme les États-Unis après la mort de George Floyd. Ces revendications sont soutenues partout dans le monde (Radio-Canada, 2020). Cependant, malgré les manifestations et les revendications contre le profilage racial ayant lieu au Québec, le premier ministre actuel, François Legault, affirme qu'il n'y a pas de racisme systémique dans cette province (Gosselin, 2020), et il va jusqu'à affirmer que le Québec n'a pas connu d'esclavage. En effet, lors du point de presse concernant la COVID-19 du 2 juin 2020, il répond à une question d'une journaliste concernant le racisme au Québec avec cette affirmation : « [...] [*sic*] je veux pas qu'on se compare avec les États-Unis, on n'a pas vécu l'esclavage, pis l'histoire des États-Unis. Pis je sens pas, à l'égard des minorités visibles, dont on parle beaucoup, que y'a une situation semblable ici, que ce qu'on voit aux États-Unis » (gouvernement du Québec, 2020¹³). Ce genre de messages contribue à la désinformation et laisse croire que le Québec et le Canada n'ont pas connu l'esclavage. Selon ce raisonnement, la lutte des minorités au Québec ne serait pas justifiée. Ce mémoire arrive donc à point par rapport aux événements pour démontrer qu'il y a eu une telle discrimination dans la province, que l'esclavage a posé des risques de mortalité sévères et non aléatoires, et que le silence encore présent aujourd'hui provoque de la souffrance chez beaucoup de communautés minoritaires, autant autochtones que noires.

¹³ Vidéo disponible sur les plateformes de réseaux sociaux de Facebook et Twitter, sur la page du premier ministre François Legault. Début de la question à 55 minutes et 55 secondes, début de la citation à 56 minutes 37 secondes.

Bibliographie

Ouvrages

ALLARD, P. 1974. *Les esclaves chrétiens, depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*, New York, Georg Olms Verlag, Hildesheim, 484p.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, D. 2004. *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Québec, Les Éditions Libre Expression, 295 p.

BLOSSFELD, H-P ROHWER, G. 2013. *Techniques of Event History Modeling: New Approaches to Causal Analysis*, second edition, Psychology Press, Taylor & Francis Group, New York and Hove, New York, 305p.

BOUCHARD S., LEVESQUE M-C., 2011. *Elles ont fait l'Amérique, De remarquables oubliés, Tome 1*, Québec, Lux Éditeur, 442p.

CHAMPE, J.L. et FENENGA, F. 1954. *Notes on the Pawnee*, for the Department of Justice, Lands Division, Indian Claims, Laboratory of Anthropology, University of Nebraska, August 1, dans *A Garland Series, American Indian Ethnohistory, Plains Indians*, compiled and edited by David Agee Horr, Brandeis University, New York et London, 1974. p. 23 – 169

CHARBONNEAU, H., DESJARDINS, B., LÉGARÉ, J., DENIS, H. 2000 « The Population of the St. Lawrence Valley, 1608 – 1760 », dans M. HAINES et R. STECKEL (dir.), *Population History of North America*, Cambridge, Cambridge University Press : 371-432.

COOPER, A. 2006. *La pendaison d'Angélique, l'histoire de l'esclavage au Canada et de l'incendie de Montréal*, Québec, HarperCollins Publishers Ltd, 309 p.

DILLON, L. 2008. *The shady side of fifty age and old age in late Victorian Canada and the United states*, Montréal, Ithaca, McGill – Queen's University Press 328p.

ELGERSMAN, M. G. 1999. *Unyielding Spirits, Black Women and Slavery in Early Canada and Jamaica*, 1st edition, Routledge, New York, 206 p.

GALLAY, A. 2009. « Introduction, Indian slavery in Historical Context » dans A. GALLAY, *Indian Slavery in Colonial America*, University of Nebraska press, Lincoln and London, p.1-32

GALLAY, A. 2010. « Indian Slavery » dans R. PAQUETTE et M. SMITH (dir.), *The Oxford Handbook of Slavery in the Americas*, United Kingdom, Oxford University Press : p.312 – 335

GARNEAU, F-X. 1845. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 1^{ère} édition, 2^e tome, Montréal : Amis de l'histoire, Montréal, 344p.

GAY, D. 2004. *Les noirs du Québec, 1629 – 1900*, Les éditions du Septentrion, Sillery, Québec, 514p.

HAMILTON, S. 1999 « Naming Names, Naming Ourselves : A Survey of Early Black Women in Nova Scotia » dans P. BRISTOW (coordinator), *We're Rooted Here and They Can't Pull Us Up: Essay in African Canadian Women's History*, Toronto Buffalo London, University of Toronto Pres: p.1 – 40

HAVARD, G., VIDAL, C. 2003 « Histoire de l'Amérique Française », Flammarion, Paris, 560p.

LANDRY, Y. 2013 « Orphelines en France, pionnières au Canada : les filles du roi au XVII^e siècle », deuxième édition, Bibliothèque québécoise, Montréal, 276p.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTREAL, 1859. « Mémoires et documents relatifs à l'histoire du Canada » L.H. Lafontaine, D.B. Viger, The Rhodes Trustees, 63p.

MACKEY, F. 2013. *L'Esclavage et les Noirs à Montréal, 1760 – 1840*, Canada, McGill-Queens's University Press, 661 p.

PAQUETTE, R, SMITH, M. 2010 *The Oxford Handbook of Slavery in the Americas*, United Kingdom, Oxford University Press, 775p.

RUSHFORTH, B. 2012. *Bonds of Alliance, Indigenous and Atlantic Slavery in New France*, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 406 p.

RUSHFORTH, B. 2009. « A little flesh we offer you: the origins of Indian slavery in New France » dans A. GALLAY, *Indian Slavery in Colonial America*, University of Nebraska press, Lincoln and London, p. 353 – 389

SCHOR, P. 2009. *Compter et classer : histoire des recensements américains*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Collection En temps & lieux 8., 383 p.

SMITH, T.W. 1899. *The Slave in Canada*, Nova Scotia printing company, Halifax, 161p.

TRUDEL, M. 1960. *L'esclavage au Canada français, histoire et conditions de l'esclavage*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 432 p.

TRUDEL, M. 1990. *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, Québec, Éditions Hurtubise HMH ltée, 490 p.

TRUDEL, M. 2004. *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Québec, Éditions Hurtubise HMH ltée, 405 p.

WEBSTER, 2019. *Le grain de sable : Olivier Le Jeune, premier esclave au Canada*, illustration par ValMo, édition du Septentrion, Québec, 79p.

WINKS, R.W. 1997 *The Blacks in Canada a History*, deuxième édition, McGill-Queen's University Press, Montréal, 546p.

Articles

ALLAIN, M. 1980. « Slaves Policies in French Louisiana », *History, The Journal of the Louisiana Historical Association*, vol. 21, No. 2, pp. 127 - 137

ALLISON, P.D. 2014. « Cox Regression, dans Event History and Survival Analysis », *SAGE research methods*, pp. 33 – 52

AMOREVIETA-GENTIL, M. 2009. « Les niveaux et les facteurs déterminants de la mortalité infantile en Nouvelle-France et au début du Régime Anglais (1621 – 1779) », Thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada

BARR, J. 2005. « From Captives to Slaves: Commodifying Indian Women in the Borderlands », *Journal of American History*, pp.19 – 46

CHERKESLY, I. DILLON, L. GAGNON A. 2019. « Creating the 1831 Canadian Census Database », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol 52, num 2, pp. 110 – 127

CHEVRIER, L. 2009. « Confidences d'un historien, Marcel Trudel, le grand défricheur de l'histoire », *les Éditions Histoire Québec*, volume 14, numéro 3, pp.6-8

DESJARDINS, B. 1998. « Le registre de la population du Québec ancien », *Annales de démographie historique*, 2, pp. 215 – 226

DESLANDRES, D. 2018 « Voix des esclaves autochtones et des esclavagistes : un cas d'histoire intersectionnelle dans les archives judiciaires de la juridiction de Montréal », *Les Cahiers des Dix*, Explorer la mémoire et l'histoire, num. 72, pp. 145 – 175

DILLON, L. et al. 2017. « The Programme de recherche en démographie historique : past, present and future developments in family reconstitution », *The History of the Family*, vol. 23, p. 20 – 53

DODSON, H. 2005. « L'esclavage au XXI^e siècle », *Chroniques ONU*, édition en ligne : <https://www.un.org/french/pubs/chronique/2005/numero3/0305p28.html> (page consultée le 20 janvier 2020), vol. XLII, num. 3, *Le chemin de tous les espoirs*, 2005

DONOVAN, K.J. 2004. « Slaves in Ile Royale, 1713 – 1758 », *French Colonial History*, vol. 5, pp. 25 – 42

DONOVAN, K.J. 1995. « Slaves and Their Owners in Ile Royale 1713 – 1760 », *Acadiensis*, vol. 25, no. 1, pp. 3 – 32

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES, 2019, « Réclamer notre pouvoir et notre place, le sommaire du Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées », Canada, 131p.

GAGNON, A. MAZAN, R. 2009. « Does exposure to infectious diseases in infancy affect old-age mortality? Evidence from a pre-industrial population », *Social Science & Medecine*, vol. 68 no.9, mai 2009, p. 1609 – 1616

GOSSELIN, J. 2020. « La discrimination systémique, ‘ça existe au Québec’ », Radio-Canada, [en ligne], URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/national/2020-06-03/la-discrimination-systemique-ca-existe-au-quebec> (page consultée le 4 juin 2020)

JONKER, M.A. et VAN DER VAART, A.W. 2007. « Correcting missing-data bias in historical demography », *Population Studies*, 61:1, p. 99 – 113

MATHIEU, J. 2011. « Marcel Trudel (1917 - 2011) », *Département de sociologie*, Faculté des sciences sociales, Université Laval, volume 52, numéro 1, janvier-avril 2011, p. 203 - 207

NADEAU, J-F. 2019. « La thèse immunitaire », chroniques dans *Le Devoir*, 18 février 2019 [en ligne] URL: <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/548071/la-these-immunitaire> (page consultée le 30 octobre 2019).

NEEGANAGWEDGIN, E. 2012. « Chattling the Indigenous Other: A Historical Examination of the Enslavement of Aboriginal Peoples in Canada », *An International Journal of Indigenous Peoples*, vol. 8, no. 1, mars 2012, p. 15 – 26

OUELLETTE, N., ROBINE, J-M., BOURBEAU, R., DESJARDINS, B. 2012. « La durée de vie la plus commune des adultes au XVIII^e siècle : l'expérience des Canadiens-français », *Institut national d'études démographiques, Population*, vol. 67, p. 683 – 709

PARDESHI, G. 2010. « Age Heaping and Accuracy of Age Data Collected During a Community Survey in the Yavatmal District, Maharashtra », *Indian J Community Med*, vol. 35, no. 3, p. 391 – 395

PARKS, D.R. 2001. « Pawnee », *Handbook of North American Indians*, vol. 13 part. 1, p. 515 – 547

RADIO-CANADA. 2020 « Africville : la triste histoire d'une communauté noire de la Nouvelle-Écosse », Radio-Canada [en ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1537707/africville-noirs-afroamericain-nouvelle-ecosse-canada-segregation-racisme-archives?fbclid=IwAR0rHY-LKj3BZZp7yzhXR02AMQngUUeZEKthlffIU8WjIzjoQXbvjSaxPWI> publié le 24 février 2020 (page consultée le 26 février 2020)

RADIO-CANADA. 2020 « La SQ et le SPVM condamnent les actes ayant causé la mort de George Floyd », Radio-Canada [en ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1708040/george-floyd-manifestation-brutalite-police-montreal> (page consultée le 4 juin 2020)

RANDALL, S. COAST, E. 2016 « The quality of demographic data on older Africans », *Demographic Research*, Vol. 34 Article 5, pp. 143 – 174

TRUDEL, M. 1961. « L'attitude de l'Église catholique vis-à-vis l'esclavage au Canada français », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 40, no. 1, pp. 28 – 34

WORLD HEALTH ORGANIZATION, 2020. « Coronavirus disease (COVID-19) Situation Report – 135 », 3 juin 2020, [en ligne] URL : https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200603-covid-19-sitrep-135.pdf?sfvrsn=39972feb_2 (page consultée le 4 juin 2020)

Sites internet

ALLAIRE, G. « Province of Quebec 1763-91», *The Canadian Encyclopedia*, 04 Mars 2015, Historica Canada. [en ligne] URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/province-of-quebec-1763-91>. Page consultée le 27 Novembre 2019. »

GOVERNEMENT DU CANADA. 2019, « Commission de vérité et de réconciliation », [en ligne] URL : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1450124405592/1529106060525> (page consultée le 12 février 2020)

GOVERNEMENT DU CADANA, 2020. « Le Mois de l'histoire des Noirs », Patrimoine canadien, 24 janvier 2020, [en ligne], URL : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-histoire-des-noirs.html> (page consultée le 27 février 2020)

———, 2015. « Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada », Justin Trudeau, premier ministre du Canada, 15 décembre 2015, [en ligne], URL : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2015/12/15/rapport-final-de-la-commission-de-verite-et-reconciliation> (page consultée le 4 juin 2020)

RUSHFORTH, B. et KAHN, A. 2016. « Native American Slaves in New France », Slate, History, Then, again. [en ligne] URL: http://www.slate.com/articles/news_and_politics/history/2016/01/an_interactive_record_of_native_american_slavery_in_new_france.html (page consultée le 27 octobre 2020)

SAVARD, P, 2015. « Garneau, François-Xavier », l'encyclopédie Canadienne, Historica Canada, 4 mars 2015, [en ligne] URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/garneau-francois-xavier> (page consultée le 11 mars 2020)

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE MONTRÉAL, « L'Hôtel-Dieu brûle », ville de Montréal [en ligne] URL : <http://ville.montreal.qc.ca/sim/histoire/lhotel-dieu-brule> (page consultée le 31 janvier 2020)

WIKIPEDIA, 2018, « Indes Occidentales », publié 01 novembre 2018,[En ligne] URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Indes_occidentales (page consultée le 6 novembre 2019)

WIKIPEDIA, 2019, « Partus Sequitur Ventrem », dernière modification le 8 août 2019, [en ligne] URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Partus_sequitur_ventrem (page consultée le 20 novembre 2019)

———, 2020. « Pandémie de la COVID-19 – point de presse du 2 juin », gouvernement du Québec, [en ligne] URL : <https://www.quebec.ca/premier-ministre/actualites/detail/pandemie-de-la-covid-19-point-de-presse-du-2-juin/> (page consultée le 4 juin 2020)

- Vidéo disponible sur les plateformes de réseaux sociaux de Facebook et Twitter, sur la page du premier ministre François Legault. Début de la question à 55 minutes et 55 secondes, début de la citation à 56 minutes 37 secondes.

Annexe 1 – Fréquences des mentions des esclaves selon le type d'événement

Tableau Annexe 1. Distribution des différentes mentions des esclaves, selon le type d'événement et le type d'acte.

Type d'acte	Événement	Mentions censurées à droite*			
		Toutes les mentions			
		N	%	N	%
Actes paroissiaux	Baptisé	1594	0,27	774	68,4
	Né	89	0,02	3	0,3
	Sépulture	1412	0,24	-	-
	Confirmé	45	0,01	12	1,1
	Décès	508	0,09	-	-
	Marié	183	0,03	28	2,5
	Remarié	12	0,00	4	0,4
	Veuf/Veuve	18	0,00	1	0,1
	Enfant né	556	0,09	25	2,2
	Enfant décédé	20	0,00	x	x
	Parrain/marraine	143	0,02	4	0,4
	Témoin	88	0,02	8	0,7
	Première communion	18	0,00	5	0,4
Total		4686	0,79	864	76,5
Contrats	Engagé	98	0,02	7	0,6
Actes notariés	Vendu	201	0,03	73	6,5
	Capturé	20	0,00	x	x
	Libéré	20	0,00	7	0,6
Total		339	0,06	87	7,7
Procès	Procès	82	0,01	6	0,5
Listes des malades	Hospitalisé	19	0,00	1	0,1
	Hôtel Dieu	512	0,09	92	8,1
	Total	613	0,10	93	8,2
Recensement	Recensement	103	0,02	41	3,6
Journaux	Échappé	70	0,01	7	0,6
Autres	Événement non catégorisé	114	0,02	14	1,2
Total		5925	1,00	1131	100

Source : BDPEQA

*Les mentions censurées à droite sont les points 4 et 5 de la figure 2.3

Annexe 2 – Informations sur les propriétaires d’esclaves

La section *propriétaire* du *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français* est une grande source d’informations pour cette base de données. Les esclaves qui sont attribués à chaque propriétaire ou à sa conjointe sont indiqués sous le nom du propriétaire. Le dictionnaire mentionne aussi l’année du ou des mariages de chaque propriétaire masculin ainsi que l’année de décès de celui-ci. L’ajout de ces informations dans la base de données était crucial pour permettre l’intégration d’autres informations sur les propriétaires provenant du RPQA.

2.1. RPQA

Le RPQA est une base de données fondée sur les registres catholiques de la population du Québec ancien. Cette base de données comprend surtout des actes de baptême, de sépulture et de mariage enregistrés, et ce, dès 1621 jusqu’en 1799. Le RPQA, le projet central du programme de recherche en démographie historique (PRDH), est un laboratoire de la population qui permet d’effectuer des recherches sur la population Canadienne française dans différents domaines de la science sociale, tels que la démographie, l’histoire, la sociologie et la génétique (Dillon et al., 2017 : 2). Le RPQA comprend des données presque complètes sur les Canadiens français depuis le début de la colonisation du territoire (Dillon et al., 2017 : 7). Ces données de qualité ont facilité la reconstitution familiale, c’est-à-dire le jumelage des actes de naissance, de mariage et de décès entre les parents et les enfants, ainsi que l’établissement des parcours de vie de chaque individu identifié. Le RPQA contient aujourd’hui environ 700 000 actes paroissiaux qui ont permis de créer 74 000 fiches de familles. Les données longitudinales portent sur environ quatre à cinq générations québécoises et, dans certains cas, l’information disponible décrit jusqu’à neuf générations.

Présentement dans le RPQA, à partir des informations concrètes connues sur l’ethnicité de l’individu, il y a 138 Autochtones et 100 personnes noires. Ces données sont incomplètes, car le Dictionnaire de Trudel recense environ 4200 individus. On retrouve des esclaves dans le RPQA, mais ceux-ci sont difficiles à identifier, car ils possèdent souvent seulement un prénom et une date, à un événement. La BDPEQA a été enrichie avec les

données provenant du RPQA pour en connaître davantage sur les ménages qui possédaient les esclaves ainsi que pour avoir un indice sur leurs travaux quotidiens. Ces informations ont été inférées à partir des informations sociodémographiques et économiques connues des propriétaires. À l'aide des informations contenues dans l'ouvrage de Trudel, les variables suivantes sont attribuées aux propriétaires d'esclaves de la BDPEQA : le nombre de conjoints, la date de naissance, l'âge au décès, l'année des mariages, le nombre de mariages, le nombre d'enfants, l'origine ethnique, le statut d'émigrant ou immigrant, le statut de soldat ou de voyageur, les identifiants des parents ainsi que des grands-parents, l'identification de l'occupation et/ou le statut de prestige du propriétaire ainsi que la grandeur de sa famille. Par conséquent, il est possible de déterminer si l'esclave était un travailleur de la terre, un interprète pour un voyageur ou un domestique. Le milieu familial, donc le nombre d'enfants présents dans le ménage, le nombre de mariages et l'âge au décès du propriétaire, permet d'émettre des hypothèses sur la charge de travail et les conditions de santé de l'esclave à l'intérieur du foyer. Les informations sur les propriétaires ne sont malheureusement pas étudiées dans l'analyse de survie, car il y a un trop grand manque de données. Cependant, il est important de mentionner l'inclusion de données du RPQA, car ces informations permettront des études subséquentes sur le sujet. L'annexe 3 présente les différentes variables qui n'ont pas pu être incluses dans l'analyse ainsi que la distribution des esclaves selon l'emploi du propriétaire et l'annexe 4 présente la distribution des esclaves selon l'emploi des propriétaires.

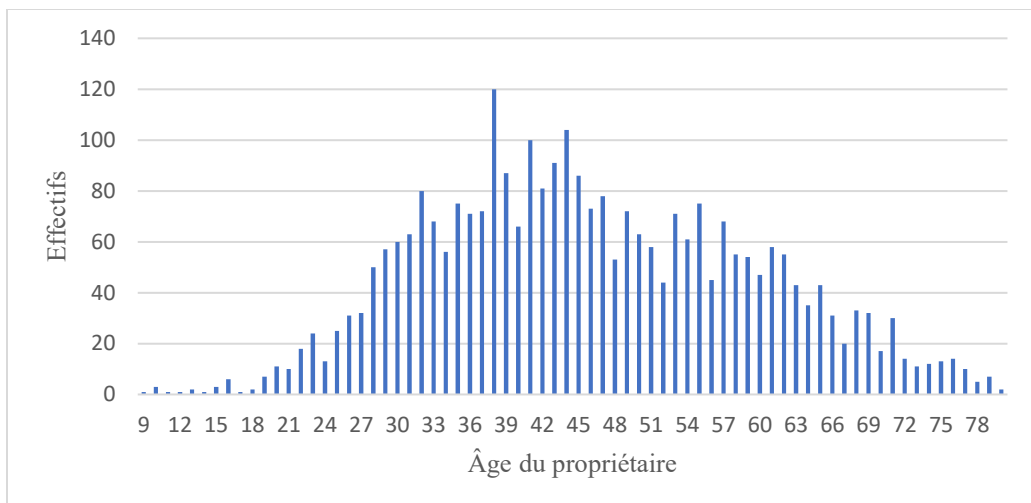


Tableau annexe 2. Distribution en pourcentage des emplois des propriétaires

	%
Haute bourgeoisie	38,0
Représentant du roi	10,3
Personnel militaire	24,5
Membre du clergé	1,9
Personnel de la santé	1,3
Bourgeoisie	37,0
Marchand	31,2
Notaire	0,9
Navigateur	2,9
Autres	2,0
Petite bourgeoisie	18,5
Voyageur	7,8
Commis	0,4
Boucher	0,6
Forgeron	1,2
Autres	8,5
Agriculteur	4,0
Cultivateur	3,8
Autres	0,3
Journalier	2,5
Total	1115
Source: BDPEQA	

Annexe 3 – Complétudes des données selon les sous-groupes

Les sous-groupes sont définis de la façon suivante : le premier regroupe les esclaves ayant un âge au décès (colonne B), le deuxième est constitué des esclaves ayant un âge à un événement *X* sans date de décès (colonne C), le troisième est un regroupement des deux premiers (colonne D) et le dernier est composé des esclaves n'ayant pas d'âge (colonne E). Le dénominateur pour ce groupe est le nombre d'esclaves dans la BDPEQA

Tableau annexe 3. Distribution en pourcentage des caractéristiques des esclaves, selon le mode de sélection, 1632 - 1834 Québec					
Variables	Tous	Sous-groupe 1	Sous-groupe 2	Sous-groupe 1+2	Sous-groupe 3
	A	Âge au décès B	Âge événement X C	âge D	X pas d'âge E
Sous-groupes					
Sous-groupe	100	39,7	27,3	67,0	33,0
Total	4143	1646	1131	2777	1366
Genre					
Homme	47,9	43,1	52,7	47,0	48,9
Femme	52,1	56,9	47,3	53,0	49,7
Manquant	0,5	0,0	0,0	0,0	1,4
Ethnie					
Autochtone	65,8	78,0	65,5	72,9	51,8
Noir	33,8	22,0	34,5	27,1	47,4
Manquant	0,3	0,0	0	0	1
Groupe d'âge à la dernière mention					
0	9,8	9,1	22,2	14,4	0,37
1-4	3,6	5,3	5,3	5,3	0,07
5-9	8,9	12,6	14,0	13,2	0,07
10-14	12,2	19,3	16,6	18,2	0,00
15-19	11,2	18,7	13,6	16,6	0,00
20-24	7,8	11,1	12,4	11,6	0,07
25-29	3,5	4,4	6,2	5,1	0,00
30-39	4,2	6,0	0,1	6,2	0,00
40-49	2,5	4,9	0,0	3,8	0,00
50-59	1,2	2,9	0,4	1,8	0,00
60+	2,5	3,7	0,8	3,7	0,00
Manquant	32,8	2,0	8,6	0,0	99,4

Variables	Tous	Sous- groupe 1	Sous- groupe 2	Sous- groupe 1+2	Sous- groupe 3
		Âge au décès	Âge événement X	âge	X pas d'âge
	A	B	C	D	E
Période					
Avant 1759	51,6	54,1	54,6	54,4	45,1
1760 - 1789	28,5	30,4	26,4	28,8	27,6
Après 1790	19,9	15,5	18,9	16,8	25,5
Manquant	0,6	0,0	0,1	0,1	1,8
Mention pendant une épidémie					
Mention pendant une épidémie	18,5	22,1	15,8	19,6	16,3
Mention hors d'une période d'épidémie	81,5	77,9	84,2	80,4	83,7
Manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Zone de résidence					
Urbain	87,8	86,4	88,0	87,0	89,5
Rural	12,2	13,6	12,0	13,0	10,5
Manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Zone de résidence - détaillé					
Urbain					
Montréal	42,1	55,2	30,7	45,2	35,9
Québec	24,3	15,9	32,0	22,5	27,9
Trois-Rivières	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2
Détroit*	20,4	14,3	24,2	18,4	24,4
Rural					
Nord	4,5	4,5	3,7	4,2	4,0
Sud	8,0	8,0	7,8	7,9	5,6
Est**	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ouest***	1,0	1,0	0,4	0,8	0,9
Manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hospitalisation					
Mention hôpital	8,0	6,9	9,4	7,9	8,2
Pas de mention hôpital	92,0	93,1	90,6	92,1	91,8
Manquant	0,0	0	0	0	0
Migration					
2+ paroisses de résidence	1,1	2,0	1,0	1,6	0,1
1 seule paroisse de résidence	98,9	98,0	99,0	98,4	99,9

Variables	Tous	Sous- groupe 1	Sous- groupe 2	Sous- groupe 1+2	Sous- groupe 3
		Âge au décès	Âge événement X	âge	X pas d'âge
	A	B	C	D	E
Propriétaire Identifié					
Mention de nom, prénom ou emploi du propriétaire	70,9	74,9	78,2	76,3	60,1
Propriétaire non- identifié	29,1	25,1	21,8	23,7	39,9
Nombre de propriétaires					
1	72,4	79,0	76,6	78,0	61,1
2	2,5	2,9	3,4	3,1	1,2
3+	0,5	0,4	0,9	0,6	0,4
Manquant	24,6	17,7	19,1	18,3	37,3
Nombre d'enfants du propriétaire ****					
0 à 4 enfants	13,6	14,6	16,0	15,2	10,5
5 à 9 enfants	15,1	18,2	17,5	17,9	9,3
10 à 14 enfants	11,0	13,4	10,1	12,1	8,8
15 enfants et plus	4,7	5,3	4,9	5,1	3,9
Manquant	44,4	48,5	51,6	49,8	67,6
Nombre d'esclaves dans le ménage ****					
1 à 4 esclaves	52,3	59,8	54,6	57,7	41,4
5 à 9 esclaves	14,9	14,6	17,6	15,8	6,4
10 esclaves et plus	8,2	7,8	8,6	4,6	4,0
Manquant	24,6	17,7	19,2	21,8	48,2
Genre du propriétaire					
Hommes	69,9	76,1	74,8	75,5	58,4
Femmes	5,5	6,2	6,1	6,2	4,2
Manquant	24,6	17,7	19,2	18,3	37,4
Statut socio-économique du propriétaire					
Haute bourgeoisie	23,5	24,2	25,5	24,8	20,8
Bourgeoisie	20,6	23,5	23,2	23,4	15,1
Petite bourgeoisie	8,4	9,4	10,2	9,7	5,9
Agriculteur	1,7	2,0	1,0	1,6	1,8
Journalier	0,9	1,3	0,5	1,0	0,7
Manquant	44,9	39,6	39,6	39,6	55,7

Variables	Tous	Sous-groupe 1	Sous-groupe 2	Sous-groupe 1+2	Sous-groupe 3
	A	Âge au décès B	Âge événement X C	âge D	X pas d'âge E
Informations sur le.s parent.s					
Parents esclaves	5,1	4,6	7,7	5,9	3,6
Mère esclave	7,8	5,2	15,1	9,2	4,9
Père esclave	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4
Mère non-esclave, père esclave	1,8	1,9	1,6	1,8	1,9
Père non-esclave, mère esclave	1,2	0,3	2,3	1,1	1,2
Maquant	83,9	87,9	73,2	81,9	88,0
Nombre d'enfants par esclave					
1	7,8	2,2	2,0	2,1	19,5
2+	3,7	1,7	2,7	2,1	7,0
Maquant	88,4	96,1	95,2	95,8	73,5
Type d'union					
Union intra-ethnie	7,6	2,7	4,3	3,4	16,3
Union inter-ethnie	2,4	1,2	1,7	1,4	4,4
Maquant	90,0	96,1	94,0	95,3	79,3

* Inclut la région de Michilimackinac et des forts
** Région "est" inclut les régions à l'est de Montréal jusqu'en Acadie (excluant Trois-Rivières et Québec)
*** Région "ouest" inclut les paroisses à l'ouest de Montréal, jusqu'à Détroit
**** Nombre sur toute la vie du propriétaire

Source: BDPEQA

Annexe 4 – Distribution en pourcentage des caractéristiques des esclaves, selon l'ethnie, le genre et la mode de sélection, 1700 - 1834 Québec

Ce tableau permet de mieux comprendre la distribution des esclaves autochtones et des esclaves noirs dans les analyses descriptives et statistiques. Le tableau présente les individus du sous-groupe 1 et du sous-groupe 2, puis les deux ensembles, selon l'ethnie et le genre de l'esclave : hommes autochtones, femmes autochtones, hommes noirs et femmes noires. Certains groupes ont plus souvent des âges aux décès que d'autres, ce qui crée un biais de sélection (voir Annexe 5 pour une discussion de ce biais de sélection), car la raison de ce manque d'informations est inconnue et pourrait avoir un impact sur l'estimation de la mortalité.

Tableau annexe 5. Distribution des esclaves selon le genre, l'ethnie et les sous-groupes.

Variables	Autochtones							Noirs					
	Hommes			Femmes				Hommes			Femmes		
	Tous	Groupe 1	Group 2	1+2	Groupe 1	Group 2	1+2	Groupe 1	Group 2	1+2	Groupe 1	Group 2	1+2
Sous-groupes													
Sous-groupe	100,0	57,4	42,6	100,0	67,9	32,1	100,0	47,6	52,4	100,0	48,8	51,2	100,0
Total	2761	498	370	868	778	367	1145	202	222	424	158	166	324
Groupe d'âge													
0,0	14,5	9,6	20,5	14,3	4,1	22,6	10,0	14,9	19,8	17,5	24,7	28,3	26,5
1-4	5,4	5,8	8,4	6,9	3,7	3,8	3,8	7,9	3,6	5,7	8,9	4,2	6,5
5-9	13,1	17,7	23,2	20,0	11,8	15,5	13,0	8,4	3,6	5,9	4,4	4,2	4,3
10-14	18,2	25,7	24,1	25,0	21,9	16,6	20,2	3,5	11,7	7,8	6,3	6,6	6,5
15-19	16,7	20,5	12,7	17,2	22,1	14,4	19,7	9,9	13,1	11,6	8,9	14,5	11,7
20-24	11,6	10,6	6,5	8,9	13,1	14,2	13,4	8,9	18,0	13,7	6,3	13,3	9,9
25-29	5,1	2,6	1,4	2,1	5,0	5,7	5,2	5,0	8,6	6,8	6,3	15,1	10,8
30-39	6,2	2,8	2,2	2,5	6,3	4,6	5,8	13,9	14,9	14,4	4,4	8,4	6,5
40-49	3,8	3,2	0,8	2,2	5,0	2,2	4,1	6,4	4,5	5,4	7,6	2,4	4,9
50-59	1,8	0,8	0,0	0,5	2,3	0,3	1,7	9,9	0,5	5,0	3,2	1,2	2,2
60+	3,6	0,6	0,3	0,5	4,6	0,0	3,1	11,4	1,8	6,4	19,0	1,8	10,2
Âge moyen	17,1	14,0	9,8	12,2	19,91	12,6	17,6	26,7	18,3	22,3	26,3	16,1	21,1
Période													
1700 - 1759	54,2	71,7	72,7	72,1	54,9	63,8	57,7	32,7	33,3	33,0	20,9	22,3	21,6
1760 - 1789	28,9	22,3	21,1	21,8	36,8	27,5	33,8	26,2	30,6	28,5	31,6	31,3	31,5
1790 - 1834	16,8	6,0	6,2	6,1	8,4	8,7	8,5	41,1	36,0	38,4	47,5	46,4	46,9
Décès pendant une épidémie													
Décès pendant une épidémie	19,6	25,9	16,8	22,0	23,9	20,4	22,8	14,4	10,4	12,3	11,4	11,4	11,4
Décès hors d'une période d'épidémie	80,3	74,1	83,2	77,9	76,1	79,3	77,1	85,6	89,6	87,7	88,6	88,6	88,6
Zone de résidence													
Urbain	87,1	81,5	83,8	82,5	87,1	86,6	87,0	92,1	95,0	93,6	90,5	92,2	91,4
Rural	12,9	18,5	16,2	17,5	12,9	13,4	13,0	7,9	5,0	6,4	9,5	7,8	8,6

Variables	Autochtones							Noirs					
	Hommes			Femmes				Hommes			Femmes		
	Tous	Groupe 1	Group 2	1+ 2	Groupe 1	Group 2	1+ 2	Groupe 1	Group 2	1+ 2	Groupe 1	Group 2	1+ 2
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	
Zone de résidence - détaillé													
Urbain													
Montréal	45,2	51,2	26,8	40,8	59,3	31,9	50,5	48,0	29,3	38,2	56,3	39,2	47,5
Québec	22,4	11,4	24,6	17,1	11,2	21,3	14,4	35,1	56,3	46,2	27,8	39,8	34,0
Trois-Rivières	1,1	1,2	1,1	1,2	1,3	1,1	1,2	0,0	0,9	0,5	0,0	1,8	0,9
Détroit*	18,4	17,7	31,4	23,5	15,4	32,4	20,9	8,9	8,6	8,7	6,3	11,4	9,0
Rural													
Nord	4,2	6,0	4,9	5,5	4,9	5,7	5,2	2,0	0,0	0,9	1,3	1,2	1,2
Sud	7,9	11,0	11,4	11,2	7,3	7,6	7,4	4,0	4,1	4,0	7,6	4,8	6,2
Est	0,1	0	1	2	0	0	0	0,5	0,5	0,5	0	0	0
Ouest	0,7	1,4	0,0	0,8	0,6	0,0	0,4	1,5	0,5	0,9	0,6	1,8	1,2
Total	2761	498	370	868	778	367	1145	202	222	424	158	166	324
Hospitalisation													
Mention hôpital	7,8	5,8	10,3	7,7	5,0	7,9	5,9	14,4	13,1	13,7	8,2	5,4	6,8
Pas de mention hôpital	92,2	94,2	89,7	92,3	95,0	92,1	94,1	85,6	86,9	86,3	91,8	94,6	93,2
Migration													
2+ paroisses de résidence	1,6	2,4	0,8	1,7	1,8	1,1	1,6	1,5	0,9	1,2	2,5	1,2	1,9
1 seule paroisse de résidence	98,4	97,6	99,2	98,3	98,2	98,9	98,4	98,5	99,1	98,8	97,5	98,8	98,1
Propriétaire Identifié													
Mention de nom, prénom ou emploi du propriétaire	81,9	83,1	82,4	82,8	90,7	86,9	89,5	64,9	77,0	71,2	62,7	69,3	66,0
Propriétaire non-identifié	18,1	16,9	17,6	17,2	9,3	13,1	10,5	35,1	23,0	28,8	37,3	30,7	34,0
Nombre de propriétaire													
1,0	78,2	80,1	80,8	80,4	88,0	85,0	87,1	58,9	68,0	63,7	58,9	60,8	59,9
2+	3,7	3,0	1,6	2,4	2,7	2,2	2,5	5,9	9,0	7,5	3,8	8,4	6,2
Manquants	18,1	16,9	17,6	17,2	9,3	12,8	10,4	35,1	23,0	28,8	37,3	30,7	34,0

Variables	Autochtones							Noirs					
	Hommes			Femmes				Hommes			Femmes		
	Tous	Groupe 1	Group 2	1+ 2	Groupe 1	Group 2	1+ 2	Groupe 1	Group 2	1+ 2	Groupe 1	Group 2	1+ 2
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
Nombre moyen d'enfant du propriétaire dans le ménage													
Moyenne	7,6	8,1	7,0	7,6	7,7	7,1	7,5	8,8	7,2	7,9	7,3	8,9	8,1
Total	2761	498	370	868	778	367	1145	202	222	424	158	166	324
Nombre moyen d'esclave par propriétaire													
Moyenne	3,5	3,7	4,0	3,8	3,3	3,6	3,4	3,0	3,5	3,3	2,8	3,1	2,9
Genre du propriétaire													
Hommes	75,7	79,5	78,1	78,9	81,5	76,3	79,8	61,9	73,4	67,9	58,9	65,7	62,3
Femmes	6,2	3,4	4,3	3,8	9,4	10,6	9,8	3,0	3,6	3,3	3,8	3,6	3,7
Manquants	18,1	17,1	17,6	17,3	9,1	13,1	10,4	35,1	23,0	28,8	37,3	30,7	34,0
Statut socio-économique du propriétaire													
Haute bourgeoise	24,8	26,7	27,0	26,8	24,3	25,3	24,6	20,8	27,0	24,1	21,5	21,1	21,3
Bourgeoisie	23,3	23,9	23,5	23,7	23,7	23,7	23,7	25,2	22,1	23,6	18,4	22,9	20,7
Petite bourgeoise	9,8	8,4	10,5	9,3	13,0	13,1	13,0	4,0	8,1	6,1	2,5	6,0	4,3
Agriculteur	1,5	1,8	1,1	1,5	2,4	0,3	1,7	2,5	1,4	1,9	0,0	0,6	0,3
Journalier	1,0	1,4	0,8	1,2	1,3	0,3	1,0	1,0	0,5	0,7	1,3	0,6	0,9
Manquants	39,6	37,8	37,0	37,4	35,3	37,3	36,0	46,5	41,0	43,6	56,3	48,8	52,5
Informations sur les parents													
Parents esclaves	5,9	0,6	2,4	1,4	0,4	1,9	0,9	17,8	13,5	15,6	21,5	24,7	23,1
Mère esclave	9,2	6,2	16,2	10,5	5,0	19,3	9,6	3,5	9,9	6,8	5,1	10,2	7,7
Père esclave	0,1	0,0	1,0	2,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,5	0,2	0,0	0,6	0,3
Mère non-esclave, père esclave	1,8	3,8	2,2	3,1	0,6	1,1	0,8	0,5	1,4	0,9	3,8	1,8	2,8
Père non-esclave, mère esclave	1,1	0,2	3,2	1,5	0,5	3,8	1,6	0,0	1,0	2,0	0,0	1,0	2,0
Manquants	81,9	89,2	74,9	81,5	93,3	73,8	87,1	78,2	73,8	74,4	69,6	61,7	64,0
Nombre d'enfants par esclaves													
1	2,1	0,2	1,1	0,6	2,2	2,2	2,2	3,5	1,4	2,4	7,0	4,8	5,9
2+	2,1	0,8	1,1	0,9	1,0	2,5	1,5	4,0	3,6	3,5	5,1	5,4	5,2
Manquants	95,7	99,0	97,8	98,5	96,8	95,4	96,3	92,6	95,0	94,1	88,0	89,8	88,9
Type d'union													
Union intra-ethnie	3,4	0,8	1,6	1,2	0,5	0,5	0,5	6,9	10,8	9,0	13,9	10,2	12,0
Union inter-ethnie	1,3	1,2	1,6	1,4	1,0	2,7	1,6	1,5	0,5	0,9	0,6	1,2	0,9
Manquants	95,3	98,0	96,8	97,5	98,5	96,7	97,9	91,6	88,7	90,1	85,4	88,6	87,0

* Inclut la région de Michilimackinac et des forts.

Source : BDPEQA

Annexe 5 – âge moyen au décès selon les caractéristiques socio-démographiques des esclaves

Cette annexe permet d’observer les âges moyens au décès des esclaves selon les différentes caractéristiques sociodémographiques disponibles dans la BDPEQA. Les âges moyens au décès sont calculés sur les esclaves qui ont un âge au décès déclaré (sous-groupe 1 dans l’annexe 3). Cette démarche a été faite pour reproduire l’analyse de Trudel sur les ethnies, vérifier la fidélité de la construction de la BDPEQA à partir du Dictionnaire de Trudel, puis pour comprendre le profil des décès axé sur ce sous-groupe particulier.

Tableau annexe 5. Âge moyen au décès selon les caractéristiques des esclaves ayant un âge au décès, selon l’ethnie, le genre, 1632 - 1834 Québec

Variables	Autochtones			Noirs	
	Tous	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	A	B	C	D	E
Ethnie		17,57		26,52	
Ethnie et genre	19,6	13,98	19,91	26,71	26,27
Moyenne âge au décès après 0 an	21,5	15,48	20,76	31,37	34,88
Total	1646	506	778	203	159
	Période				
Avant 1759	15,2	13,3	16,6	20,1	8,9
1760 - 1789	19,3	14,5	20,2	25,3	18,6
Après 1790	35,1	20,7	40,3	33,4	39,4
	Décès pendant une épidémie				
Décès pendant une épidémie	14,6	14,8	16,3	17,7	4,0
Décès hors d'une période d'épidémie	17,6	13,7	21,1	28,2	28,5
	Zone de résidence				
Urbain	19,6	13,8	19,6	26,8	26,7
Rural	19,3	15,0	21,9	25,1	22,0

Variables	Autochtones			Noirs	
	Tous	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	A	B	C	D	E
Zone de résidence – détaillé					
Urbain					
Montréal	19,5	14,1	19,4	26,9	27,0
Québec	20,5	13,4	18,9	25,9	24,1
Trois-Rivières	19,4	14,5	22,3	x	x
Détroit*	19,1	12,9	20,5	30,4	35,3
Rural					
Nord	18,3	13,8	23,0	16,8	2,0
Sud	19,7	15,1	21,4	28,9	27,0
Est**	50	x	x	50	x
Ouest***	18,6	19,9	20,4	18,0	2,0
Hospitalisation					
Mention hospitalisation	25,6	17,6	22,4	33,7	35,3
Pas de mention hospitalisation	19,1	13,8	19,8	25,5	25,5
Migration					
2+ paroisses de résidence	24,6	17,9	29,6	28,3	24,0
1 seule paroisse de résidence	19,5	13,9	19,7	26,7	26,3
Nombre de propriétaire					
1	18,1	13,8	19,0	21,5	24,7
2 +	29,6	19,7	35,1	33,8	27,0
Total	1304	422	693	117	72
Effectifs manquants	342	84	85	86	87
Nombre moyen d'enfant du propriétaire****					
0 à 4 enfants	18,0	14,1	18,4	24,5	20,8
5 à 9 enfants	19,7	15,0	21,8	22,9	25,7
10 à 14 enfants	17,5	15,4	18,9	19,9	13,0
15 enfants et plus	13,9	13,3	14,2	11,4	20,2
Total	845	263	464	69	49
Effectifs manquants	459	159	229	48	23
Nombre d'esclaves dans le ménage****					
1 à 4 esclaves	19,1	14,4	19,9	23,1	27,7
5 à 9 esclaves	17,0	13,7	17,6	21,9	22,7
10 esclaves et plus	16,9	11,8	20,3	21,2	12,9
Total	1018	338	621	46	13
Effectifs manquants	286	84	72	71	59
Genre du propriétaire					
Hommes	18,0	14,0	18,7	22,3	23,9
Femmes	25,3	13,8	26,4	29,2	40,3
Total	1350	413	707	131	99
Effectifs manquants	296	93	71	72	60

Variables	Autochtones			Noirs	
	Tous	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	A	B	C	D	E
Satut socio-économique du propriétaire					
Haute bourgeoisie	19,5	14,8	21,0	21,0	27,2
Bourgeoisie	18,1	13,6	18,2	25,8	22,3
Petite bourgeoisie	17,3	14,2	18,6	13,1	26,3
Agriculteur	18,3	12,9	18,8	26,2	x
Journalier	16,2	13,9	19,4	0,0	25,0
Total	990	310	503	108	69
Effectifs manquants	314	112	190	9	3
Informations sur le.s parent.s					
Parents esclaves	4,2	0,3	24,3	4,2	2,8
Mère esclave	2,3	0,5	3,7	0,6	3,9
Père esclave	2,0	x	2,0	x	x
Mère non-esclave, père esclave	5,5	4,9	6,8	1,0	7,0
Père non-esclave, mère esclave	3,8	7,0	3,0	x	x
Total	198	54	52	44	48
Effectifs manquants	1106	368	641	73	24
Nombre d'enfants par esclaves					
1	36,9	40,0	35,3	41,4	36,3
2+	44,8	34,3	35,4	48,3	56,8
Total	62	5	25	15	19
Effectifs manquants	1242	417	668	102	53
Type d'union					
Union intra-ethnie	46,3	31,5	39,3	47,1	49,7
Union inter-ethnie	43,8	41,5	49,3	37,0	34,0
Total	62	10	12	17	23
Effectifs manquants	1242	412	681	100	49

* Inclut la région de Michilimackinac et des forts

** Région "est" inclut les régions à l'est de Montréal jusqu'en Acadie (excluant Trois-Rivières et Québec)

*** Région "ouest" inclut les paroisses à l'ouest de Montréal, jusqu'à Détroit

**** Nombre sur toute la vie du propriétaire

Source: BDPEQA

Annexe 6 – Tableau des régressions de Cox, tous les modèles

Tableau annexe 6. Régressions de Cox, non abrégé

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio
A. Tous, avant 10 ans					
Noirs	0,897	0,859	0,994	0,993	0,694**
Femmes		0,790**	0,765**	0,765**	0,714***
Ville de Québec			0,512***	0,511***	0,557***
Période d'épidémie (VCT)				1,345**	1,334**
Période (VCT)					2,582***
Variables	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8	Modèle 9	Modèle 10
	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio
B. Tous, de 10 à 40 ans					
Noirs	0,263***	0,241***	0,258***	0,258***	0,226***
Femmes		0,758***	0,752***	0,751***	0,736***
Ville de Québec			0,757**	0,759**	0,784*
Période d'épidémie (VCT)				1,142	1,163
Période (VCT)					1,493***

Variables	Modèle 11	Modèle 12	Modèle 13	Modèle 14
	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	
C. Autochtone, avant 10 ans				
Femmes	0,668***	0,655***	0,655***	0,617***
Ville de Québec		0,514***	0,512***	0,615**
Période d'épidémie (VCT)			1,348*	1,338*
Période (VCT)				2,767***
Variables	Modèle 15	Modèle 16	Modèle 17	Modèle 18
	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio
D. Autochtone, de 10 à 40 ans				
Femmes	0,743***	0,739***	0,738***	0,726***
Ville de Québec		0,785*	0,790*	0,857
Période d'épidémie (VCT)			1,224*	1,254**
Période (VCT)				1,609***
Variables	Modèle 19	Modèle 20	Modèle 21	Modèle 22
	Haz. Ratio	Haz. Ratio	Haz. Ratio	
E. Noirs avant 10 ans				
Femmes	1,245	1,163	1,162	1,046
Ville de Québec		0,552**	0,554**	0,546**
Période d'épidémie (VCT)			1,289	1,284
Période (VCT)				2,261***

Variables	Modèle 23	Modèle 24	Modèle 25	Modèle 26
	Haz. Ratio	Haz. Ratio		
F. Noirs, de 10 à 40 ans				
Femmes	0,929	0,897	0,896	0,881
Ville de Québec		0,715	0,711	0,699*
Période d'épidémie (VCT)			0,718	0,721
Période (VCT)				1,104
***=p<0,001 **= p<0,01 *= p<0,05				

Annexe 7 – Test de multicolinéarité et Inverse Mills Ratio (IMR) pour modèle de Cox

Le test de multicolinéarité permet de savoir s'il y a des variables qui sont interdépendantes. Par exemple : l'âge des esclaves est lié à l'âge du propriétaire, car plus l'esclave vieillit, plus le propriétaire vieillit. D'autres variables peuvent être multicolinéaires sans que le chercheur s'en rende compte. Les tests ont donc été effectués à l'aide du programme STATA et la commande VIF (variance inflation factor). Le VIF des variables doit être plus bas que 10 pour que la variable soit traitée comme une variable sans colinéarité. Le test VIF a été effectué pour les variables incluses dans le modèle de Cox. Ce tableau démontre qu'il n'y a pas de multicolinéarité entre les variables incluses dans le modèle de Cox, car elles sont toutes en bas de 10.

Tableau annexe 7. Test VIF selon les groupes ethniques et d'âge

	Autochtones avant 10 ans	Autochtones après 10 ans	Noirs avant 10 ans	Noirs après 10 ans
Période	2.26	1.50		
Né avant 1760	2.17		2.29	1.18
Période d'épidémies	1.12		1.18	1.18
Montréal vs. Québec et autres	1.07			
Genre	1.03	1.03		
Montréal vs. Autres		1.03	2.49	
Québec vs. Autres			2.58	
Urbain vs. Rural			1.35	
Source: BDPEQA				

Un deuxième test de sensibilité qui pourrait être appliqué aux données du BDPEQA concerne la sélection des esclaves pour lesquels l'âge au décès est identifié. Le Chapitre 2 explique que l'âge au décès a été identifié pour 40% des esclaves (tableau 2.2). Les esclaves pour lesquels l'âge au décès est identifié sont en plus grande proportion pour les autochtones vivant à Montréal présents avant 1760. Un ajustement des modèles de régression pour prendre en compte les facteurs associés comme l'identification d'un âge au décès est possible en créant une variable IMR. La variable IMR (inverse mills ratio) permettra de modéliser le risque de ne pas être sélectionné dans l'échantillon sur lequel le

modèle de survie est effectué. Étant donné que plusieurs esclaves dans la BDPEQA n'ont pas d'âge au décès, il aurait été intéressant d'ajouter une telle variable au modèle de Cox. Cependant, il n'a pas été possible de modéliser un IMR pertinent; cet ajustement pourrait être entrepris dans les futurs développements de cette étude.